

Parcours et circuits

Philippe Rygiel

2011

Rapport d'activité présenté pour l'obtention de
l'habilitation à diriger des recherches

Présentation : Patrick Weil

Université Paris I Panthéon-Sorbonne

« Concevez maintenant, s'il vous plaît, que la pierre, tandis qu'elle continue de se mouvoir, pense et sache qu'elle fait effort autant qu'elle peut, pour continuer à se mouvoir. Cette pierre assurément, parce qu'elle a conscience de son effort seulement et n'est pas indifférente, croira qu'elle est très libre et qu'elle ne persévère dans son mouvement que parce qu'elle le veut. Telle est cette liberté humaine que tous se vantent d'avoir et qui consiste en cela seul que les hommes sont conscients de leur appétits, et ignorants des causes qui les déterminent »

Spinoza, Lettre 58 (à Goerg Hermann Schuller)

Je n'ai pas beaucoup le goût des confidences, ni celui d'une histoire qui s'écrirait à la première personne. Elle est pour moi, et d'autres, comme tant de sciences sociales, un sport de combats, mais de préférence collectifs. Les pages qui suivent constituent donc un rapport d'activité, qui évoque les phases d'un parcours de chercheur et parfois de formateur, parce que ces deux aspects de l'activité d'un enseignant-chercheur sont si emmêlés que les distinguer tout à fait est impossible. Il suit un ordre qui est à peu près chronologique. Aucune position épistémologique ne le justifie, simplement le sentiment qu'il est un peu vain de se vouloir le théoricien de sa propre pratique - et cela seulement fonderait un point de vue analytique - et que le récit est plus à même de rendre compte des hasards, des rencontres, des compagnonnages qui donnent forme au trajet d'un

chercheur. J'ai, le rédigeant, donné la priorité à la présentation des actions menées, des textes qui en rendent compte et de leur contexte de production, parce qu'il me semble illusoire de voir dans la collection d'objets et d'outils qu'un chercheur a contribué à élaborer le produit d'une libre volonté qui se cristalliserait en une œuvre, même si est très humaine la tentation de penser ainsi. Nous ne sommes jamais que les historiens que les temps et les places traversées, l'outillage à notre disposition, nous font et la seule question qui vaille est de comprendre, pour autant que nous le puissions, ce que doit à cet environnement l'histoire qui s'écrit à travers nous. C'est cela donc qui nous guidera.

1 Apprentissages

Mes premiers travaux d’historien eurent pour cadre le séminaire, à mi chemin de l’équipe de recherche et du groupe de pédagogie active, qu’Alain Dewerpe avait ouvert à l’École Normale Supérieure au milieu des années 1980. Il lui avait donné le nom d’*Atelier*, l’avait doté d’un journal ronéoté du même nom, qui rassemblait les textes que produisaient les participants et entendait, nous envoyant traquer les termes évoquant le monde social dans les dictionnaires du XIX^e siècle, nous enseigner que les représentations du monde social et de ses hiérarchies étaient des choses complexes, changeantes et dignes d’attention. Nous parvenait ainsi l’écho de ce l’on nomme souvent aujourd’hui le *linguistic turn*, mais qui, au vrai, constituait un approfondissement d’une histoire sociale qui devait faire face à l’œuvre d’E. P. Thompson.

Nous avions à peine digéré le savoir positif délivré par la Khâgne, et fidèlement mis en fiche et mémorisé les tomes du Braudel-Labrousse, de la *Nouvelle Histoire de la France contemporaine* et de quelques autres manuels qui touchaient à notre période, que le sol se dérobaît déjà sous nos pas.

Les frontières des classes étaient incertaines, le mode de leur existence sujet de débat et la définition de chaque groupe, de chaque population, l’enjeu de luttes brutales. Dix historiens avaient écrit en allemand, en italien, en anglais, sur n’importe quel point d’histoire, des textes dissimulés entre les pages de dizaines de revues et surtout, il fallait, pour prendre part au débat, être armé, c’est à dire les avoir lus bien sûr, mais aussi disposer de sources. Il fallait les trouver, les recopier, les mettre en fiches et organiser celles-ci et puis parvenir aussi à tisser, à partir des collections de fragments que nous constituions, des discours qui tiennent et résistent à une assemblée de critiques féroces, dont le plus modéré était bien souvent le maître des lieux. C’est là je crois, dans la salle qui deviendrait plus tard la salle Roland-Barthes de l’aujourd’hui disparu pavillon Rataud, que

j'ai appris beaucoup de ce que je sais de mon métier. Que le savoir est un processus, les corpus infinis et souvent mous, et que l'on ne fait jamais, en manipulant toujours des signes, que rendre compte d'une démarche dont le terme est posé par la nécessité d'un texte à rendre. Et puis que la chose est difficile. et les conclusions souvent fragiles.

Alain Dewerpe devint mon caïman. J'allais le voir régulièrement, généralement pour lui dire que je passerai finalement une agrégation d'histoire, ou bien de sciences sociales - entré à l'École Normale Supérieure en tant que géographe, j'avais assez vite abandonné la perspective de poursuivre dans cette voie - ou que je songeais à nouveau à préparer une agrégation de mathématiques, afin d'étudier l'histoire des sciences. Patiemment, il sortait de sa boîte métallique une fiche bristol, biffait la mention précédente, ajoutait rapidement un mot et la rangeait à nouveau. Lorsqu'il fallut choisir un sujet de maîtrise, je le consultai. Germaniste, quoique médiocrement, et d'origine polonaise, je songeais à étudier la façon dont les manuels d'histoire allemands évoquaient l'histoire du XX^e siècle et en particulier les rapports entre monde germanique et monde slave, aux formes de stratifications sociales repérables dans les démocraties populaires, ou bien à quelque chose en rapport avec l'immigration polonaise en France. J'en discutai avec lui, qui me dit qu'il ne voyait pas bien ce qu'il était possible d'apporter de neuf sur le premier sujet. Une conversation avec un sociologue proche du laboratoire de sciences sociales de l'E.N.S. s'était pareillement achevée par le constat que la sociologie historique des démocraties populaire n'était pas exactement un territoire vierge. Restaient les Polonais en France... Alain Dewerpe, sans manifester beaucoup d'enthousiasme pour le sujet, m'apprit à la fois qu'un historien nouvellement arrivé à l'École s'occupait d'histoire de l'immigration et que venait d'être soutenue une thèse consacrée aux Polonais en France. Me demandant alors comment l'on pouvait toujours savoir qui travaillait sur quoi, quel que soit le sujet mentionné, et armé des noms de Gérard Noiriel et

de Janine, j'allai frapper à leur porte. L'une comme l'autre me reçurent et discutèrent avec moi de ce que je savais en la matière, et surtout de ce que je ne savais pas, qui était beaucoup plus, en faisant preuve d'une disponibilité et d'une patience qui ne se démentirent pas.

C'est Janine la première qui mentionna Rosières, une cité métallurgique située dans la vallée du Cher, à une vingtaine de kilomètres de Bourges. L'endroit était proche de la résidence de mes parents. J'avais grandi pas bien loin de là et disposais d'un réseau local qui me permettait d'entrer assez facilement en contact avec les institutions et les individus qui pouvaient m'aider, même si je n'étais pas issu de cette petite section de la *Polonia*. Le lieu avait regorgé de Polonais et aucun historien ne s'était penché sur leur sort. Il n'y avait plus qu'à lire et trouver des sources.

Pour la lecture, la liste des travaux d'historiens à consulter était à l'époque assez courte. Nous étions en 1987, le *Creuset français* était encore à venir ; la thèse de Janine n'était pas encore publiée. Il fallait, pour la consulter, se rendre au centre Pierre-Renouvin en Sorbonne, seul lieu parisien qui permit alors d'y accéder - et encore ne pouvait-on venir y consulter les ouvrages que par tranches de deux heures et pas tous les jours. Lire et prendre en notes ces intimidants volumes prendrait plusieurs mois. Nous avons vite oublié à quel point accéder à l'information scientifique était alors un travail en soi et que la tâche était longue et parfois coûteuse. La rareté des ressources historiennes avait cependant un avantage : elle contraignait aux lectures buissonnières, sans trop de souci des barrières disciplinaires. Les géographes un peu, les démographes et surtout les sociologues me fournirent des outils et des notions utiles.

Pour que ces lectures nourrissent une activité, il fallait des sources. Il était un peu tard pour faire de l'histoire orale. La plupart des ouvriers polonais de l'usine étaient nés entre 1885 et 1905 et les survivants, peu nombreux, ne résidaient pas forcément sur place. Les enfants de ces travailleurs, ceux du moins que je contactai alors, ne

manifestaient guère le désir d'évoquer une histoire qui leur semblait morte, ou une origine qu'ils ne souhaitaient pas alors revendiquer - les choses ont changé depuis.

Les archives départementales livraient quelques rapports de police, quelques données statistiques, à la fiabilité souvent incertaine et puis beaucoup de listes, issues des recensements généraux de la France mais aussi de recensements spéciaux d'étrangers menés par la Troisième République. La mairie de Lunery, sur le territoire de laquelle se trouvait la cité-usine de Rosières, conservait elle des fiches individuelles d'étranger, tenues en vertu de la loi de 1893, dont on dit souvent qu'elle a été peu appliquée, ce dont la fréquentation au cours du temps de plusieurs archives municipales me fait un peu douter. Les sources témoignant de la façon dont ce dispositif fut mis en place sont rarement déposées aux Archives départementales ; il ne s'ensuit pas qu'elles n'existent pas et moins encore que les instructions soient restées lettre morte.

Quoiqu'il en soit, les sources étaient abondantes, mais difficile à manier. Je me tournais alors vers les usines Rosières, qui étaient toujours à l'époque une firme familiale dans les mains des descendants des dirigeants des années trente. J'eus la chance que le directeur du personnel de l'époque accepte de me recevoir, de m'écouter et me donne accès aux archives de l'entreprise. Mieux même, il me permit d'emprunter les registres du personnel de l'entre-deux-guerres et la liste des ouvriers polonais passés par ses ateliers durant cette période. Je rentrai chez moi le coffre plein de sources. Celles-ci étaient abondantes, mais pauvres. Il fallait, pour en tirer quelque chose, les mettre en série.

Le temps était déjà passé des historiens allant confier leurs données aux informaticiens d'un gros centre de calcul, ce qui de toutes façons n'avait jamais été possible à un étudiant préparant un mémoire de second cycle. Il fallait donc acheter un ordinateur et apprendre à s'en servir. Ce fut un Mac Plus, sans disque dur, mais avec deux lecteurs de disquettes, sur lequel il était possible de faire

tourner les premières versions de Word, d'Excel et de 4D, un gestionnaire de base de données relationnelles que je pus utiliser en devenant beta-testeur. C'était là une situation paradoxale.

Alors même que l'histoire quantitative passait de mode et qu'une littéraire ivresse gagnait les historiens, il devenait possible à un individu isolé de produire, sans trop s'endetter, des bases de données - dont, au prix d'innombrables migrations, j'utilise encore certaines aujourd'hui ; de produire une métasource structurée et de réaliser lui-même des computations (tris à plat, tris croisés, calcul des descripteurs de distributions approximables par une loi normale, tests statistiques simples) qui auraient nécessité quelques années plus tôt un laboratoire bien équipé ou richement doté de temps de calcul et l'aide d'un informaticien de métier, souvent rompu au langage FORTRAN. Certes la chose n'allait pas vite ni n'allait de soi. Il fallait programmer les macros-commandes nécessaires et attendre une dizaine d'heures avant que la machine ne consente à produire le tableau demandé, en croisant les doigts pour que nulle coupure d'électricité ne se produise durant la nuit (et surtout, le cas était plus fréquent, pour qu'aucune erreur de paramétrage ne rende les résultats inutilisables), mais il s'agissait là d'une vraie rupture.

Je n'aurais à l'époque pas pu y prendre part et en tirer parti si je n'avais pas été élève de l'E.N.S. Il fallait pour cela un salaire - les machines et les logiciels coûtaient cher - et surtout un milieu au sein duquel s'échangeaient informations, conseils et logiciels, par la grâce d'une salle offrant des machines en libre-accès, où se croisaient littéraires et scientifiques, débutants et experts, qui très vite mirent toutes les machines disponibles en réseau. Un réseau de Macs sous *Apple talk* était étroitement local et lent, mais nous pouvions échanger des messages et des fichiers et même certaines nuits, transformer ces lieux un peu austères en une salle de jeux en réseau multijoueurs. Nous ne le savions pas, mais nous utilisons ce que l'on nommerait plus tard un intranet. Internet, une décennie plus tard, ne serait pas une surprise. Je découvrais en même temps

l'efficacité de l'apprentissage par les pairs, la force des effets de laboratoire – n'en déplaie au sociologue résiduel qui écrit que les sciences sociales n'ont besoin que de papiers, de crayons et de solitude géniale - et la profonde unité des producteurs de savoir que révélait l'apparition d'un outillage commun à tous, producteurs et manipulateurs de symboles. J'en ai gardé une profonde nostalgie des échanges entre praticiens de disciplines différentes, que ne permettent pas toujours facilement nos universités et aussi sans doute une profonde méfiance pour ceux qui ramènent perceptions et expériences à un phénomène linguistique, entendant par là un fait de langue. Il est d'autres langages et d'autres dispositifs symboliques que le langage naturel, qui structurent les perceptions et concourent à la production d'un savoir ou d'un discours. Ainsi, il ne serait pas vain ainsi de définir les formes mathématiques dont il est possible de retrouver les traces à l'arrière plan de l'oeuvre de quelques classiques des sciences sociales, de Durkheim à Lahire, fasciné par les variances, en passant par Bourdieu, dont l'espace social semble tout à fait affine.

Pour l'enquête, elle fut donc quantitative, et informatisée. Une formation secondaire qui faisait une large place aux mathématiques, dont l'étude fut poursuivie durant trois ans de classes préparatoires, explique sans doute cette issue, non pas qu'il faille une solide formation mathématique pour produire et commenter des tris croisés et des tableaux à double entrée (même en passant par un tableur dont l'ergonomie n'était pas la qualité première) mais parce que cela permettait de ne pas avoir peur de se lancer dans l'aventure. Je devenais, par la grâce de la rencontre imprévue de sources pauvres, d'un environnement et des effets d'une formation initiale, un quantitatifiste. L'espèce alors était si rare qu'il suffisait de savoir calculer un écart-type et produire des tableaux croisés à peu près correctement bâtis pour être ainsi qualifié et être perçu comme un spécialiste de ce que l'on nommerait plus tard la *digital history*. Je ne savais pas encore que ceci, en plus de la référence à l'histoire des migrations, allait

définir mon identité professionnelle durant plus de deux décennies, et l'histoire n'est peut-être pas achevée. Ce sont ces trois fils, entrecroisés souvent, qui nous serviront de repères dans la suite de ce texte.

Pour ce qui est des thématiques de ces premiers travaux, poursuivis dans le cadre d'un D.E.A., dirigé par Janine , elles s'inscrivaient dans les préoccupations de l'époque. Je cherchais à préciser les formes de l'expérience et du destin immigré (pratiques, statuts et destins sociaux), ainsi que l'impact de la présence de cette population sur les structures démographiques et socio-économiques locales, marquées, dans le cas de Rosières, par un paternalisme vigoureux, qui connaissait durant la période une seconde jeunesse, en réaction, en partie, aux grandes secousses qu'avaient représentées les grèves révolutionnaires du début du XX^e siècle dans le bassin florentais [Pigenet, 1990]. Plusieurs textes, issus de ces travaux, rendent compte des résultats obtenus.

Dans « L'économie familiale d'une population immigrée » [Rygiel, 1995b], utilisant des matériaux fournis par le D.E.A., et m'appuyant sur l'exploitation des listes nominatives de recensement et du fichier du personnel, je tentais de reconstituer les pratiques immigrées qui, dans le contexte de la cité-usine, visent généralement avant la Seconde guerre mondiale à maximiser la force de travail familiale pour que soient réalisées les conditions permettant le retour en Pologne. Dans le même temps je rendais compte de l'arrivée et surtout du maintien d'une population polonaise dans la cité-usine de Rosières, comprise comme le fruit de la rencontre d'une stratégie patronale dans une période de croissance et des stratégies familiales des migrants polonais reconstituées à partir de sources orales [Rygiel, 1995a]. Enfin je m'interrogeai sur les formes de la cohabitation des populations immigrées et des populations autochtones au sein de la cité-usine de Rosières durant l'entre-deux-guerres. Il s'agissait de comprendre les formes d'une coexistence sans conflits notables en déterminant, à partir des données fournies par le fichier d'entreprise, les listes no-

minatives de recensement et les dossiers de naturalisation, la place tenue par chacun au sein de l'espace de production qu'est l'usine et de l'espace social qu'est la cité [Rygiel, 2000b]. Il y avait, à l'arrière plan de cette démarche, l'idée, un peu mécaniste et qui n'était pas clairement énoncée, que l'absence de conflits manifestes était liée à une pratique patronale qui organisait, et surveillait, une coexistence qui était hiérarchisation des populations et non mise en concurrence. Les migrants polonais, durant plusieurs décennies, se voyaient réservés assez systématiquement les travaux les plus pénibles et les plus dangereux et les logements les moins confortables. Cependant, l'organisation de la cité, qui offrait aux pères de famille un logement assez vaste au regard des normes de l'époque, un jardin de bonne taille et un environnement campagnard permettant à ces ruraux un mode de vie mi-ouvrier mi-paysan, sous la tutelle, qui était aussi protection, de la direction de l'entreprise, permettait à ceux-ci de travailler à leurs propres fins, quoique sans toujours parvenir à les atteindre.

2 Thèse

Vint le temps de la thèse, sous la direction encore de Janine , qui la suivit toujours avec attention. Elle avait pour cadre géographique le département du Cher, mais les thématiques, l'appareil de sources utilisé, avaient sensiblement évolué. L'état du champ qu'est l'histoire de l'immigration et le contexte politique d'alors - nous étions au tout début des années 1990 - faisaient que ceux qui travaillaient alors sur ces questions posaient tous, ou à peu près, une même question, celle de l'assimilation des descendants des populations migrantes, de ses formes, de ses déterminants, de son rythme, sans toujours serrer de près, et je ne faisais pas exception, le sens de ce terme ou de ses cousins - intégration, acculturation - qui proliféraient alors.

Les enjeux de la question n'étaient pas purement historiographiques. À l'arrière-plan de beaucoup de discours d'alors était une comparaison, implicite souvent, entre les destins des enfants des migrants des Trente Glorieuses et ceux des migrants de l'entre-deux-guerres. On opposait volontiers l'insertion sociale réussie des uns et les difficultés des autres, sans toujours disposer de données fiables ni sur l'une ni sur l'autre de ces populations. Et les conditions de l'insertion sociale des uns et des autres tendaient à rendre compte à la fois de l'acceptabilité des populations et du fait que leurs membres choisissaient ou non de s'identifier à la nation, en fonction des bénéfices escomptés ou perçus de cette appartenance. Si les débats étaient bien sûr plus complexes que cela dans leur détail, la mobilité sociale des individus nés dans des familles immigrées n'en recevait pas moins le statut de variable centrale dans les controverses qui touchaient à l'immigration passée et présente. Nous ne savions pas grand chose de celle-ci et l'appareil statistique français ne fournissait pas de réponses à la question pour les périodes anciennes, puisque les recensements ne mentionnent pas l'origine des individus. Il fallait donc construire une source et l'exploiter.

Dans l'immédiat il s'agissait de traquer, grâce à ce que l'on appelait autrefois les sources sérielles - listes nominatives de recensement, fichiers d'entreprises, actes d'état civil - les parcours géographiques et sociaux des migrants européens de l'entre-deux-guerres et de leurs enfants. Je le faisais pour les Italiens, les Polonais, les Portugais, les Tchécoslovaques et les Espagnols passés par le Cher durant l'entre-deux-guerres. Marie Claude Blanc-Chaléard, qui devint plus tard ma collègue au Centre d'Histoire Sociale, menait de son côté des travaux - que je ne connaissais pas à l'époque - sur les Italiens en région parisienne, dont les attendus et les interrogations différaient assez peu des miennes [Blanc-Chaléard, 2000], à ceci près que, géographe de formation, elle posait plus volontiers la question en termes géographiques, s'intéressant aux parcours des familles dans la ville, et moi, plus spontanément, en termes socio-

démographiques. La question était donc d'époque, plus qu'une interrogation personnelle.

Je suis revenu plusieurs fois sur les conclusions que cette étude permettait et qui corroboraient pour l'essentiel ce que nous supposions ou confirmaient les résultats d'autres recherches. La mobilité sociale ascendante était, pour les populations étudiées, fréquente mais modeste. Elle prenait la forme, pour la majorité des enfants des migrants de l'entre-deux guerres, d'une promotion au sein du monde ouvrier, permettant d'accéder à des emplois d'ouvriers qualifiés ou bien au petit encadrement (chef d'équipe, contremaître, parfois chef d'atelier) [Rygiel, 2004b] et le contexte social et géographique pesait plus sur les parcours des uns et des autres que l'origine nationale, particulièrement quand celle-ci était définie en termes strictement culturels.

Les éléments les plus originaux des conclusions concernaient les parcours professionnels des filles de migrants, jusque là peu ou pas étudiés, dont je montrais que quand, ce qui était rare, ils les éloignaient des professions d'ouvrière ou d'employée, ils s'accompagnaient fréquemment d'une forte mobilité géographique et soit d'un célibat prolongé soit d'un « bon mariage » avec un époux qui généralement n'était pas lui-même né de parents étrangers [Rygiel, 2000a]. Je montrais aussi qu'il était plus efficace, pour comprendre les positions atteintes par les enfants, de prendre en compte le parcours des parents et non leur position en un temps T, idée qui n'était pas neuve, du moins pour les sociologues, mais dont je montrais qu'il était parfois possible pour l'historien de constater statistiquement la validité. Je vérifiais aussi que les transformations du contexte macro-social (de l'offre de formation et du marché de l'emploi) se traduisaient par de forts écarts entre les destins des enfants de migrants en fonction de leur date de naissance. Les enfants nés après le milieu des années trente bénéficiaient ainsi, et le fait était mesurable, tant du développement d'une offre scolaire permettant une poursuite d'études au-delà du cycle primaire, souvent dans le cadre d'un enseignement

professionnel localement très développé, que des opportunités professionnelles qu'offrait le contexte de forte croissance des années cinquante et soixante, qui permirent à certains d'encadrer, dans les lieux où peinaient autrefois leurs parents, le travail des migrants des Trente Glorieuses.

Si les questions posées étaient, ou apparaissent rétrospectivement, simples, la tâche était malaisée. L'étude des parcours individuels et familiaux n'avait guère été pratiquée par les historiens français, sinon par Jean-Luc Pinol [Pinol, 1991], et il fallait tout à la fois engranger à grand peine des données et inventer une méthodologie adaptée aux sources utilisées, alors même que les outils disponibles changeaient en permanence et vite. Le travail, commencé sur une machine munie d'un processeur Motorola 68000, qui permettait de produire, péniblement et lentement, deux tableaux croisés par jour, fut terminé avec une station dotée d'un processeur 68030 muni d'un coprocesseur arithmétique, sur laquelle il était possible de faire tourner des logiciels statistiques, SPAD en l'occurrence, qui étaient des déclinaisons des logiciels présents sur les gros serveurs des années 70 et 80 (de Sas en particulier). Il devenait possible, avec quelques commandes qui sentaient parfois encore un peu leur FORTRAN, depuis chez soi, de produire en une journée quelques analyses factorielles, d'en comparer les résultats, voire de lancer, à partir de ceux-ci, une analyse postfactorielle ou d'élaborer des systèmes de classification automatique des données.

De même, nous passions des cartes dessinées point à point à l'aide d'une tablette graphique aux premiers logiciels (Carto 2D de Philippe Waniez en particulier) de cartographie automatique. J'étais passé en dix ans de l'utilisation de la perforatrice, des fiches bristol et de l'aiguille à tricoter, qui me permettaient de manier les fiches portant des notices de dictionnaire péniblement recopiées, à l'usage de ce qui aurait été pour les générations précédentes une station de travail performante, dont j'étais à la fois le propriétaire, l'informaticien et le statisticien résident. Cela ouvrait des perspectives fasci-

nantes mais avait un coût, qui n'était pas seulement financier. Il fallait en permanence se former, savoir un peu programmer, apprendre à manier des logiciels nouveaux, réapprendre parfois, par la grâce d'éditeurs de logiciels malintentionnés, à refaire autrement ce que l'on savait faire déjà, en somme acquérir à grand frais des compétences obsolètes souvent déjà plus que maîtrisées.

Toute une génération de chercheurs y a consommé beaucoup de temps et d'énergie, aux dépens parfois d'une réflexion sur les implications conceptuelles et pratiques des transformations de l'outillage des sciences de l'homme et de l'histoire en particulier. Ce faisant, nous avons malgré tout appris et compris, et forgé quelques convictions, dont la plus forte est que la formation des jeunes chercheurs amenés à utiliser ces techniques doit être la plus théorique possible, idéalement incorporer quelques solides bases mathématiques et informatiques, et non consister à apprendre à se servir d'outillages à la durée de vie très faible. Deuxième conviction : les débats en apparence très techniques relatifs aux formats de données, au droit de l'Internet ou à l'écriture logicielle nous concernent très directement, parce que de leur issue dépendent tant l'outillage disponible que les conditions de son appropriation et celles aussi de la diffusion de nos productions. Enfin, nous avons constaté que la transformation de l'outillage disponible n'a pas seulement pour effet de permettre de faire autrement et plus vite la même chose qu'auparavant, mais qu'elle permet la production de nouveaux dispositifs, dont les divers avatars des systèmes de visualisation de large amas de données qui se multiplient aujourd'hui sont un exemple¹. Cela autorise la prise en charge de corpus toujours plus vastes, mais aussi la construction de nouveaux types d'indicateurs ou de modes de présentation des analyses effectuées. Ainsi, la fascination récente, qui prend des formes très diverses, pour les approches réunies sous le

1. Pour une introduction en français à ce domaine de recherche qui tend à conquérir aujourd'hui son autonomie voir Fekete Jean-Daniel, « Visualiser l'information pour la comprendre vite et bien » in Calderan Lisette, Hidoine Bernard, Millet Jacques (coord.), *L'utilisateur numérique*, ADBS éditions, Paris, 2010, pp. 161–194.

nom générique d'analyse-réseau, ne peut-être seulement imputée à des facteurs endogènes à l'historiographie ; elle provient aussi de ce qu'il est désormais facile et peu coûteux de réaliser des graphes de relations, ce qui ne signifie pas d'ailleurs que leur donner sens soit devenu plus aisé. Il a cependant fallu plus d'une décennie pour que de telles affirmations deviennent audibles au delà du cercle, très restreint, des spécialistes.

La thèse finalement produite à l'aide de ces outils, et soutenue à Besançon en 1996, avait un caractère quelque peu hybride, ce dont témoigna sa réception. Elle devait quelque chose à la démographie historique, ce qui me valut une commande du *New journal of family history* [Rygiel, 2005c] ; un compte-rendu élogieux de l'ouvrage qui en fut tiré dans les *Annales de démographie historique* [Brunet, 2002] et quelques invitations à en parler devant des parterres de démographes. Ils y retrouvaient le souci de la mesure, un vocabulaire proche de celui de leur discipline, et la mise en lien des pratiques familiales et des trajectoires géographiques et sociales des populations, choses qui n'étaient pas particulièrement nouvelles pour eux. Cependant, l'outillage statistique utilisé n'était pas le leur et leur apparaissait, quoique robuste, un peu rustique et étrangement composé au regard des normes de la discipline.

L'impression n'était pas sans fondements. J'avais usé d'un matériau similaire à celui des démographes, mais emprunté mes outils à la sociologie de langue française et puisé des idées de dispositifs chez Philippe Cibois, mais aussi chez Raymond Boudon, qui, l'un comme l'autre, m'apparaissaient en ce domaine, en dépit de postures théoriques profondément dissemblables, prolonger la tradition durkheimienne, celle aussi des statisticiens de la S.G.F. commentant les résultats des recensements de la France. Il y avait à ces choix des raisons qui tenaient, là encore, tant à une formation qu'à un contexte. J'eus accès à certains des outils logiciels nécessaires pour exploiter les données rassemblées par le biais du laboratoire de sciences sociales de l'E.N.S., dont le directeur d'alors, Christian Baudelot,

approuva et soutint mon projet. J'utilisai donc les outils statistiques disponibles par ce biais. Ils étaient ceux des sociologues rassemblés en ces lieux, que permettaient de mettre en oeuvre les outils logiciels dont ils disposaient et auxquels j'obtins l'accès. Ils étaient de plus ceux dont ma formation me permettait d'acquérir la maîtrise en un temps raisonnable.

Ces outils en effet étaient destinés à décrire un fichier d'enquête qui rassemble des informations sur des individus qui ne sont pas nécessairement des personnes physiques, mais le sont souvent de fait, décrits par des variables qui sont souvent pour la plupart des variables relationnelles, par cela que leurs modalités décrivent des positions dans des systèmes de rapports sociaux, et parfois un ou des événements qu'il s'agit d'expliquer (le suicide, la pratique ou non du latin, la mobilité sociale ascendante). L'explication consiste en la mise en évidence de co-variations statistiquement robustes entre les variables retenues et la production d'un discours conforme aux canons sociologiques ou historiographiques, c'est à dire qui confère un sens admissible par la communauté savante aux interrelations jugées signifiantes. Certaines des variables expriment souvent une position géographique, implicitement traitée comme l'indice de l'appartenance de l'individu à un espace social spécifique ou à un type d'espace social, ce qui permet la représentation des données sous forme cartographique.

Ce type d'approche, dont la parenté avec l'analyse durkheimienne est patente, était alors passé de mode. C'était du moins ce qu'écrivaient ses praticiens et défenseurs historiens, dont les éditoriaux semblaient parfois être les longues mélées d'un peuple éploré regrettant sa terre natale. Entendu d'un laboratoire de sciences sociales, à l'heure où la géographie, l'économie, la démographie et une bonne partie de la sociologie multipliaient au contraire les raffinements statistiques et regardaient parfois avec méfiance ceux qui n'usaient pas de tels outils, le constat sonnait étrangement, d'autant que je ne suis pas certain de ce que recouvre l'affirmation, parce

que nous savons peu de chose de l'histoire de l'usage des dispositifs statistiques en histoire, sinon ce que défenseurs et contempteurs ont affirmé, produisant rarement beaucoup d'éléments à l'appui de leurs dires. Disons que les tenants de cette stratégie de recherche donnaient alors à un jeune chercheur, qui ne les connaissait que par leurs textes, l'impression de former un dernier carré qui n'espérait même pas en Grouchy et que la pratique était vigoureusement et bruyamment contestée, pour de très bonnes raisons dans un certain nombre de cas, sous l'effet de l'ignorance de ce qu'était un nombre ou l'abstraction dans d'autres.

On parlait alors avec gourmandise de réification, et les historiens en masse se proclamaient littérateurs et se rêvaient écrivains. J'eus en plusieurs occasions l'opportunité de vérifier que ces débats s'accompagnaient, dans les revues par exemple, de la mise en place de normes d'écriture qui faisaient que l'on était parfois prié de dissimuler ces soubassements statistiques d'un papier qu'on ne saurait voir. Il me fut demandé de gommer quelques développements relatifs à l'analyse de processus markoviens qui nourrissaient mes conclusions ; une autre fois de laisser de côté le schéma des probabilités conditionnelles qui validait mes affirmations ; une dernière de produire quelques exemples significatifs plutôt que des tableaux de chiffres. Le goût du moment allait au Biedermeier et l'époque n'aimait ni le verre ni l'acier et n'admettait leur usage qu'à condition que quelques fleurs de rhétorique en guise de moulure les cachent.

Il fallait tenir compte de ce contexte, c'est à dire à la fois du discrédit passager des méthodes quantitatives et de la pertinence des critiques qui avaient été faites à leurs utilisateurs. Certaines tenaient à la fragilité des données utilisées par l'historien, imprécises souvent et qui ne pouvaient être dites représentatives des ensembles qu'il prétendait décrire et ne l'étaient probablement pas dans un certain nombre de cas. La réponse était que, de fait, les dispositifs statistiques ne servent pas à décrire une réalité historique, mais à mesurer un appareil de sources, ou pour être plus précis et reprendre

une notion chère à Jean-Philippe Genet et à ses élèves, une méta-source [Genet, 1986], un dispositif descriptif construit d'un corpus rassemblé par l'historien et incorporant à la fois les choix stratégiques et les notions portées par celui-ci. Nous obtenions donc une description rigoureuse d'un matériau, constitué et structuré déjà par l'historien, et la possibilité, lorsque celui-ci était de grande taille, d'une exploration qui produisait des bénéfices heuristiques, tant en obligeant à une définition précise des notions mobilisées qu'en suggérant des rapprochements, des mises en relations, des hypothèses, pas plus fragiles que celles nées de la lecture lente des pièces d'un unique dossier.

L'autre axe de la contestation insistait sur la brutalité de l'imposition de catégories anachroniques sur un matériau historique qui n'en pouvait mais, ou l'agrégation du divers au sein de quelques cases. Là encore, la critique, si elle ignorait parfois superbement que les historiens et les démographes des années 60 et 70 avaient souvent tout à fait conscience du caractère construit de leur dispositif, pointait un problème véritable. La réponse pertinente apparaissait double. Le premier volet en était qu'il fallait construire un dispositif qui permette de conserver trace des formulations qu'offrait la source, de façon à permettre, à la lumière des analyses intermédiaires et des croisements de source, des recodages au fil de l'eau, possibilité qu'offraient, depuis peu, les logiciels disponibles et la puissance accrue des plus récents micros-ordinateurs. De la sorte, chaque codage et chaque jeu de variable définissait explicitement une perspective, et l'interprétation devenait le produit du jeu de plusieurs entre elles.

Ce faisant, je n'inventais pas grand chose en matière de concepts ou de méthodes, mais pouvais mettre en pratique des intuitions ou des directions définies par d'autres, parfois depuis fort longtemps ou en d'autres champs, parce que je disposais des moyens de le faire. En effet, les bases de données relationnelles permettaient de définir pour chaque entité décrite des attributs dont les modalités ou les valeurs étaient exprimables en langage naturel, et les machines offraient as-

sez de puissance et de mémoire pour que soient conservées à la fois une image de la structure des sources utilisées, des variables supplémentaires en nombre quasiment illimité, et une référence à la source dont provenaient les données à traiter, tout en accolant aux entités décrite des champs descriptifs qui pouvaient héberger du texte sans trop de contraintes de volume. Bref, il était possible de créer des bases de données complexes, incorporant des éléments graphiques et des données textuelles, et de générer à partir de celles-ci de multiples tables de données soumises à traitement statistique, puis de recoder, après lecture des résultats de ceux-ci, les variables étudiées. Au cours des périodes précédentes, il avait souvent fallu aux historiens faire rentrer de force leurs informations dans des tableaux qui offraient un nombre limité de variables, exprimées sous formes de chaînes de caractères dont le nombre ne pouvait excéder le 8 fatidique, et dont le traitement exigeait un temps de calcul que pouvait seul fournir un supercalculateur, ce qui empêchait de fait la multiplication des traitements.

L'évolution de l'instrumentation ouvrait la possibilité de stratégies de recherches nouvelles et permettait le dépassement d'une aporie épistémologique. Je me souviens avoir un jour dit durant un colloque, en réponse à une question fort sérieuse portant sur l'épistémologie sous-jacente à mes travaux de thèse, que j'avais, au fond, fait du Pinol 1.1, parce que mon ordinateur avait un disque dur, un processeur plus puissant et plus de mémoire vive que celui qu'il utilisait lors de la rédaction de sa propre thèse. Boutade certes, et provocation un peu, mais qui exprimait l'idée que les directions possibles d'une recherche sont directement fonction d'un environnement, et que les dispositifs techniques et matériels qui composent celui-ci sont parmi ses plus puissants déterminants.

L'autre volet de la réponse, que par contre, faute des compétences et des outils nécessaires, je ne pus pousser assez loin, consistait à définir les modalités des variables définies comme les produits de lois de probabilité. Incrire sur la fiche d'un individu qu'il est en

un temps T un artisan revient à dire qu'au regard des sources dont nous disposons, il est assez probable qu'il possède ce statut et les propriétés sociales qui lui sont associés. Il est assez fréquent que nous ne puissions pas estimer la valeur que prend, pour chaque individu et chaque variable associée, cette probabilité, mais il est parfois possible, en recoupant des sources différentes, de proposer une estimation de la loi de probabilité, valable pour la population constituée, de l'ensemble des individus ainsi classés et donc de la fiabilité des conclusions obtenues. La chose pourrait se formaliser, plus rigoureusement que je ne suis parvenu à le faire, en passant en particulier par la logique floue, même s'il n'est pas certain en ce cas que le gain heuristique obtenu justifie le travail nécessaire à la tâche.

Cette réflexion, qu'imposait un contexte, sur ce qu'était l'activité d'un historien qui compte, était nourrie à la fois par le travail de thèse mais aussi par des échanges avec Éric Guichard, mathématicien de formation, qui s'engageait alors dans un parcours qui ferait de lui un chercheur en sciences humaines, et avec qui je collabore depuis une quinzaine d'années maintenant, et avec Geneviève Massard-Guilbaud, que j'eus la chance de croiser à l'Université Clermont II, où je fus AMN puis Prag. Lyonnaise, auteure d'une belle thèse sur les Algériens à Lyon, elle tentait alors de faire vivre en Auvergne une histoire sociale qui se préoccupait des populations migrantes et qui ne rechignait pas à compter. La difficulté à le faire nous conduisit à discuter beaucoup et à travailler ensemble. Nous pûmes, avec le soutien d'Anne Zink, qui était alors professeur à Clermont II, monter une unité d'enseignement d'informatique et de statistique pour les étudiants de licence, qui nous contraignit à réfléchir à la fois aux moyens de convaincre les étudiants de l'intérêt de la chose et de parvenir à les former assez pour qu'ils parviennent à mobiliser leurs compétences toutes fraîches lorsqu'il leur fallait rédiger leur maîtrise. Nous eûmes l'idée d'organiser une journée d'études autour de l'usage des méthodes quantitatives en histoire. Notre ambition était fort modeste. Il s'agissait de montrer à nos étudiants qu'il

y avait un nombre non négligeable d'historiens qui y avait recours, que cela leur était utile et que certains d'entre eux, qui n'étaient pas des mathématiciens de formation, faisaient des choses simples mais pourtant efficaces. Combinant nos carnets d'adresse, nous fîmes venir à Clermont quelques historiens patentés dont Maurice Garden, Jean-François Chanet et Robert Morris, en leur demandant de montrer à des étudiants de second cycle de quelle façon ils utilisaient les chiffres, et quelle était pour eux l'utilité de cet usage.

Tous jouèrent le jeu et proposèrent non seulement l'exposé de résultats, mais encore une réflexion riche, qui s'adossait à une pratique. L'U.F.R. d'Histoire de l'université Clermont II disposait alors depuis peu de temps d'une revue, *Siècles*, dont les responsables cherchaient un matériau permettant de nourrir des volumes thématiques. Ils nous proposèrent de composer un numéro à partir des textes présentés lors de cette journée. Celui-ci, qui parut en 1996 sous le titre de « Chiffres et Histoires », fut à la fois le premier que je publiais et ma première expérience de co-direction. J'en concluais que, décidément, on pensait, on travaillait et parfois on écrivait mieux à deux ou à quelques uns que tout seul. Son propos, celui en particulier des deux papiers que j'y ai signés ou cosignés était assez simple, et plus pédagogique sans doute, voire militant, que théorique. Il s'agissait de montrer, à partir d'exemples, que compter était nécessaire lorsque l'on prenait au sérieux l'exigence de rigueur des fondateurs de la discipline historique et que l'on défendait des assertions intégrant des quantificateurs - soit fort souvent, le langage naturel en étant parsemé ; et qu'il était possible de le faire à partir de sources très diverses et dans la plupart des sous-champs de l'Histoire. Nos étudiants lurent ce volume et s'en nourrirent, alors que les textes denses et complexes d'Histoire et Mesure, dont j'étais alors un gros consommateur, étaient parfaitement inaccessibles à la majorité d'entre-eux.

3 Ateliers

3.1 Refoulements et expulsions. L'État vu d'en bas

L'achèvement de la thèse marquait une rupture dans mon parcours, et de bien des façons. J'avais été jusque là un chercheur assez solitaire, me reposant sur quelques solides appuis et interlocuteurs, mais peu engagé dans les sociabilités et les réseaux académiques. Une résidence et une inscription universitaire provinciale l'expliquaient en partie, autant que le fait qu'étaient peu nombreux dans ma génération ceux qu'intéressaient l'histoire de l'immigration ou les méthodes quantitatives. J'entrais en 1996, pour plus de dix ans, dans une phase dominée par la participation à des chantiers collectifs et à l'animation de plus ou moins petits ateliers de réflexion, ce qui se traduisit aussi par un infléchissement de mes thématiques. J'avais jusque là tenté de construire une histoire des immigrés, individus et familles pris dans l'Histoire, plus qu'une histoire de l'immigration, qui me servait de toile de fond et dont je cherchais l'inscription dans la destinée des individus et leurs choix. Ainsi je m'interrogeai, dans le cadre de ma thèse, sur l'impact sur la mobilité géographique des individus des statuts qui étaient faits aux travailleurs étrangers, ou cherchai à repérer les effets de leurs transformations. Le fait de posséder des immigrés parmi mes ascendants explique sans doute en partie ce choix, qui devait cependant aussi à la volonté de ne pas répéter ou reproduire une histoire que d'autres venaient de faire ou faisaient fort bien, même si l'histoire de l'immigration était, au tournant des années 80 et 90, un objet d'histoire récemment apparu [Rygiel, 2009a].

Les conditions dans lesquelles j'allais poursuivre mes travaux, à partir du milieu des années 1990, allaient me conduire à chercher à accompagner l'histoire en train de s'écrire et à prolonger les tendances historiographiques repérables plus qu'à creuser mon propre sillon. Il y avait à cela deux raisons. L'une était que, redevenu ensei-

gnant du secondaire et battant chaque année la campagne en quête d'un poste universitaire, avec ce que cela suppose de temps et d'argent gaspillé, je disposais d'assez peu de temps et de ressources ; j'étais aussi difficilement capable d'entreprendre un projet d'ampleur sans savoir en quel coin de France je pouvais être amené à m'installer à court terme. D'autre part, une bonne partie de mon activité de recherche allait prendre place pendant cinq ans dans le cadre de deux séminaires de l'École Normale Supérieure. L'un était l'Atelier Internet, qu'animait Éric Guichard, l'autre le séminaire d'histoire sociale de l'immigration que j'animai d'abord conjointement avec le même Éric Guichard, puis seul, le lien entre les deux entreprises étant assuré par le biais d'un site web, localisé sur le serveur Barthes, qui fut l'un des premiers serveurs de sciences sociales de langue française.

Il y avait à cette configuration des raisons historiques : Gérard Noiriel avait quelques années plus tôt ouvert un séminaire d'histoire de l'immigration à l'E.N.S. Conformément aux habitudes de l'institution, celui-ci était à mi chemin du séminaire d'enseignement et de l'atelier de recherches. La rencontre entre Gérard Noiriel et Éric Guichard, nouvel enseignant d'informatique littéraire, avait produit l'idée d'une exploitation informatique et statistique d'une source volumineuse et précise mais jusque là un peu laissée en jachère : les publications de la Statistique Générale de la France relatives aux populations étrangères résidant en France et y travaillant. Les participants au séminaire, fermement mobilisés, avaient procédé à la saisie informatique des données relatives aux recensements de 1931 et 1936, qui servirent de base à une réflexion sur les possibilités de traitement de ce type de sources et à une étude de l'impact économique et démographique de la crise des années trente sur les populations étrangères de France, dont la présentation se fit par l'intermédiaire d'un ouvrage publié par les presses de l'École Normale Supérieure [Guichard, 1997]. Si l'enquête recoupait largement mes propres thématiques et s'accordait tout-à-fait à mes pratiques de chercheur, je

ne fus pas pour grand chose dans sa conception, ni dans sa réalisation, dont Olivier Le Guillou et Claire Zalc furent les chevilles ouvrières, sous la direction de Gérard Noiriel. J'étais cependant assez proche de l'équipe et de ses préoccupations pour glisser au sein de l'ouvrage un texte issu de ma propre thèse qui me permettait, utilisant d'autres sources, de poser d'une autre manière la même question de l'impact sur les populations étrangères de la crise des années trente.

Je ne pouvais en effet, à partir des sources dont je disposais, apprécier ni la chronologie, ni l'importance des départs, mais je pouvais montrer à quel point ceux-ci avaient été sélectifs, par des moyens très indirects, cherchant à faire d'une absence une trace, et par le biais d'une construction assez complexe. Il s'en déduisait que les enfants de l'immigration n'étaient pas les enfants des immigrants présents lors des périodes précédentes. Le parcours migratoire pouvait être décrit comme le passage de populations par des tamis et des filtres successifs, qui tous en altéraient les caractéristiques démographiques et sociales [Rygiel, 1997].

L'ouvrage paraissait et le chantier s'achevait en même temps que je finissais ma propre thèse. Gérard Noiriel, élu à l'École des Hautes Études, ne souhaitait plus assurer de séminaire à l'E.N.S. Je proposai avec Éric Guichard et Geneviève Massard-Guilbaud (qui devait peu après changer d'objet de recherches, et donc ne pas prendre part à la réalisation de l'entreprise) un projet, dans la continuité du chantier précédent, associant un séminaire régulier ouvert à des étudiants de troisième cycle et un programme d'études ayant pour objet premier les expulsions des années trente en France. Le texte fut accepté par le laboratoire de sciences sociales de l'E.N.S., sur l'insistance de Christian Baudelot et Gérard Noiriel. D'un point de vue personnel, ce séminaire mensuel donnerait un rythme à mon activité et me permettrait de demeurer en contact avec le monde de la recherche. J'aurais depuis longtemps cessé d'être chercheur si cela n'avait pas été le cas - ou bien j'aurais emprunté la voie du solipsisme qui guette

le chercheur trop isolé.

D'un point de vue institutionnel, ou sociologique, cela signifiait que seule ma qualité de Normalien, qui permettait de mobiliser ressources et soutiens, me maintenait dans le jeu universitaire. J'entends bien les critiques que l'on adresse aujourd'hui à ces institutions que sont les Écoles Normales, qui ne sont pas exemptes de défauts, et leurs produits non plus. Il n'en demeure pas moins que le label qu'elles décernent et les outils qu'elles offrent peuvent permettre à certains, qui ne sont pas des héritiers au fait des coutumes universitaires, de construire une démarche intellectuelle et de s'insérer dans le monde de l'Université. La rue d'Ulm des années 1990 était aussi un endroit où il était possible d'inventer et d'expérimenter à travers les disciplines et les champs thématiques, ce que permettaient ses structures et ce qu'autorisaient les hommes et les femmes qui l'animaient. Les endroits dont il est possible de dire cela ne sont pas si nombreux. Pour ce qui est de l'entreprise que fut ce séminaire, l'invention en l'occurrence viendrait du lien établi dès l'origine entre chantier de recherches, lieu de formation et dispositifs électroniques. Même si les trois pratiques étaient intimement liées, il me faut ici, pour la clarté de l'exposé, les distinguer un moment.

Le séminaire de l'E.N.S. était dans mon esprit, je l'ai déjà dit, à la fois un atelier de recherches et un lieu de formation. J'avais au cours de mon parcours constaté l'efficacité d'une formation à la recherche par la recherche mais aussi éprouvé la difficulté qu'il y avait à mener un projet en solitaire, sans être inséré dans un petit milieu dont les membres partagent des préoccupations proches. Il s'agissait donc d'ouvrir un lieu servant de point d'ancrage pour les jeunes chercheurs qui s'engageaient dans un travail sur l'histoire de l'immigration, à une époque où rien de ce genre n'existait. Son inscription dans le cadre du laboratoire de sciences sociales signifiait également qu'il était ouvert aux préoccupations des autres sciences sociales, sociologues et politistes en particulier.

Il en découlait quelques conséquences. Le séminaire avait, comme

tout séminaire de ce type, vocation à informer des recherches en cours, en offrant à des doctorants l'occasion de présenter des travaux sur le point d'aboutir. Je confesse avoir eu, pour le choix des intervenants, une préférence assez marquée pour les provinciaux ou les chercheurs un peu isolés, auxquels il s'agissait aussi d'offrir l'occasion d'une prise de contact avec les chercheurs confirmés qui assistaient assez fidèlement aux séances, ainsi que pour les chercheurs étrangers, de passage à Paris, dont les démarches, souvent, nous amenaient à identifier certaines de nos pratiques comme des réflexes enracinés dans une tradition nationale.

Souhaitant cependant que le lieu permette aussi une production collective, il me fallait veiller à la cohérence thématique des travaux proposés et à leurs liens possibles à un projet ou à un objet commun. Cela m'amenait à rompre avec la logique de la démarche qui avait été précédemment la mienne. J'ai dit que j'avais conçu mon projet de thèse, non en réaction à un état de l'historiographie, mais en contrepoint à celle-ci. Je cherchais dans une direction qu'elle permettait de définir mais n'empruntait pas, ce qui d'ailleurs pouvait parfois me conduire à ne pas prendre part aux débats en cours (celui par exemple de l'exceptionnalité française), et à poser des questions qui n'en étaient pas pour tous. Il me fallait dans ce cadre nouveau définir des thèmes fédérateurs, qui permettraient à tous les participants, à la fois de contribuer à la réflexion collective et de trouver là du grain à moudre. Il s'agissait donc, à partir des travaux en cours, d'anticiper sur des curiosités à venir ou de repérer les fils, méthodes ou questions, qu'il serait possible de nouer ensemble. Il fallait en somme accompagner les mouvements historiographiques détectables, ce qui supposait des lectures assez exhaustives de ce qui paraissait et se faisait. Du coup, les choix opérés se comprennent en référence à un état de l'historiographie, tel qu'il était possible de le percevoir au milieu des années 1990 et dont il me faut dire un mot ici.

Alors, l'histoire de l'immigration était encore un objet récent pour la science historique - non que les historiens des générations

précédentes aient ignoré la présence ancienne et massive d'ouvriers étrangers, mais parce qu'ils ne l'avaient pas constituée en problème ou en question. Michelle Perrot [Perrot, 1960], Antoine Prost [Prost, 1966], Yves Lequin [Lequin, 1977] ou Rolande Treppe [Treppe, 1972] l'avaient notée ou soulignée, mais s'ils rencontraient à l'occasion de leurs recherches des travailleurs étrangers, leur présence, ses effets, les mécanismes en rendant compte, n'étaient pas au centre de leurs préoccupations. Constituer ce constat en une question historique fut la tâche propre d'une génération de chercheurs qui publièrent des thèses remarquées², dont Gérard Noiriel, lui-même auteur d'une thèse d'histoire ouvrière qui étudiait l'effet de vagues d'immigration massives sur la constitution et la dissolution de la classe ouvrière lorraine [Noiriel, 1984], proposa, à la fin des années 80, une synthèse aux intuitions aussi nombreuses que riches. Gérard Noiriel est revenu à plusieurs reprises à la fois sur ce long silence historiographique et sur le soudain intérêt pour ces questions. Je renvoie à ces textes [Noiriel, 2005], puisque ne m'intéresse ici que la teneur de ces travaux et les perspectives de recherche qu'ils dessinaient ou ouvraient.

Ceux-ci en effet traçaient un cadre au sein duquel prendraient place les études consacrées à l'histoire de l'immigration durant au moins deux décennies, non que les recherches réalisées ensuite s'inscrivent nécessairement dans la continuité de ces premières entreprises, mais parce qu'elles en étaient nécessairement les référents et qu'il n'était alors possible que d'écrire en réponse à ces premiers ouvrages, que cela soit explicité ou non. Pour le dire d'une manière plus imagée, bien des historiens de l'immigration allaient, durant vingt ans, ajouter des notes, développer un passage, annoter ou biffer

2. Par ordre chronologique, Bonnet Jean-Charles, *Les pouvoirs publics français et l'immigration dans l'entre-deux-guerres*, Lyon, Presses de l'Université de Lyon, 1976 ; Milza Pierre, *Français et Italiens à la fin du XIX^e siècle. Aux origines du rapprochement franco-italien de 1900-1902*, 2 volumes, Rome, École française de Rome, 1981 ; Nancy Green, *Les travailleurs immigrés juifs à la belle époque*, Paris, Fayard, 1985 ; Schor Ralph, *L'opinion française et les étrangers, 1919-1939*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985 ; Ponty Janine, *Polonais méconnus*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988.

quelques pages de ces premiers ouvrages et en particulier du *Creuset français*. Il me faut, afin de situer mon propre travail, autant que les entreprises auxquelles j'ai participé, préciser tant les contours de la conjecture alors tracée que dire quelques mots de ses transformations.

Ce cadre était fait d'une galerie de personnages, d'un schéma réglant les interrelations des actants et de questions, dont trois apparaissent centrales : celle de l'assimilation des populations étrangères, qu'il fallait définir, décrire et comprendre ; celle de l'existence d'une exception française, qui aura fait couler beaucoup d'encre ; celle enfin, lancinante, des rapports qu'il était possible d'établir entre les expériences passées et un présent marqué, et depuis un quart de siècle, par le renouveau de l'usage politique de la xénophobie ; le durcissement, jusqu'à l'absurde, des pratiques d'État et le surgissement, ou le retour, de l'assimilation comme question politique.

Cette dernière question, sans doute la plus vivante aujourd'hui, trouvait sa traduction dans la mise en place d'une chronologie et d'une temporalité qui, dans *Le Creuset français*, comportait des éléments cycliques. L'histoire de immigration n'était pas loin d'obéir à la succession des phases A et B telles que les définissait.

Aux phases de croissance et d'afflux d'immigrants, invisibles aux yeux de l'opinion, succédaient des crises accompagnées de violentes réactions xénophobes et propices au renforcement du contrôle des étrangers, à la fermeture des frontières et aux retours massifs et brutalement ordonnés. Le schéma avait la force de l'évidence et demeure un élément essentiel pour qui veut comprendre l'histoire de l'immigration en France. Il a été depuis cependant discuté, contesté, amendé. Il faut sans doute, lisant Pierre-Yves Deraine, conclure qu'il n'y eut pas trois mais quatre crises, la première, parisienne surtout et de peu de durée se déroule toute entière durant la seconde république, marquée par des émotions populaires à Paris ou en Normandie. Le prolétaire immigré est alors Allemand ou Anglais, et la traduction politique et juridique en est l'adoption de la

loi de 1849, qui permet aux autorités d'expulser tout étranger dont la présence sur le territoire national est susceptible de porter atteinte à l'ordre public. L'étranger est déjà germe révolutionnaire et facteur de désordre, travailleur aussi dont on redoute la concurrence sur le marché du travail et dont l'accès aux premiers droits sociaux pose problème. L'exhumation de cette pré-histoire de l'immigré renforce à vrai dire, plus qu'elle n'affaiblit les thèses défendues par Gérard Noiriel.

Il n'y a pas, dans l'histoire de la France contemporaine, de période de croissance rapide sans afflux de prolétaires immigrés, même s'ils sont au XIX^e siècle moins nombreux et les zones de réception plus étroitement localisées, pas non plus de République, c'est à dire de régime démocratique octroyant aux nationaux droits politiques et droits sociaux, sans émotion xénophobe et consolidation de la frontière entre Français et étrangers, ou du moins entre prolétaires français et travailleurs étrangers. Le rappel de l'épisode avait cependant, sur un autre plan, le mérite de montrer qu'à trop chercher un moment fondateur, on risquait aussi de ne plus percevoir certains des éléments de la généalogie de la question immigrée et de son traitement, qui parfois courent sur une très longue durée et au sein de laquelle convergent la question sociale, mais aussi celle du contrôle des épidémies [Bahsford et Howard, 2004], du statut de l'étranger et de la gestion des mobilités, pour n'en citer que quelques unes.

La généalogie de l'immigré, en tant que figure, mais aussi qu'occupant d'un statut juridiquement défini, remonte fort loin et nous lui connaissons de nombreux ancêtres parmi lesquels l'ouvrier du premier dix-neuvième siècle mais aussi le pauvre errant de l'ancien régime [Roche, 2003], l'aubain, le colonisé parfois. Et ces convergences ne se manifestent pas seulement par la permanence d'un certain nombre de tropes ou de craintes, mais aussi par le réemploi de dispositifs, de techniques et de modes de perception et d'observation des phénomènes.

Marie Claude a elle attaqué le problème par son autre extrémité,

le très contemporain, considérant que l'insistance sur la composante cyclique conduisait à sous-estimer l'importance des ruptures, dans les formes concrètes des conditions d'intégration par exemple, ou la distribution des populations migrantes dans l'espace urbain, relançant le débat sur la temporalité de l'histoire de l'immigration et de l'intégration sociale [Blanc-Chaléard, 2001]. Il n'est pas de mon propos ici d'entrer en cette discussion, d'autant que j'ai écrit déjà que proposer une temporalité propre à l'histoire de l'immigration en France qui combine et articule éléments cycliques, *trends* de longue durée, ruptures et brutalité de l'événement me paraissait tout à fait possible et souhaitable [Rygiel, 2003].

M'importe ici le fait que les questions posées par les premiers historiens de l'immigration sont demeurées longtemps au centre des débats et aussi la forte sensibilité, qui n'est pas homologie, des débats des historiens à la conjoncture politique et aux mutations idéologiques de notre société. La mise en évidence des manifestes similitudes entre les trois crises de l'intégration permettrait de répondre, sur le terrain politique, à ceux qui voyaient dans les caractéristiques des migrants des trente glorieuses les causes de l'échec social qui était le lot de partie de leurs enfants et justifiait les formes d'hostilité et de rejet qu'ils rencontraient.

L'entreprise, qui consiste à faire porter au dominé, que l'on déclare pris dans une essence, que l'on nomme souvent aujourd'hui une culture, la responsabilité du rapport de domination dans lequel il est pris, n'a rien ni de neuf ni de surprenant pour le sociologue. Il est précieux de pouvoir conduire un groupe d'élèves, d'étudiants, de syndicalistes ou de militants à examiner ce discours d'un œil neuf en le mettant en regard d'autres, similaires, mais produits en d'autres temps et à propos d'autres groupes. La pratique est efficace, à cette échelle du moins. Cela ne suffit pas cependant à penser la persistance, sur la longue durée, de formes de rejet des enfants des migrants venus d'Afrique du nord, que ni la pédagogie ni l'anti-racisme militant n'ont beaucoup entamé. Poser la possibilité d'une

rupture dans le processus historique était en prendre acte mais aussi contribuer, par la recherche du radicalement nouveau, tant à la production de discours politiquement efficaces qu'à penser les possibles contemporains.

C'est l'imbrication aussi, du politique et du savant, particulièrement forte sans doute en ce domaine parce qu'elle est nourrie tant par les engagements des individus que par le biais de la commande publique, qui nous fournit une clé permettant de comprendre la succession des figures qui marque l'histoire de l'immigration. L'immigré est d'abord, pour les historiens, comme d'ailleurs pour les sociologues des années soixante-dix, un travailleur mâle qui vend une force de travail, souvent banale, à la grande industrie. Soutier des révolutions industrielles successives et de la croissance, il a comme incarnations successives le sidérurgiste italien, le mineur polonais et l'O.S. algérien. Travailleur et prolétaire, il a pour espaces de prédilection l'usine ou le carreau des mines, mais aussi la rue et les arrières salles des cafés et des estaminets où se réunissent sections syndicales et cellules politiques. Cela conduisait à prêter moins d'attention à d'autres figures ou d'autres aspects de l'histoire de l'immigration, sa dimension rurale par exemple, ou la part des femmes en son sein, quoiqu'elle n'ait pas été oubliée par certains membres de la génération des pionniers, Janine en particulier. Il est aisé rétrospectivement de voir en ces caractéristiques des travaux d'alors, des manques, de s'en émouvoir, ou de s'en étonner, ce qui n'a selon moi pas grand sens. Il y avait à l'angle de vue adopté par les chercheurs de l'époque des raisons, fortes et qui certes n'étaient pas seulement scientifiques : ce qu'il fallait alors comprendre, outre les usages politiques de la xénophobie et les brusques retournements des politiques d'immigration, c'était, après une brève mais spectaculaire apogée, la dislocation, déjà bien avancée, des institutions qui avaient partie liée avec la classe ouvrière.

Certains des travaux publiés au cours de la dernière décennie semblent parfois s'attacher à substituer à ce portrait en pied une

photo de famille qui n'oublie aucun type migrant. Les transformations contemporaines des flux migratoires, l'entrelacement de plus en plus manifeste des thématiques migratoire, coloniale et de genre, au point que l'on peut entendre des politiques, à l'occasion d'un débat sur l'identité nationale, déclarer que la devise républicaine et l'égalité des sexes définissent l'identité française, permettent d'en rendre compte en partie, ainsi que la division accrue du travail qu'induit tant le raccourcissement de la durée des thèses que leur multiplication et que la tendance des sciences humaines contemporaines à « déconstruire » tous les agrégats et les collectifs et à monter qu'ils sont généralement composés d'une multitude de sous-groupes (il y a, parmi les Italiens, des Siciliens et des Piémontais, des hommes et des femmes, des riches et des pauvres, des antifascistes et des partisans de Mussolini), qui peuvent à leur tour être déconstruits jusqu'à parfois considérer que chaque parcours migrant est une aventure singulière, irréductible à aucune autre et que l'on ne peut les agréger qu'au prix d'une abstraction. Les produits de ce mouvement peuvent prêter à sourire lorsque le projet est d'atteindre par l'écriture sociologique ou historique une singularité ou un concret donnant accès à une connaissance plus vraie que celle que règle un concept, mais peuvent aussi s'avérer singulièrement féconds quand ils permettent de rappeler que toute catégorie est le produit d'une abstraction et souvent d'une histoire, supposant l'oubli d'une multitude de déterminations et que soient subsumées une infinité de différences.

S'ils étaient incontestablement les héros de l'histoire qui s'écrivait alors, les migrants n'en étaient cependant pas les seuls acteurs. L'histoire de l'immigration mettait aux prises, selon des dosages qui différaient en fonction des auteurs, migrants, employeurs, représentants du monde ouvrier français, participants à la sphère politique et puis bien sûr l'État, sous sa forme républicaine, et par là tous les acteurs contribuant à la formation de l'opinion publique. La centralité, précoce et constante, de l'État dans les travaux traitant d'histoire de l'immigration en France est sans doute une particularité natio-

nale de l'histoire de l'immigration. Certains auteurs en sont venus, le constatant, à parler d'une « école française de l'histoire de l'immigration », que caractériserait l'importance qu'elle accorde à l'État et la manière dont elle l'aborde. De fait, l'histoire de l'immigration en France ne naît pas comme l'accomplissement d'un devoir de mémoire par des descendants d'immigrés, et n'est pas d'emblée une histoire des populations immigrées procédant par accumulation d'histoires d'immigrés de diverses provenances.

L'influence de Gérard Noiriel et du *Creuset français* est ici indéniable. L'histoire de l'immigration qu'il propose est dès cette date une socio-histoire de l'État et elle fait de l'État-Nation, garant du bon fonctionnement du marché du travail, instituteur de la nation et acteur des relations internationales, le personnage central du processus d'immigration. Si la synthèse est cependant possible et efficace, c'est parce que les préoccupations de son auteur se marient à merveille aux travaux et aux thèses de la décennie qui s'achève alors, dont les siens propres, qui tous accordent une grande attention à l'État, en ses différentes figures, et peuvent, par ce biais, être pensés en lien, qu'il s'agisse d'une histoire des relations internationales explorant les négociations d'État à État relatives aux questions migratoires, avant de s'intéresser à l'histoire des migrants rencontrés d'abord dans les archives diplomatiques [Milza, 1981], d'une histoire institutionnelle qui s'interroge sur la naissance et le développement d'un appareil d'État nouveau, spécialisé dans le traitement de l'immigration et des migrants [Bonnet, 1976], ou d'une histoire des représentations et des émotions politiques liées à l'immigration [Schor, 1985].

Les travaux entrepris dans le cadre du séminaire d'histoire sociale de l'immigration avaient pour arrière plan ces débats et cherchaient à s'y raccorder. Le premier thème ainsi choisi fut celui des refoulements et des rapatriements d'étrangers durant les années trente, objet permettant d'examiner la genèse d'une « réglementation et d'une organisation permettant la sélection des futurs migrants, le

contrôle de leur affectation géographique et professionnelle, la régulation des flux de sortie du territoire³. » Le chantier proposé se situait dans le prolongement d'une histoire sociale attentive aux techniques élaborées au sein de l'appareil d'État et aux effets, pour et sur les individus et les populations prises dans les logiques d'États, des pratiques administratives. L'originalité de l'entreprise provenait des points d'observation retenus et des sources privilégiées. Nous partions d'un constat : « Ce ne sont pas cependant les services centraux de l'administration, ni des commissions parlementaires, qui dressent la liste des travailleurs étrangers qui devront quitter le pays. La décision est la plupart du temps prise, ou au moins préparée, localement, par les services préfectoraux, après l'intervention d'un certain nombre d'acteurs, dont les services de la main d'œuvre, voire les entrepreneurs ou les services consulaires concernés⁴ ». Il s'agissait alors de retrouver les traces, au plus près possible, des interactions entre agents de l'État et immigrés, en postulant que les effets de celles-ci n'étaient pas neutres.

Cela conduisait à tenter d'exploiter les sources, souvent pauvres mais abondantes, que constituaient les milliers de dossiers ouverts à l'occasion d'une procédure administrative (expulsion, refoulement, demande de carte d'identité d'étranger) intéressant un travailleur étranger, ce qui amenait assez nécessairement à faire une place à l'analyse sérielle dans le dispositif de recherche.

Les produits de ce premier cycle du séminaire allaient présenter quelques traits imprévus. Le premier vint de la collaboration, bienvenue mais inattendue, de quelques hôtes étrangers, qui en furent, durant leurs séjours à Paris, des auditeurs réguliers. Certains parmi eux étudiaient des objets très similaires à ceux que nous abordions. C'était par excellence le cas de Mary Lewis [Lewis, 2007], qui en-

3. Atelier histoire sociale de l'immigration, « Bilan de l'année 1997-1998 », serveur *Clio*, 11 juin 1998, <http://barthes.ens.fr/Clio/seminaires/himmig/bilan9798.html>.

4. Atelier histoire sociale de l'immigration « Bilan de l'année 1997-1998 », serveur *Clio*, 11 juin 1999.

tamait alors une thèse consacrée aux expulsions d'étrangers, mais aussi de Jair da Souza Ramos, auteur d'une thèse remarquable sur les politiques de sélection des migrants suivies par le Brésil ; de Michael G. Esch enfin, dont le travail sur le droit de la nationalité et de l'immigration allemand croisait nos thèmes. Les débats en prirent rapidement une tournure comparatiste et eurent assez vite comme enjeu l'existence d'une éventuelle originalité française et la détermination de la meilleure manière de la faire apparaître. Là encore, le lieu, les institutions plutôt, pensaient pour nous, puisque c'étaient les liens tissés entre l'Ehess et l'E.N.S. autour du D.E.A. de Sciences sociales de l'E.N.S. qui étaient à l'origine de ces circulations qui infléchissaient tant la définition de l'objet que le mode d'appréhension de celui-ci.

L'ouvrage qui rend compte de ces travaux [Rygiel, 2004a], tardivement paru, en porte la marque, divisé en ses deux parties. La première explore la façon dont divers États, en particulier le Brésil et l'Allemagne, définirent, sinon simultanément, du moins au cours d'une même période, les migrants qu'ils souhaitaient attirer en même temps que les étrangers indésirables qu'il s'agissait alors à la fois d'empêcher d'entrer et d'expulser s'ils se trouvaient sur le territoire. La seconde partie est elle centrée sur le traitement des populations étrangères par la France de l'entre-deux-guerres, introduisant un double système de comparaison : entre populations (travailleurs industriels, migrants coloniaux et étrangers aisés de diverses provenances), mais aussi entre territoires. L'ensemble trouvait son unité en référence à une historiographie qui avait fait de l'État-nation, et particulièrement de ses services centraux, l'acteur clé d'une histoire de l'immigration qui était, pour partie, une histoire de la naissance et de la consolidation d'un appareil de gestion des migrations et de contrôle des populations migrantes. Tout en prolongeant ces intuitions par la poursuite de l'étude des conditions de mise en œuvre des dispositifs dont souvent nous connaissions déjà la genèse, nous proposons d'autres angles de vue, regardant l'action de l'État non

depuis son cœur où s'élaborent réglementations et directives, mais à la fois par en bas, aux points où s'appliquent ses forces, et par dessus en mettant en regard le fonctionnement, pour un objet similaire, de plusieurs appareils d'État.

C'était un choix bien sûr, mais qui dérivait là encore des conditions de production de l'ouvrage. Il s'était révélé difficile de lancer un chantier collectif pour des raisons tenant en partie à l'organisation du travail universitaire, qui rend peu rentable la participation de chercheurs ou d'apprentis chercheurs à des entreprises collectives qui ne soient pas juxtapositions de recherches personnelles, mais aussi parce que le recensement des sources envisagées faisait apparaître de très importantes lacunes archivistiques rendant difficile une exploitation systématique des sources subsistantes. Seuls en effet une vingtaine de départements conservent des archives relatives aux refoulements des années trente et « l'observation de la carte de leur répartition nous conduit à remarquer que sont absents les principaux départements industriels et ceux abritant une très importante population étrangère⁵ ». Le séminaire demeura donc un lieu où s'exposaient et se confrontaient les points de vue de chercheurs, plus qu'un atelier permettant un travail commun sur un même appareil de sources. Certains des résultats de ce travail, et aussi des pistes qu'il permettait de soulever, n'étaient cependant pas dénués d'intérêt.

L'étude « par en bas » des conditions d'application de la législation et de la réglementation nationalement définie mettait en évidence de fortes variations dans les formes de mise en oeuvre autant que dans leurs effets, selon le contexte local, mais aussi selon les populations affectées. Le résultat était sinon attendu du moins suspecté ; certains de ses déterminants l'étaient moins. L'usage des dossiers administratifs mettait en évidence le fait que l'administration des populations immigrées ne pouvait se comprendre locale-

5. « Le refoulement des étrangers durant l'entre-deux-guerres. Examen des conditions de l'usage du mot et de la procédure », serveur Clio, 1/4/1998.

ment comme un face-à-face inégal entre fonctionnaires et migrants, ni, par voie de conséquence, l'administration des populations migrantes seulement comme mise en forme du social par l'État. De multiples acteurs intervenaient dans le déroulement des procédures : employeurs, mais aussi élus, voisins, sans compter les représentants de multiples administrations - police, services préfectoraux, inspection du travail, gendarmerie, justice parfois - dont les représentants incarnaient chacun une logique d'institution propre tout en imprimant parfois au traitement des dossiers une marque personnelle dont il était possible de retrouver la trace mais aussi de mesurer les effets. L'État n'était pas seulement un acteur, mais un lieu, ou plutôt une collection de lieux. S'y croisaient, y négociaient, de multiples intervenants dont les habitus, négociations et affrontements pesaient tant sur le sort des individus - qui eux mêmes, quoique pris dans un rapport de domination, parvenaient à développer, parfois avec succès, leurs propres stratégies - que, de façon repérable là encore, sur les effets locaux des politiques suivies.

Cette approche nourrissait une évidente parenté avec celle mise en œuvre par une nouvelle génération de chercheurs, parmi lesquels Anne Sophie Bruno [Bruno, 2006], Alexis Spire [Spire, 2005] ou Claire Zalc [Zalc, 2002], qui, préparant alors leur thèse, participaient régulièrement aux activités du séminaire. Cela nous amènerait, quelques années plus tard, à tenter de dégager ensemble quelques unes des implications de cet instant historiographique. Le long et parfois touffu papier issu de cet effort [Rygiel, 2006a], outre qu'il insistait sur la richesse de sources jusque là peu utilisées, pour peu que l'on se donne les moyens, en particulier statistiques, de leur exploitation, et proposait, pour la France du XX^e siècle, une histoire du contrôle des migrants qui, partant des conditions concrètes de l'administration de ces populations, mettait en évidence une tendance, sur la longue durée, à l'étatisation des procédures, entendue comme une exclusion, jamais achevée, des acteurs non étatiques de la phase de traitement des dossiers individuels et à leur bureaucratisation. À l'exa-

men, impliquant souvent un face-à-face, de la situation des individus et de leur profil social, succédait le traitement réglé de dossiers au sein desquels les documents administratifs fournis pesaient plus que les témoignages, les enquêtes et les interventions des différents acteurs sociaux. Ces transformations affectaient en retour les possibilités d'action et les stratégies des migrants, qui tendaient à s'ajuster aux contraintes posées par l'administration et qui avaient donc elles-aussi leur histoire.

Si l'étude depuis les guichets se révélait riche, c'était le choix d'adopter parfois le point de vue de Sirius qui allait avoir dans mon activité de recherches les prolongements les plus durables. Je rejoignais là encore, pour n'évoquer que le seul champ de l'histoire de l'immigration, des développements historiographiques en cours. Nancy Green pratiquait et théorisait [Green, 2002] la comparaison à diverses échelles et Judith Rainhorn [Rainhorn, 2005] poursuivait alors une belle thèse qui en montrait la fécondité. J'étais cependant frappé de ce que la comparaison était surtout utilisée pour mettre en évidence et comprendre les spécificités et l'originalité d'une situation, d'une tradition nationale, alors que m'intriguaient les similarités et les convergences, qui apparaissaient encore plus nettes lorsque l'on pratiquait une comparaison ne s'arrêtant pas à un parallèle entre la France et les États-Unis, qui tendait alors à devenir canonique. Celles-ci, pas toujours notées, plus rarement encore explorées, pouvaient tenir aux dispositifs de contrôle des migrations comme aux discours les justifiant ou les contestant. Ainsi, durant l'entre-deux-guerres, l'acceptabilité des migrants est définie en référence à des critères très semblables en France, en Suisse [Arlettaz et Silvia, 2004], en Allemagne, en Belgique [Caestecker, 2000] ou encore en Grande-Bretagne et le traitement administratif des populations migrantes y obéit à des procédures très similaires. L'enjeu de ce constat était pourtant important, puisque la similarité de l'évolution affectant quasiment plusieurs États invitait, pour en rendre compte, à chercher d'autres éléments d'interprétation que le seul jeu des institu-

tions et des forces politiques nationales.

3.2 Écritures historiennes électroniques

Cette entreprise historique était couplée, dès l’origine, avec un dispositif électronique, le site d’histoire sociale Clio, créé à l’automne 1996, section du serveur Barthes que venait de lancer Éric Guichard. Ce site avait pour fonction première de mettre à la disposition des participants au séminaire les documents relatifs à celui-ci (programme, résumés des interventions). Il devint assez vite un site savant offrant à un public plus large, dont la correspondance qu’il générait nous révélait l’existence, informations et ressources relatives à l’histoire de l’immigration (articles, compte-rendus, bibliographies, sources éditées). Nous en fîmes également le cadre et le moyen d’expérimentations en écriture électronique savante [Rygiel, 2000c].

Utilisant les données rassemblées lors d’une enquête précédente, nous avons pu ainsi, avec Anne Sophie Bruno et Éric Guichard, proposer un atlas électronique interactif de la présence étrangère en France durant l’entre-deux-guerres, l’*Atlas Clio*. Mis en ligne en 1999, il permet à l’utilisateur d’obtenir des cartes dont il peut paramétrer un certain nombre de caractéristiques. Le dispositif apparaît aujourd’hui assez artisanal, mais il était alors innovant. Le site *Clio* permit la naissance de la première revue électronique d’histoire savante en langue française, ou avec la publication du *Bon Grain et l’Ivraie*, l’une des premières publications simultanées sous forme électronique et sous forme papier d’un ouvrage d’histoire universitaire. Il nourrit également une réflexion, tôt entamée [Rygiel, 1998], consacrée aux implications de l’introduction et de la généralisation de l’informatique-réseau dans la recherche historique, à laquelle contribua aussi, quelques années plus tard, la mise sur pied et la maintenance, de 2000 à 2005, du site de la revue *Le Mouvement Social* [Rygiel, 2002].

Trois idées forces, qui étaient alors loin d’être toujours parta-

gées, structuraient cette activité. L'une était que le terme informatique était aussi important que le terme réseau pour comprendre les phénomènes alors considérés comme participant à ce que l'on commençait à nommer la « révolution Internet ». Nous en tirions deux conséquences. La première était que réalisations et réflexions s'inscrivaient dans une tradition savante déjà ancienne, dont les apports n'étaient en rien rendus obsolètes au cours de ce deuxième âge des réseaux informatiques. Le concept-clé rendant compte de ce qu'est le web demeure l'hypertexte, théorisé par Vincent Cerf dans les années 50, héritier lui même d'une histoire longue. Quant aux historiens confrontés au réseau et à des machines envahissantes, ils reliront toujours avec profit les livraisons de *Mémoire Vive*.

De cela découlait aussi l'idée que ne voir dans les transformations en cours que l'apparition d'un medium nouveau permettant de diffuser autrement des produits et des objets sans cela inchangés, ou bien d'en fournir une représentation fidèle, était se condamner à n'en pas comprendre les enjeux [Rygiel, 2005a].

L'informatique-réseau, en tant qu'elle permet l'automatisation d'un certain nombre d'opérations constituant en manipulations de symboles et permet une dissémination rapide et ample des produits obtenus, affecte considérablement les conditions de production des objets qui incorporent le produit de manipulations réglées de symboles, ce qui est le cas d'une bonne partie des productions culturelles et savantes, et en particulier de l'histoire. C'est, si l'on reprend la terminologie de Jack Goody, la technologie de l'intellect qui se transforme sous nos yeux, et avec elle l'outillage de l'érudition. Il s'en suivait que le plus intéressant, en tant que praticien, était d'imaginer et d'expérimenter des formes d'écriture nouvelles plutôt que de s'intéresser aux transformations de la diffusion d'objets pour l'essentiel inchangés. Non que cette dimension soit dépourvue d'intérêt ou d'enjeux - toute l'histoire d'Internet montre au contraire que les acteurs parvenant à occuper une position de médiateur ou de diffuseur accaparent l'essentiel de la richesse et des rémunérations sym-

boliques produites par l'activité du réseau - mais elle offre peu de bénéfices heuristiques et nous ne disposons de plus alors ni des ressources ni des appuis permettant de bâtir une position de ce type.

Définissant la socialisation de l'informatique-réseau comme transformation en cours du système technique mobilisé par l'activité érudite, nous en déduisons l'hypothèse d'une mutation probable de l'activité historique en tant qu'elle est métier, le terme étant compris en son double sens d'activité socialement structurée et de mise en œuvre de procédures ayant pour finalité la production d'objets. Même si elle semble aujourd'hui plus probable que réalisée [Rygiel, 2006b], et parfois déniée en tant que possibilité, l'hypothèse offrait un cadre de réflexion et parfois des repères pour l'expérimentation, dont l'ouvrage dirigé avec Serge Noiret constitue un bon aperçu [Rygiel, 2005b]. Ce volume est issu d'une rencontre tenue en octobre 2002 à Paris, à l'initiative de deux revues, l'une française, le *Mouvement Social*, l'autre italienne, *Memoria i Reserca*, qui entretenaient des liens réguliers et avaient en commun d'avoir tôt investi l'espace électronique. L'objectif premier était, à partir d'une réflexion sur les usages des uns et des autres et de l'observation des discours historiques tels qu'ils se déployaient sur la toile, de repenser les stratégies électroniques des revues confrontées à une nouvelle donne électronique. L'ère des expérimentations isolées et des pionniers de l'histoire en réseau, que marquait aussi une relative indivision du travail, s'achevait.

De nouveaux acteurs, plate-formes de diffusion, grandes institutions scientifiques, s'apprêtaient à prendre une place prépondérante, cependant que l'informatique-réseau n'apparaissait plus comme une activité ésotérique réservée à quelques rares initiés, mais devenait le support de pratiques professionnelles ordinaires et quotidiennes. Pour les grandes revues, l'heure n'était plus aux sites maison patiemment bricolés mais au choix du ou des prestataires de services informatiques - au prix d'ailleurs d'une standardisation des produits et souvent d'un appauvrissement des compétences des acteurs, dont

la conséquence était la généralisation de pratiques rarement innovantes.

L'ouvrage qui rendait compte des débats naissant de ce contexte, faisait le pari d'être le moins possible lié aux détails des procédures alors utilisées et apparaît, rétrospectivement, à la fois comme un hommage à la génération des pionniers et une description des pratiques historiennes du réseau de l'époque, du moins pour les praticiens de l'histoire contemporaine. Aujourd'hui encore, il demeure à peu près le seul ouvrage en langue française évoquant les pratiques électroniques des historiens confrontés pour la première fois au réseau. De plus, il me semble que le cadre de réflexion proposé alors, articulé autour des notions de métier et d'écriture, conserve aujourd'hui encore sa pertinence.

3.3 Des institutions au genre

La parution d' *Historiens et Internet* en 2005 - là encore la gestation de l'ouvrage fut un peu longue - marquait aussi pour moi une étape. Elle sonnait comme un adieu à une pratique active de l'informatique et du réseau, qui devenait, au sens propre, une affaire d'État et ne permettait plus, à titre individuel, qu'une activité assez routinière, à moins d'une spécialisation exclusive.

La date coïncidait avec ma sortie du secrétariat de rédaction du *Mouvement Social*, au sein duquel j'étais chargé des « affaires électroniques » et l'arrêt de ma participation au séminaire d'Histoire sociale de l'immigration à l'E.N.S. J'éprouvai le besoin de dégager un peu de temps pour une activité de recherche personnelle, pas seulement par goût, mais parce que je constatai alors que je n'avais plus beaucoup à proposer qui soit neuf et tendais à me répéter. Site et séminaire m'étant toujours apparus en symbiose, l'arrêt de l'un conduisit peu à peu à l'arrêt de l'autre. Je passai, pour le séminaire, le relais à Alexis Spire et Claire Zalc, conservant au serveur une activité minimale, faute d'avoir su trouver un repreneur. Éric Guichard et moi

l'avons cependant maintenu en ligne, considérant qu'il offrait aux lecteurs l'équivalent de plus de dix mille pages papier d'informations bibliographiques, de données statistiques, de textes et de cartes qui, outre qu'elles pouvaient toujours être utiles aux étudiants et aux chercheurs, témoignaient des recherches qui avaient eu lieu dans ce cadre.

Ces recherches, pour ce qui touche à l'histoire de l'immigration, connurent, de 2000 à 2005, deux phases distinctes. Le séminaire devint, au début des années 2000, un lieu d'information et de rencontres autour des travaux récents en histoire de l'immigration avec comme thème premier, assez vaguement défini, « Migrants et Institutions ». L'histoire de l'immigration commençait à se diversifier, et si l'État ou l'une quelconque de ses émanations apparaissait toujours présent à la lecture des projets de recherche des jeunes chercheurs, il était alors difficile de définir un thème qui permette à tous de prendre part aux discussions. Le principal apport de ces années ne fut cependant pas une réflexion sur ce thème, assez vague pour plaire à tous, mais trop imprécis pour nourrir une véritable réflexion collective, mais l'exploration de figures migrantes jusque là peu évoquées, ou n'ayant pas fait l'objet, en tant que telles, d'une élaboration historique. Là encore nous nous inscrivions dans une inflexion historiographique. Il semblait tout à coup que les migrants les plus intéressants étaient tous ceux qui n'étaient pas des prolétaires employés par la grande industrie ou les mines.

De fait, le petit commerçant immigré, l'étudiant étranger, le migrant-paysan et ces dernières années les femmes migrantes et les migrants coloniaux, ont été les objets de beaucoup d'attention et le séminaire d'Histoire sociale de l'immigration, à son échelle, a contribué à ce mouvement. Le premier colloque international consacré à l'histoire des migrations étudiantes tenu en France, confié à Nicolas Maniatis et Natacha Tikhonov⁶, fût organisé dans ce cadre, de même que

6. <http://barthes.ens.fr/clio/seminaires/himmig/etud.html>, consulté le 2/3/2010.

la première journée d'étude consacrée à l'histoire de la petite entreprise immigrée en France, prise en main par Anne-Sophie Bruno et Claire Zalc. En sont issus deux ouvrages [Tikhonov et Rüdiger, 2003] qui font, chacun pour leur objet, aujourd'hui référence. Le choix, dans le cadre de ce même séminaire, d'étudier « Les femmes en migrations », puis « Le genre en migration », s'inscrivait pour partie, dans une même logique.

Le portrait de famille ne pouvait oublier la présence, ancienne, numériquement importante, des femmes dans l'immigration, particulièrement en France, et en particulier leur participation, là aussi fort ancienne, à la sphère productive. Sur la longue durée, la domesticité, le commerce, le travail agricole, l'industrie également, emploient une main d'œuvre féminine et étrangère nombreuse, dont nous connaissions assez peu les travaux et souvent moins encore les vies de celles qui les accomplirent.

La voie, pour les historiens français, avait été ouverte déjà quelques temps avant par Nancy Green⁷ ou Janine Ponty⁸. De plus, les historiens qui s'étaient intéressés à l'intégration et aux transmissions des pratiques culturelles avaient, même s'ils ne l'avaient pas toujours théorisé, pris en compte la présence des femmes, qui apparaissaient certes souvent d'abord en tant que mères ou qu'épouses, mais qui n'en étaient pas moins présentes. Nous ne cherchions d'ailleurs pas d'abord l'originalité, puisque l'enjeu, dans le cadre de ce séminaire, était toujours de trouver un thème fédérateur, qui, s'appuyant sur des travaux et des préoccupations émergentes, puisse offrir un espace d'échanges et de confrontation⁹. De fait, quelques

7. Outre le programmatique Green Nancy L., *Repenser les migrations*, Paris, P.U.F., 2002, on pourra aussi voir un texte plus ancien : Green Nancy L., « La femme juive, formation et transformation » in Perrot Michelle et Duby Georges, dir., *Histoire des femmes en Occident*, vol. 4, XIX^e siècle, dir. par Geneviève Fraisse et Michelle Perrot, Paris, Plon, 1991, p. 215-229.

8. En plus de la thèse déjà citée de Janine Ponty, on verra Ponty Janine, « Des Polonaises parlent : mémoires d'immigrées dans le Nord/Pas-de-Calais entre les deux guerres mondiales », *Revue du Nord*, n° 250, tome LXIII, juillet-septembre 1981, p. 725-736.

9. <http://barthes.ens.fr/cliio/seminaires/himmig/past.html>, consulté le 2/3/2010.

thèses, quelques travaux, s'entamaient ou se soutenaient qui avaient en commun d'emprunter à l'histoire des femmes, plus que du genre d'ailleurs, des outils ou des thèmes, dont celles de Natacha Lillo, de Linda Guerry ou d'Amelya Lyons qui furent alors des participantes attitrées.

Il était prévu que ce dernier cycle de deux ans nous permette de faire un point historiographique à partir duquel réfléchir aux apports possibles, pour l'histoire de l'immigration, du lexique et des outils de l'histoire des femmes et de l'histoire du genre. La chose a pris plus d'ampleur et de temps que prévu, malgré un démarrage difficile. Si en effet la première saison du séminaire, consacrée aux femmes en migration, trouva son public, souvent exclusivement féminin, la décision d'explorer l'année suivante la façon dont la prise en compte des logiques de genre pouvait affecter le regard que nous portions sur l'histoire des migrations se traduisit par des salles souvent quasi-vides. Quelques séances, dûment annoncées, se transformèrent en discussions animées à deux ou trois dans les cafés des alentours. La conclusion en était souvent que les historiens s'occupant d'autre chose que de rapports de genre étaient rétifs à l'introduction de ces perspectives ou de ce vocabulaire dans leurs travaux, alors que les autres sciences sociales et les historiens inscrits dans d'autres traditions nationales y voyaient le moyen d'enrichir et de renouveler leurs travaux.

Naquit alors l'idée d'une journée d'études dont la fonction serait, tant de clore le cycle en cours, que de permettre à quelques doctorants d'entrer en contact avec de jeunes historiens étrangers familiers de ces thématiques. L'école d'été franco-canadienne projetée ne vit cependant par le jour, victime indirecte de l'évolution de la situation politique canadienne qui conduisit, au plus mauvais moment pour nous, à la disparition de l'agence censée soutenir et financer la manifestation. Cependant, les contacts avaient été pris avec un certain nombre de chercheurs canadiens et quelques institutions françaises, peu emballées par l'idée d'une rencontre de thésards français et ca-

nadiens, mais intéressées par le thème. L'école d'été devint un colloque international, qui aurait pour cadre l'E.N.S. Le projet, ainsi reconditionné, était plus facile à vendre aux bailleurs de fonds potentiels, même si, ce qui est courant dans les sciences humaines, il fallut multiplier les partenaires et rogner sur tout pour parvenir, avec 20 000 euros, à réunir 86 intervenants, venant parfois de fort loin, durant trois jours à Paris. Il fallut tout l'enthousiasme et surtout le travail des membres du comité d'organisation du colloque¹⁰, composé pour l'essentiel d'historiens étant intervenus dans le cadre du séminaire, pour que cela soit possible, l'aide aussi de plusieurs institutions, dont le centre d'histoire sociale du vingtième siècle, dirigé alors par Annie Fourcaut, qui lui assura un soutien permanent. Nous avons géré ensemble et en même temps, contraintes d'intendance et projet scientifique et cela, malgré de normales divergences, en bonne entente.

Je crois pouvoir dire que nous étions d'accord sur la nature même du projet. Il s'agissait à la fois de légitimer un certain nombre de pratiques de recherches dans le champ qui était le nôtre (l'histoire des migrations), et d'offrir à un public français (que nous espérions composé pour une bonne partie de jeunes chercheurs) un accès à des travaux provenant d'autres sciences sociales ou d'autres traditions nationales, qui nous semblaient méthodologiquement ou conceptuellement intéressants. Nous désirions proposer un état des lieux et nous définissions comme passeurs, ce qui conduisait à composer un programme qui prenait acte de la diversité des pratiques et des approches des chercheurs du champ et tentait d'en rendre compte, sans privilégier une école plutôt qu'une autre. Cela conduisait à ne pas choisir entre les différentes définitions du ou des genres portées par les uns et les autres et donc à accepter que s'expriment des points de vue parfois antithétiques. Quant aux limites chronologiques et géographiques, elles furent dictées par les limites de nos

10. Nicole Fouché, Nancy Green, Natacha Lillo, Manuella Martini, Natalia Tikhonov, Serge Weber.

compétences. Nous connaissions bien les domaines américains et européens, moins les autres aires géographiques. Le cadre devint le monde atlantique, puisqu'il nous apparaissait difficile de valider des propositions portant sur des aires géographiques dont nous connaissions peu l'histoire et moins encore l'historiographie. De plus ce cadre avait, au regard des traditions historiographiques, une certaine consistance. Considérant enfin que le nombre de travaux produits par la communauté scientifique dépasse de loin les capacités d'un individu, et même d'une équipe, à en prendre connaissance, particulièrement quand la thématique est si vaste, la décision fut prise de lancer tous azimuts, et surtout par le biais d'Internet, un appel à contribution ¹¹, très en amont de la tenue du colloque, plutôt que de tenir un colloque sur invitations.

Le résultat fut une avalanche de propositions. Nous en avons examiné plus de 120, émanant d'un peu partout et dont beaucoup étaient faites par des chercheurs dont aucun de nous ne connaissait l'existence. Il fallut faire des choix. Nous avons bien sûr tenu compte de la qualité des propositions, mais aussi souhaité proposer le panorama le plus large possible des multiples usages du genre par les historiens des migrations. Nous avons tenté de retenir des propositions qui évoquaient des périodes, des populations, des espaces différents, afin de laisser ouvert le jeu possible des comparaisons, et aussi délibérément voulu offrir le plus de diversité théorique et de points de vue possibles, considérant que la structure du programme et le choix d'historiens chevronnés pour mener les débats consécutifs à chaque session constitueraient une armature suffisante. Quelques superbes dialogues de sourds témoignèrent, lors de plusieurs sessions, de ce que nous étions bien parvenus à mettre en présence les porteurs de modes de représentation concurrents de phénomène de même ordre.

11. <http://barthes.ens.fr/clio/dos/genre/genre.html>.

4 L'historien, le collectif, les institutions

La préparation du colloque HGM devait être, du moins j'en étais fermement convaincu, pour un temps, mon dernier grand chantier collectif, manière de clore une période durant laquelle mes propres préoccupations et travaux étaient passés au second plan.

J'entamai du reste la rédaction d'un texte, consacré aux migrations en Europe et en Amérique du Nord du milieu du XIX^e siècle au milieu du XX^e, qui tenait à la fois de la synthèse et de l'essai historiographique. Ce travail de commande, lié à la préparation d'une question d'agrégation, sur la suggestion de Paul-André Rosenthal, qui avait eu vent de la naissance d'une nouvelle collection chez un éditeur parisien, devint un livre [Rygiel, 2009b] - enfin, un manuscrit, d'abord - à la rédaction duquel je pris d'ailleurs beaucoup de plaisir. Pour la première fois de mon existence de chercheur, je rédigeai un texte sans avoir à faire face à une échéance pressante et pouvais prendre le temps d'en travailler l'écriture. Cela me permettait de plus de mettre de l'ordre dans la masse de notes et de fiches que j'avais accumulées au cours des dix années précédentes et de revenir, empruntant la voie de la synthèse, sur des questions que je labourais depuis longtemps. Celle d'abord des liens qu'il était possible d'établir entre une histoire des modes de contrôles des migrations et de gestion des migrants et les vies et les itinéraires de ces derniers.

La posture qui consiste à opposer déterminisme socio-économique et libre arbitre des individus est assez fréquente dans la littérature traitant des migrations. Elle y prend souvent les traits d'un plus ou moins savant maniement des notions de structure et d'*agency*, ce qui ne la rend pas plus pertinente. Je tentai un récit des grandes migrations transatlantiques et des grandes remues d'hommes qui affectent l'Europe au cours de la même période qui voit dans celles-ci le produit de l'entrecroisement des actions des multiples acteurs intervenant dans la migration, dont les migrants eux-mêmes, inventant

sous la contrainte - souvent durement ressentie - des transformations macro-sociales, des conduites adaptées à leurs fins propres, elles-mêmes socialement définies. Cela revenait à dire que les migrants, confrontés à un environnement incertain et qu'ils n'ont guère les moyens, en tant qu'individus, de transformer, se débrouillent comme ils peuvent pour arriver à leurs fins en utilisant les ressources dont ils disposent. Les sources, pour l'essentiel sociologiques, de cette construction, sont assez faciles à repérer pour que je ne revendique pas la paternité d'une invention, mais il me semble que cela permettait de lier ensemble des pans historiographiques souvent disjoints ou opposés.

L'ouvrage tentait également de prendre en compte diverses historiographies nationales, et pas seulement française et américaine. Là encore il n'était pas le premier du genre, mais l'un des seuls en français en ce cas, et le seul sans doute à replacer l'histoire française des migrations dans un contexte européen, marqué, en Europe du Nord-Ouest, plus nettement à partir de la Première guerre mondiale, par des évolutions convergentes, du moins quant aux modes de régulations des migrations. Plusieurs États se fournissaient alors en main d'œuvre banale sur un marché déjà internationalisé, quoique non encore mondialisé. Ils développaient des services administratifs, qui avaient partie liée avec les services de la main d'œuvre des ministères du travail qui naissent au début du vingtième siècle, afin de réguler le volume des entrées et des sorties et souvent l'affectation des travailleurs étrangers. Les conditions du possible accès à la citoyenneté des nouveaux venus faisaient souvent l'objet de vives controverses, qui s'accompagnaient de tentatives de redéfinition de la nation. L'exceptionnalité française se faisait moins saillante. Il s'agissait plus alors de repérer des écarts à un schéma plusieurs fois répété que de définir une différence de nature. Cela m'amènerait, plus tard, à chercher l'une des racines des similarités constatées dans la sphère du droit, passant d'une histoire comparant volontiers, les lieux, les moments, les populations, les nations, à une histoire de la sphère

internationale cherchant à débusquer la genèse de normes ou de pratiques assez largement répandues et leur circulation, autre façon de regarder, en faisait un pas de côté, ce qui se passait dans le cadre de l'État-nation, en le surplombant cette fois.

4.1 Historiens et entreprises éditoriales

La préparation de cet ouvrage m'entraîna à consacrer plus de temps que je ne l'avais fait auparavant aux questions d'édition et de diffusion. J'avais jusque là été assez privilégié. Mes trois premiers volumes avaient été pris en charge par les presses des établissements d'enseignement supérieur dans le cadre duquel les travaux et manifestations leur donnant naissance avaient été préparés, sur la base de rapides discussions et d'un accord oral. Certes la diffusion des volumes était modeste, leur écho aussi, les rémunérations nulles et le travail éditorial inégalement satisfaisant, mais les ouvrages existaient, étaient accessibles au public des spécialistes et je n'avais pas eu à perdre de temps en négociations tortueuses ou en discussions oiseuses. Je découvris, au milieu des années 2000, une situation différente. Le projet de collection dans laquelle devait paraître le volume consacré à l'histoire des migrations transatlantiques ne vit pas le jour. J'avais un, ou plutôt plusieurs textes à placer, dont aucun n'avait d'évidence sa place dans les productions de presses universitaires et les éditeurs privés, souvent mal en point, ne se bousculaient pas pour les éditer ou plutôt proposaient des conditions qui n'étaient pas acceptables.

La situation assez confuse que Schiffrin, parlant d'édition sans éditeurs, a résumé d'une formule, se traduisait par d'assez curieux comportements. Il fallait à certains fournir un fichier prêt à flasher, à d'autres de l'argent et parfois beaucoup (l'une des demandes d'ailleurs n'étant pas exclusive de l'autre) ou bien discuter d'un texte et de son opportunité, des modifications à lui apporter, avec des gens dont on se demandait parfois s'ils avaient jamais ouvert un livre d'histoire.

Ce n'étaient pas seulement les éditeurs qui disparaissaient ou se faisaient rares, c'étaient les correcteurs, les graphistes et les chargés de suivi éditorial compétents qui se faisaient rares, et aussi les auteurs, auxquels il revenait désormais d'assumer les tâches des précédents en plus des leurs propres, tout en devenant les clients des maisons d'édition, ou du moins leurs rabatteurs. Réfléchissant à quelques-uns, nous hésitions, envisageant de racheter une maison d'édition, ou bien de basculer vers le tout électronique. La première hypothèse promettait de ruiner rapidement quelques universitaires sans fortune ; la seconde, si elle offrait des perspectives intellectuellement excitantes, revenait, dans le contexte, à renoncer pour nos productions à toute légitimité universitaire.

Belle illustration de la puissance sociale des liens faibles, mon pedigree et mon parcours, social autant que scolaire, me sortirent d'embarras. Une amie, connue à Henri-IV, où elle préparait H.E.C., devenait alors patronne d'une petite maison d'édition, une *start up* qui anticipait sur les développements de l'édition à la demande et de la distribution par le biais des plate-formes électroniques de vente à distance. Elle me proposa d'entamer une collaboration avec son entreprise. Il fallait accepter de prendre en charge l'essentiel de la préparation du manuscrit et de travailler sans véritable suivi éditorial du projet, mais la relation était claire, avec des gens qui connaissaient leur métier et faisaient bien et vite ce qu'ils savaient faire, c'est à dire fabriquer un livre, en assurer la disponibilité et lorsque le sujet s'y prêtait, prendre en charge les relations publiques permettant de conférer un peu de visibilité au produit. La chaîne de production en place permettait de plus d'assurer une disponibilité permanente de l'ouvrage papier et une après-vie électronique à celui-ci, pour le temps où la diffusion électronique de la production savante deviendrait une réalité, tout en offrant pour chaque ouvrage un point d'équilibre assez bas, ce qui permettait de prendre des risques éditoriaux, même quand aucune subvention publique ne garantissait l'entrepreneur contre les conséquences d'une décision malencontreuse.

Après quelques ouvrages préparés dans ce cadre et un changement de direction à la tête de l'entreprise, j'y ouvris une collection d'histoire contemporaine, publiant des ouvrages collectifs très difficiles à placer sans disposer de financements conséquents et quelques textes de jeunes auteurs, qui trouvaient là la possibilité de publier leur premier ouvrage sans être financièrement soutenus par une institution. Le travail nécessaire à la préparation et parfois à la réécriture de tout ou partie des volumes publiés, limite cependant la portée de l'entreprise, puisqu'il n'est guère possible de prendre en charge plus de trois ou quatre volumes par an, l'un de ceux-ci étant, depuis 2006, un volume papier des *Actes de l'histoire de l'immigration*.

À peu près au même moment, je rencontrai Julien Ténédos, qui, directeur éditorial d'*Aux Lieux d'Etre*, jeune maison d'édition, cherchait des auteurs. Lié au laboratoire de sciences sociales de l'E.N.S., dont j'avais été membre quelques années durant, il prit contact avec moi et vint me voir. Il cherchait à bâtir un catalogue, voulait couvrir l'ensemble des sciences sociales et cherchait de l'histoire qui soit ouverte à l'anthropologie et à la sociologie. Les ouvrages étaient plutôt bien faits et bien diffusés, le catalogue intéressant et le personnage sympathique et enthousiaste, quoique terriblement vague dès que la conversation roulait sur la viabilité économique de l'entreprise ou la détermination du point d'équilibre des ouvrages. De plus, luxe incroyable, non seulement la maison ne demandait pas à ses auteurs d'avancer les fonds nécessaires à la fabrication d'un ouvrage, mais elle disposait d'un personnel assurant la mise en page des manuscrits et, avec compétence, leur suivi éditorial.

Je vis là la possibilité de faire aboutir rapidement un certain nombre de projets. Je donnai à la jeune maison d'édition le manuscrit qui devint *Le temps des migrations blanches*, puis une nouvelle édition du *Bon Grain et l'Ivraie*, qui n'était plus disponible, mais me semblait mériter une deuxième vie. Les deux ouvrages, quoiqu'ils aient rencontré assez peu d'écho dans la presse ou les revues, trouvèrent leur public. Les premiers tirages, modestes il est vrai, furent épuisés en

quelques mois. J'étais devenu, à l'échelle de cette jeune maison qui connaissait des heures agitées, un auteur à succès, ou du moins quelqu'un qui fournissait des textes raisonnablement vendables. Je proposai un concept de collection, des ouvrages de petit format offrant un point de vue d'historien sur des thèmes en prise avec une actualité politique. Je lançai plusieurs chantiers, pressant les auteurs d'aller vite et de profiter de l'ouverture, mais les comptes et l'équilibre de la maison se dégradèrent plus vite encore que je ne le pressentais. Seul le premier volume vit le jour, signé de Christian Chevandier, qui trouvait là l'occasion de publier la première partie de son *Valéro*. Nous eûmes juste le temps d'assurer sa sortie et sa diffusion avant qu'*Aux lieux d'Être*, malgré la reprise courageuse tentée par Marie Boyadjoglou, ne s'écroule.

Ce cadre et ces ressources devaient, dans mon esprit, permettre la diffusion des travaux produits à partir du séminaire et du colloque Histoire/Genre/Migration. Les incertitudes nées des difficultés d'*Aux Lieux d'Être*, puis l'effondrement final de la maison, ne permirent pas d'y passer les actes prévus. Cela, conjugué à la volonté que chacun des principaux contributeurs à l'entreprise puisse obtenir la reconnaissance de son travail, conduisit à en diffuser les résultats de façon un peu inhabituelle. Je démarchai quelques revues, demandant à leurs responsables si un dossier relatif au thème pouvait les intéresser. À ma surprise, étant donnée la difficulté à faire exister l'entreprise quelques années auparavant, plusieurs répondirent positivement. L'idée s'imposa alors de constituer des dossiers thématiques à partir des textes présentés lors du colloque et des séances du séminaire, quelques commandes permettant d'en étoffer certains. Je souhaitais au départ que chaque dossier soit constitué et introduit par l'un des membres du comité scientifique du colloque. Bien sûr, les choses ne se passèrent pas tout à fait comme prévu. Nancy Green, très prise par ses propres travaux, déclina la proposition, et Manuela Martini et Natacha Lillo souhaitèrent m'associer à la préparation des dossiers qu'elles prenaient en charge. Au final nous avons décliné le

thème en sept volumes, dont la publication s'étala sur quatre ans. Chacun était consacré à un thème, qui souvent correspondait aussi à un point de vue, symbolisé par des emprunts à une discipline voisine - la psychanalyse, pour le volume dirigé par Nicole Fouché et Serge Weber [Rygiel, 2007a] ; l'économie pour le numéro de *Migrations et Sociétés* paru en 2010 [Rygiel, 2010a] ; l'anthropologie pour *Rapports sociaux de sexe et migration* [Rygiel, 2007b] ; l'histoire de l'art et la médiologie pour *Images et représentations du genre en migrations* [Rygiel, 2007c] ; la sociologie du travail pour *Genre et travail migrant* [Rygiel et Martini, 2009] ; les sciences politiques pour *Politique et administration du genre en migration* [Rygiel, 2010b], les *Refugees* et *Forced migrations studies* pour *Réfugié(e)s* [Rygiel, 2008].

Ces regards spécifiés se portaient de plus sur des sphères, ou des champs sociaux, à chaque fois différents : la famille migrante pour le premier volume, l'intime pour le numéro de *Migrance*, les médias pour *Images et représentations du genre*, puis le travail, les sphères politiques et administratives, les instances et les lieux de médiations entre travailleurs migrants et employeurs pour le numéro de *Migrations/Sociétés*.

Tout bien sûr ne rentrait pas toujours facilement en ce bel ordonnancement, et la volonté d'évoquer sous plusieurs aspects un thème important put parfois conduire à publier des textes qui ne l'auraient peut-être pas été sur leur seul mérite. S'ils le furent, outre que telle est la loi du genre, ce fut toujours parce que les responsables du volume estimaient qu'ils étaient utiles à l'équilibre de l'ensemble et parce qu'ils avaient été relus et validés par au moins trois personnes. On pourra de même reprocher, et moi le premier, quelques omissions. Il est ainsi certain que les institutions créées par les migrants eux-mêmes, et surtout celles de la classe ouvrière, apparaissent assez peu, en tout cas trop peu à mon goût, lorsque l'on parcourt ces volumes, mais c'est là le produit d'un état présent de l'historiographie, plus que d'un choix. De même, il n'a pas toujours été possible de parvenir à un équilibre satisfaisant entre les différents espaces

évoqués et les différentes périodes. Les migrants italiens sont ainsi particulièrement nombreux parmi ceux qu'évoquent les pages de ces sept volumes, leur destination est plus souvent qu'on ne pourrait s'y attendre le Canada ou la France et le XIX^e siècle, particulièrement le premier XIX^e siècle, est souvent un peu oublié, ce qui infléchit probablement certaines des conclusions posées. Nous n'avons guère les moyens de corriger ces déséquilibres, ne pouvant qu'espérer qu'ils ne menacent pas trop le succès de l'entreprise, qui était fondamentalement un projet de médiation autant que de recherche, destiné à faciliter aux historiens, et particulièrement aux plus jeunes d'entre eux, l'accès aux outils élaborés dans des domaines connexes, mais aussi aux francophones la connaissance de développements prenant place au sein d'autres historiographies, qu'il conviendrait sans doute en la matière de définir plus par la langue de publication que par la référence à un espace national.

Quant à la dimension de recherche proprement dite, son enjeu premier était de proposer un enrichissement des thématiques et du lexique de l'histoire de l'immigration, donc de son questionnaire, par le biais d'une greffe, d'une prise en compte du développement des *Gender Studies* ; de faire apparaître aussi quelques figures nouvelles. Il ne m'appartient pas de dire si le pari est gagné. Je soulignerai simplement quelques pistes, qui me paraissent neuves. Celles, pour les thématiques (ouvertes bien sûr par le numéro de *Migrances*, sans doute le plus original) qui, soulignant la vigueur des luttes qui ont pour enjeu l'appropriation ou la représentation du sexe migrant, montrent que l'étude des dispositifs et des discours qui lui sont associés est un très efficace révélateur des places assignées aux migrants et aux migrantes. Nous avons aussi contribué à peupler un peu plus la galerie de portraits que constitue l'histoire de l'immigration, à affiner les traits de certaines de ces figures, en montrant qu'il était souvent pertinent de distinguer entre hommes et femmes au sein des *huddled masses* qui viennent offrir leur travail aux économies en expansion du monde occidental, ou bien qui y cherchent asile.

Les textes réunis dans le volume *Réfugié(e)s* montraient ainsi que souvent, au long de la période contemporaine, les États occidentaux n'offrent pas l'asile dans les mêmes termes aux femmes et aux hommes, ce qui contribue à définir différenciellement les capacités d'action des unes et des autres au sein du pays ou de l'espace du refuge. L'interrogation sur le placement sur le marché du travail des hommes et des femmes immigrées et l'articulation des stratégies familiales et individuelles aux structures de celui-ci a également permis de mettre en évidence le rôle, sur la longue durée, d'intermédiaires ou de placeurs, assez peu étudiés jusque là, qui opèrent selon des logiques qui sont fonction du genre des migrants et/ou prennent en charge une main d'œuvre définie par son genre.

Chacun des volumes, comme l'entreprise « genre et migration » dans son ensemble, tentait, par le choix des textes, mais aussi par le biais d'introductions denses, de proposer un état des lieux historiographique qui se voulait sans trop d'*a priori*. Il s'agissait de recenser des usages et de proposer quelques pistes fécondes, non d'arbitrer entre des conceptions parfois rivales.

Nous étions alors amenés, sans surprises, à constater la diversité des approches des historiens entendant étudier les migrations sans oublier la dimension du genre, que la prise en compte de la seule littérature francophone tend à masquer. Certains et certaines, prolongeant des travaux antérieurs, proposaient une histoire des femmes en migration, qui s'attachaient à mettre en lumière leur présence, souvent aussi leur travail, voire cherchaient à les faire apparaître comme actrices du phénomène migratoire, ce qui conduisait à accorder un intérêt particulier aux migrations féminines autonomes. Infirmières indiennes et antillaises, domestiques irlandaises ou suédoises, migrant seules, encadrées souvent par des institutions spécifiques, retenaient alors particulièrement l'attention, en un mouvement dont l'inspiration empruntait à la fois à certaines pensées féministes et aux écrits des sociologues, Giddens souvent, mettant en avant, par l'usage de la notion d'*agency*, les capacités d'action des plus domi-

nés.

De nombreux auteurs rendaient compte de leurs travaux en proposant des récits de migration que structurait l'opposition domination/émancipation, s'interrogeant, en faisant souvent preuve de beaucoup d'optimisme et en empruntant à une sociologie des rapports de genre recyclant des schémas marxistes, sur les effets immédiatement émancipateurs pour les femmes, de la migration.

Plus discrète, mais repérable cependant, l'influence de courants postmodernistes tendant à prêter une attention particulière aux manières dont le genre se dit ou se montre poussait à l'exploration de la littérature, en particulier les textes relevant de ce que les Allemands nomment *Aussiedler Litteratur* [Chin, 2007], mais aussi à explorer les répertoires iconographiques associés à l'immigration.

Hétérogénéité donc, s'accompagnant d'une inégale attention portée aux différents espaces de la migration et aux populations y prenant part, dont encore nous ne faisons ici que donner un aperçu au travers de quelques exemples. Cependant, au-delà de ce constat, le guide des usages du genre à destination des historiens des migrations que constituait la collection rassemblant nos volumes, avait en soi une valeur heuristique, par le rapprochement de travaux participant d'approches différentes, la comparaison aussi à travers le temps et l'espace, la mise en perspective enfin d'histoires migratoires différentes, qui n'impliquaient pas toujours le passage d'une frontière ¹².

Sa première vertu, toute historienne, était de rappeler que les schémas théoriques aspirant à une très grande extension ont pour première caractéristique de souffrir de nombreuses exceptions, et qu'ils ne sont, de même que les notions très générales, pas opératoires en tous les contextes, supposant souvent implicitement des conditions de validité liées au contexte de leur élaboration. L'idée ainsi que la migration ou le travail féminin sont toujours et partout facteurs d'une émancipation féminine vécue comme telle par mi-

12. L'originalité de la chose là encore est relative cf. Moch Leslie P., *Moving Europeans*, Indiana University Press, Bloomington, Indianapolis, 2003 (première édition : 1992).

grants et migrantes ne résiste guère à l'examen, constat que d'ailleurs nous n'étions pas les premiers à faire [Gabaccia, 1984].

Nous pouvons montrer aussi, même s'il était difficile de définir des scansion chronologiques en prenant comme terrain un vaste espace et une longue période, que la proportion d'hommes et de femmes au sein d'une population migrante, la distribution géographique des unes et des autres, comme les formes de leur présence dans les espaces productifs locaux, varie dans le temps et selon les lieux en fonction, en particulier, des transformations de la sphère productive et des évolutions politiques. Toute politique migratoire peut en effet s'analyser comme une politique du genre, sinon toujours dans ses intentions explicites, du moins dans ses conséquences. Il était possible d'établir une morphologie genrée des populations migrantes, vues depuis les États d'immigration, et celle-ci avait une histoire dont il était possible de rendre compte. C'était là encore un rappel [Gabaccia, 1994], plus qu'une découverte, mais aussi un encouragement, ou une incitation, à tenter de le faire pour le terrain français ou européen.

Plus neuve ou peut-être de plus de portée dans le contexte contemporain me semble être l'idée que le genre du migrant, ou de la migrante (et plus encore celui de leurs enfants) n'est pas un objet étrange aux caractéristiques une fois pour toutes fixées, voué à se corrompre peu à peu ou à s'éroder à l'air du pays d'immigration, ou à se dissoudre, étrange aliment plus ou moins résistant aux sucs digestifs de la modernité. En effet, le genre de l'autre, membre d'une minorité ou étranger, est défini et façonné de multiples façons par des forces appartenant à la société d'immigration ou au groupe majoritaire, non pas seulement en ce qu'elles produisent les discours et les représentations faisant de pratiques avérées ou de signes épars les symboles d'une irréductible étrangeté, ou parfois d'un inoffensif écart, mais parce que l'état des structures productives locales, les conditions matérielles d'existence permises aux migrants, de même que les effets des politiques publiques - et point seulement des poli-

tiques d'immigration - déterminent pour chacun les possibles genres et partant co-produisent, de manière finement différenciée selon le contexte et les populations, tant les pratiques de genre des migrants et de ceux qui sont désignés comme autres, que les évocations et représentations possibles et audibles de celles-ci. Le genre en somme ne s'avance jamais seul et ne peut se comprendre uniquement par le genre, et le genre du migrant tel qu'il se pratique et se représente, ne peut se rapporter d'abord ou exclusivement à l'origine de celui-ci. Il est une histoire, une multitude d'histoires plutôt, prises toujours dans le politique, dont les similitudes patentes ne peuvent empêcher l'imprévisibilité de chacune.

Quant aux manques, aux absences, que nous pouvons pudiquement baptiser des pistes, ils concernent d'abord les croisements entre l'histoire des migrations et une histoire de la virilité, qui émerge seulement et dont les premiers exemples, encore peu nombreux¹³, attestent de la fécondité. Ils tiennent aussi, particulièrement dans le cas français, à l'existence de gisements de sources, jusque là peu exploités dans cette perspective. Les ressources iconographiques, les archives des institutions religieuses et en particulier catholiques, qui se préoccupent tôt pourtant, indissociablement, du sort et de la moralité de la jeune migrante, les dossiers des administrations hospitalières, en lesquelles pourraient se lire la trace incorporée de la condition migrante, constituent autant de territoires prometteurs.

4.2 Historien et commande publique : L'enquête *Histoire et Mémoire des migrations* en région

Toute recherche est une entreprise collective, qui suppose le travail, le soutien ou la critique d'acteurs souvent trop nombreux pour tous les nommer dans les pages de remerciements qui rituellement

13. Pour des exemples, on verra les textes d'Emmanuel Blanchard et d'Anthony James Hamerton publiés dans les volumes *Genres et Migrations*.

ouvrent nos volumes. La publication des dossiers issu du programme HGM ne fait pas exception. Chaque ouvrage est le fruit d'échanges, et parfois de négociations ardues, entre les responsables des volumes, engagés pour de longs mois dans des discussions quasi-quotidiens qui infléchissent je crois la façon de penser de chacun, mais supposent aussi bien sûr un commerce, parfois soutenu, avec les auteurs des textes rassemblés, le ou les traducteurs et les responsables des revues ou les directeurs éditoriaux impliqués. Sans eux, sans aussi le soutien d'institutions intéressées à l'entreprise, ce qui veut souvent dire d'individus convaincus de sa pertinence, rien n'est possible. Nous avons pourtant l'habitude de n'accoler l'adjectif collectif qu'à certaines de nos recherches, ce qui souvent revient à dire que la dimension collective en est plus apparente parce qu'institutionnalisée. Je me suis trouvé impliqué, à des degrés divers, dans plusieurs, que je ne pourrai toutes évoquer. J'en retiendrai deux ici, pour des raisons différentes.

La première est le programme Histoire et mémoire des migrations en régions. Cette enquête, lancée en 2005 par le Fasild, achevée en 2008 alors que l'agence se nommait désormais l'ACSE, se distingue d'autres par le volume des productions qui en sont issues, sa durée, le fait aussi que, constituant une réponse à une commande publique n'émanant pas d'une institution liée à la recherche, elle m'offrit l'occasion d'un coup d'œil, de l'intérieur, sur le fonctionnement de l'appareil d'État. Laurence Mayeur, alors à la tête de la direction Études du Fasild, fut directement à l'origine du projet, qui reçut le soutien de Christiane Herrero, alors directrice de l'action culturelle et de l'information au sein de la même institution. Même si une certaine réserve m'incombe et si une partie des sources que réclamerait l'historien me manquent, il me semble que le projet peut s'analyser comme la réponse à une situation déstabilisante d'une partie des cadres d'une institution rapidement bouleversée par la réforme générale des politiques publiques. En quelques années en effet, les missions de l'ex-Fasild, historiquement lié à l'intégration des popu-

lations immigrées, ont été redéfinies. Son héritière, l'ACSE, est une sorte d'agence fédérale de la cohésion sociale, chargée également de la gestion du service civil et de la lutte contre l'illettrisme. D'autre part, l'agence, autrefois institution nationale dotée d'une fonction stratégique et d'une capacité de réflexion autonome, que matérialisait l'existence d'une direction études, tend à devenir une collection de bureaux régionaux chargés de tâches d'ingénierie et placés sous l'autorité directe du Préfet de région, cependant que le rôle des bureaux centraux, maintenus mais moins étoffés, apparaît plus incertain. Ainsi la direction études a aujourd'hui disparu, transformée en une sous-direction diagnostics, moins dotée, de moins de poids et dont la fonction principale est de jauger l'efficacité des dispositifs ou des actions financés par l'Acse, victime à la fois des transformations propres de l'institution et de l'émergence, avec la CNHI, d'une institution publique censée animer la recherche dans les domaines touchant à l'immigration et à l'intégration.

L'enquête HMR peut alors se comprendre comme une défense et illustration des capacités du Fasild à impulser une recherche-appliquée - on parlait autrefois de recherche action - de grande ampleur, en tirant profit de son maillage régional et de ses liens anciens avec le monde de la recherche. La rédaction de l'appel d'offres a en effet été négociée par la direction études et la direction communication avec les directeurs régionaux, manière de s'assurer qu'elle réponde, en partie du moins, aux souhaits des acteurs opérationnels, et sans doute aussi qu'elle rencontre un soutien au sein de l'institution. De même, chaque volet régional de l'enquête a fait l'objet d'un appel d'offres propre, au libellé approuvé par chaque direction régionale, la coordination scientifique de l'entreprise étant assurée par une « coordination nationale » choisie là-aussi par le biais d'un marché public.

L'équipe retenue pour cette dernière tâche, dont je faisais partie, était initialement composée, autour de Gérard Noiriel, de chercheurs gravitant autour de l'ex-laboratoire de sciences sociales de

l'E.N.S. et du séminaire d'histoire sociale de l'immigration de la rue d'Ulm : Anne Sophie Bruno, Alexis Spire et Claire Zalc. Yann Scioldo-Zürcher et Laure Pitti nous ont rejoint un peu plus tard. Avaient pesé à la fois les liens anciens avec le Fasild (certains membres du groupe, et Gérard Noiriel qui avait dirigé l'enquête, avaient, une quinzaine d'années plus tôt, été chargés par l'agence d'un travail sur le vieillissement des immigrés) et le souhait de donner à l'entreprise la plus forte caution scientifique possible, ce qui passait par l'alliance avec des institutions centrales de la place parisienne, en l'occurrence l'E.H.E.S.S. et l'E.N.S.. Nous étions à la fois chargés de veiller à la qualité scientifique des matériaux produits par les équipes régionales (rôle un peu ambigu de gendarme parisien qui ne serait pas toujours facile à tenir), d'offrir à celles-ci des ressources et un appui en cas de difficultés éventuelles et de donner à l'ensemble de l'entreprise un peu d'homogénéité et un cadre commun.

Chaque équipe régionale était chargée elle de produire un récit historique de l'immigration en région et de mener une action ou une réflexion sur la mémoire de l'immigration dans le cadre régional. Les attentes de l'institution étaient assez claires. Il s'agissait de réunir le matériau permettant la rédaction, pour chaque région, d'une synthèse historique censée nourrir la préparation d'un ouvrage accessible et d'offrir des éléments permettant, en particulier par le biais d'actions-mémoires alors fort en vogue, un travail sur les représentations de l'autre et de l'étranger destiné, dans le cadre d'une politique publique, à infléchir celles-ci. Nous avons, outre la poursuite de ces objectifs que nous acceptons, notre propre agenda, qui était que ce chantier permette de faire émerger, d'un point de vue historiographique, un peu de neuf, et que surtout ses résultats et ses produits nourrissent des recherches futures.

Nous avons alors souhaité que chaque équipe produise un récit qui respecte les grandes scissions chronologiques de l'histoire de l'immigration en France et, s'appuyant sur les données des recensements SGF et INSEE, offre une chronologie précise et une cartogra-

phie claire de la présence étrangère dans le cadre régional, tout en donnant accès aux travaux antérieurs, autant que possible systématiquement recensés.

Il semblait en effet difficile - les équipes, parfois fortes seulement de deux ou trois personnes, ne disposant chacune que de dix-huit mois - de leur demander plus ou autre chose qu'une synthèse lisible de l'existant, dont une même trame chronologique et une même approche par les territoires et les populations devaient assurer la comparabilité. À cela s'ajoutait l'exigence d'une recension des ressources disponibles dans le cadre régional. Chaque équipe devait produire un inventaire bibliographique - il s'agissait en particulier de repérer une littérature grise (mémoires universitaires, rapports d'administrateurs), abondante mais jamais encore véritablement inventoriée - un inventaire des sources également, qui, prenant appui sur les inventaires réalisés par l'association Génériques avec le soutien des archives de France, visait à les compléter en accordant une attention particulière aux sources privées et enfin une saisie numérique des données de recensement relatives aux population étrangères de 1851 à 1982¹⁴.

Bien sûr, l'aventure ne se déroula pas tout à fait comme prévu, tant au cours de la phase de production, rythmée durant trois ans par de grands séminaires communs, et de nombreuses visites en province, que lorsque se posa la question de la restitution et de la valorisation de ces résultats. Nous rencontrâmes des difficultés d'abord insoupçonnées, connûmes quelques échecs, mais eûmes aussi quelques belles surprises.

Parmi ces dernières, la qualité d'ensemble, au regard des conditions de réalisation, des synthèses régionales et la portée historiographique de la collection qu'elles forment, tant du fait de l'intérêt apporté à des territoires et des épisodes peu étudiés jusqu'ici que

14. Sur l'équilibre d'ensemble de cette enquête voir « Entretien avec la revue Accueillir »

par l'effet heuristique des multiples comparaisons permises¹⁵. Nous sommes revenus ailleurs sur ces conclusions ; j'en rappellerai ici quelques éléments. L'une des principales nouveautés de cette entreprise était la prise en compte de l'histoire migratoire des départements et territoires d'Outre-Mer, sur laquelle nous savions jusqu'ici peu de choses. L'enquête HMR nous a d'un coup offert plusieurs remarquables synthèses, qui, outre la mise en lumière de phénomènes parfois peu connus, mettent en évidence l'existence ancienne, dans le cadre colonial, d'une politique d'importation et de gestion d'une main d'œuvre exogène dont il serait éclairant d'explorer les liens avec les politiques d'immigration ultérieures.

La prise en compte, à une échelle parfois très fine, de la façon dont l'immigration se déploie dans l'espace, de l'interaction des logiques nationales et de l'inscription territoriale des phénomènes, permet également d'amender les travaux parus au cours de ces dernières années dont le cadre de référence était souvent soit le pays tout entier soit, au contraire, extrêmement localisé. Les conditions matérielles de l'existence des populations migrantes, leur distribution dans l'espace local et en particulier le type de logements auxquels elles sont accés, varient ainsi selon les lieux et les régions, de même que les conditions d'application des politiques nationales (qui tiennent compte, comme en Alsace, des conditions locales ou bien octroient un statut particulier aux régions-frontières), ou bien encore les cadres de l'intégration et les acteurs de celle-ci : si le mouvement ouvrier dans le nord de la France constitue longtemps un puissant creuset, l'ouest est marqué par l'existence d'un dense réseau d'institutions liées à l'église catholique, très présentes auprès des populations migrantes. En somme l'histoire de l'immigration,

15. Pour une vue d'ensemble des résultats, on verra les deux numéros spéciaux de la revue *Hommes et Migrations* consacrés à l'enquête et pour une mise en contexte historiographique les introductions de ceux-ci : Anne Sophie Bruno et alii, « Histoire et mémoires des immigrations en région au XIX^e et XX^e siècle. Des études riches des perspectives fécondes », *Hommes et Migrations*, 1278, mars-avril 2009, pp. 8-17 et Anne Sophie Bruno et alii, « Histoire et mémoires des immigrations en région au XIX^e et XX^e siècle », *Hommes et Migrations*, 1273, mai-juin 2008, pp. 6-17.

des populations immigrées et de l'intégration se déclinent de façon parfois sensiblement différente en fonction du type d'espace ou des ensemble régionaux pris en compte, ce que seule la comparaison permet de mettre en lumière et que l'historiographie récente avait sinon ignoré¹⁶, du moins sous-estimé.

Nous avons enfin demandé aux équipes de prêter une attention particulière à la composante féminine des populations immigrées et en particulier au travail des migrantes, que l'objectivation statistique permettait, dans certains cas, de faire apparaître. Les chercheurs engagés dans cette enquête ont joué le jeu et montré, ce qui était de l'ordre de la confirmation plus que de la découverte, que la présence des femmes au sein des populations migrantes est ancienne et importante et surtout qu'elles entrent souvent elles-aussi sur le marché du travail, occupant des niches spécifiques (services aux personnes, certaines branches industrielles, salariat agricole), dont la définition est remarquablement stable sur la longue durée. Ainsi, une histoire du travail domestique et de ses recompositions ne pourrait guère s'écrire sans prendre en compte la succession dans des emplois similaires, et souvent dans les mêmes lieux, des bonnes allemandes [König, 2003] et des domestiques bretonnes [Moch, 2009] des femmes de ménage espagnoles ou portugaises d'hier et des employées de maison philippines d'aujourd'hui.

Cependant, malgré la richesse de beaucoup de ces études et de l'ensemble qu'elles forment, de la parution des premiers ouvrages issus des synthèses régionales [Maillard, 2009] [Frey, 2009] et des deux numéros d'*Hommes et Migrations* rendant compte de l'ensemble de l'entreprise, le chantier n'est pas tout à fait achevé et ne pourra probablement pas l'être véritablement. Les transformations de l'ACSE, la légitime lassitude de certains des acteurs engagés dans l'aventure, la faible reconnaissance aussi aujourd'hui accordée

16. Un certain nombre d'historiens, dont Gérard Noiriel dans *Le creuset* avait, reprenant les travaux des démographes de l'Ined datant des années cinquante insisté sur l'importance décisive de l'environnement social sur les parcours des immigrés et de leurs descendants.

aux tâches relevant de l'érudition ou de l'ingénierie de la recherche, ont jusqu'à présent empêché que puissent être véritablement rendus accessibles, et moins encore exploités, les matériaux (inventaire des sources, données bibliographiques et statistiques) accumulés au cours de ces trois années¹⁷.

Nous avons pourtant, au sein de la coordination scientifique de l'enquête, décidé de préparer très en amont la valorisation des résultats et en particulier les dispositifs numériques permettant sa diffusion. Nous avons ainsi demandé aux chercheurs en région de procéder à une saisie aussi complète que possible des résultats des recensements concernant les populations étrangères (de 1851 à aujourd'hui), prôné la constitution d'une base bibliographique indexée permettant d'intégrer les documents produits par les équipes et souhaité que les descriptifs des sources soient le plus possibles normalisés, de façon à pouvoir être intégrés facilement aux bases existantes. La répartition des tâches entre les différents acteurs est très tôt décidée et acceptée et un schéma de valorisation de l'enquête émerge (cf. graphique ci-dessous).

Celui-ci a la particularité de prévoir une diffusion multivectorielle et multipublics, puisqu'il s'agit à la fois de permettre la diffusion de produits de l'activité scientifique réutilisables par des chercheurs, de toucher des publics non experts et de permettre une valorisation du travail effectué par les acteurs de l'enquête, d'où des discussions avec des acteurs du monde savant (en vert sur ce graphe) afin d'assurer la publications d'articles scientifiques, ou la réutilisation des matériaux (un travail cartographique est en cours à l'Enssib de Lyon à partir de certaines des données statistiques collectées au cours de l'enquête), échanges aussi avec des éditeurs, afin de produire des ouvrages destinés à un public plus vaste, avec également un certain nombre d'acteurs associatifs parties prenantes en régions de la diffusion des résultats de l'enquête, sous forme de conférences,

17. Sur les conditions, et les enjeux, de la valorisation des résultats de cette enquête on verra l'entretien accordé à la revue accueillir.

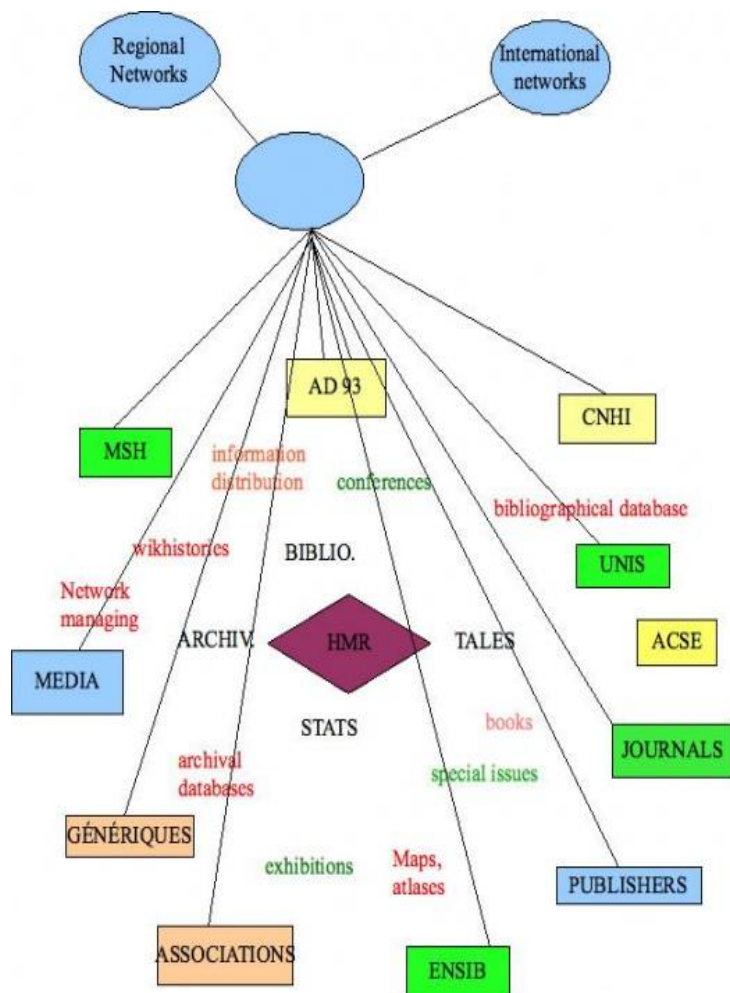


FIGURE 1 – La répartition des tâches entre les différents acteurs

d'expositions ou de manifestations réutilisant ce matériau.

Une association, constituée à la suite de l'enquête, regroupant des chercheurs, y ayant ou non participé, avait pour mission de devenir l'interlocuteur des différents acteurs et de veiller particulièrement à la mise en place de ressources numériques assurant la réutilisation possible par le monde de la recherche des matériaux et résultats accumulés. Reliée à des réseaux internationaux consacrés aux mêmes thématiques, disposant éventuellement de relais régionaux, elle était censée, animée par un petit groupe de jeunes chercheurs

ayant accepté d'en prendre la charge, assurer aussi la diffusion des informations pertinentes au sein d'un milieu spécialisé et servir d'intermédiaire entre celui-ci et la demande d'expertise, importante dans ce champ, voire permettre, par le biais par exemple d'outils de type wiki, de produire collectivement des ressources.

L'instance nouvelle était dotée dès sa naissance de l'appui des chercheurs faisant autorité dans le champs, de soutiens institutionnels lui permettant de bénéficier de locaux, d'un serveur, et de temps ingénieur (un équivalent mi-temps). Le dispositif paraissait assez solide, d'autant que la population savante censée nourrir le dispositif était relativement homogène - au point que l'on pouvait supposer la possibilité de définir une ontologie partagée - constituant pour partie un milieu d'interconnaissance, du fait, en particulier, des modalités du déroulement de l'enquête et travaillant un thème faisant l'objet d'une forte demande d'intervention. Le projet consistait de fait à doter cette communauté scientifique hors-sol, au sens où elle n'est pas directement identifiée à une institution, d'un espace numérique ouvert et partagé permettant à la fois la circulation de l'information, la structuration du réseau et la production collective de matériaux savants.

Cependant, si deux ans après la fin officielle de l'enquête un certain nombre de livres, d'articles, de numéros de revues sont parus, si se sont déroulées manifestations officielles, conférences et colloques, les dispositifs numériques pensés n'ont pas vu le jour, non plus que le réseau social supposé les utiliser et les nourrir n'a émergé.

Ce qui me pousse ici à me pencher sur le pourquoi de cette non-apparition, outre un léger, quoique légitime, sentiment de frustration, est que cette entreprise avait été pensée très en amont en intégrant les contraintes matérielles techniques et politiques, dont le poids souvent condamne à l'échec ce genre de projet.

Afin d'identifier les obstacles, qui se sont pour certains révélés insurmontables, j'ai tenté d'une part de reconstituer les chaînes de

traitement d'un certain nombre de matériaux et mené d'autre part une enquête assez rapide auprès des responsables des équipes régionales associés à l'enquête¹⁸. Celle-ci fait d'abord apparaître la difficulté pour ces dernières à prendre en charge de manière autonome la diffusion électronique des résultats de l'enquête, les initiatives locales se traduisant souvent par la mise en ligne d'un ou deux papiers au format pdf. Celle-ci est associée à des attentes, fortes, mais assez vagues. Interrogé sur ce qui lui paraît souhaitable en la matière, le responsable de l'une des régions répond ainsi : « Mise en ligne des rapports et aussi des résultats des dépouillements. En effet, l'accès à la source paraît fondamental pour des analyses ultérieures. » La demande est de fait souvent celle de la mise à disposition de la donnée brute, rassemblée par les chercheurs, avant son traitement par eux. Cependant, les formes qui permettraient de réaliser ce vœu sont tout aussi fréquemment assez mal appréhendées. Un autre responsable d'enquête, à la même question répondait : « Ce qui te (vous) semblera faisable, car je ne vois pas trop ce que ça peut recouvrir ».

La modeste culture informatique d'une large portion des chercheurs en Sciences humaines permet de comprendre ce type de réponse et se révèle de fait à la source de plusieurs des blocages rencontrés. Une partie des matériaux numériques accumulés se sont ainsi révélés difficiles à exploiter. Certains étaient fournis dans des formats impliquant un retraitement coûteux, la généralisation du pdf en mode image, sans que soient toujours conservés les documents maîtres considérés comme de simples brouillons, se révèle en l'occurrence avoir des effets secondaires assez désastreux. D'autres, les tableaux de données statistiques par exemple, apparaissent au final trop peu normalisés. Leur collecte fut confiée à des prestataires exté-

18. Ces entretiens se sont déroulés par mail au cours de l'été 2009. Un courrier adressé à chacun des vingt-six responsables d'équipes régionales demandait à chacun quel dispositif de valorisation électronique avait été élaboré en région, et quels étaient leurs souhaits et leurs suggestions dans la perspective de la mise en ligne d'un serveur destiné à assurer la diffusion de l'ensemble des résultats et matériaux accumulés au cours de l'enquête. Toutes les citations d'entretiens qui figurent dans les lignes ci-dessous proviennent de ces conversations électroniques. Nous avons simplement, du fait du faible nombre de répondants, anonymé leurs propos.

rieurs ou à des étudiants sans qu'un contrôle de qualité suffisant ait été effectué en cours d'enquête, sa finalité n'apparaissant pas nécessairement ni aux chercheurs ni aux personnes chargées de la saisie et les indications données par la coordination de l'enquête ayant été trop imprécises. Ce n'est pas d'abord ou surtout négligence de la part des uns et des autres, mais ignorance d'une part des contraintes que font peser en termes de format et de structuration des données des procédures automatiques d'importation et de traitement des données et oubli d'autre part de ce que les normes de fabrication d'un document numérique doivent être très précisément détaillées, plus encore quand participent à celle-ci des opérateurs qui ne font pas partie d'une micro-communauté ayant ses habitudes et ses évidences.

À ces problèmes de qualité des matériaux se sont ajoutées de vraies difficultés de communication entre ingénieurs et chercheurs, liées là encore à l'absence d'une culture commune permettant aux uns de formuler des demandes autrement que sous forme d'attentes assez vagues et sans prise en compte de l'horizon des possibles ; aux autres de proposer des dispositifs adaptés aux besoins et aux pratiques de leurs interlocuteurs. Étant données les difficultés évoqués précédemment surgissant lors d'interactions entre chercheurs d'un même champ participant ou non d'une culture de production numérique, cela ne doit guère surprendre. De fait, les projets viables de production de ressources numériques durables en Sciences humaines bénéficient souvent de la présence de passeurs, participant des différentes cultures, et qui assurent une fonction de truchement et/ou de médiateurs. La difficulté provient de ce que de tels profils sont encore rares, résultant souvent de hasards biographiques, et qu'en l'espèce nous avons mis en présence des chercheurs disposant d'une forte compétence disciplinaire et un compétent informaticien de métier, qui, au sens propre du mot et sans mauvaise volonté des acteurs, avaient toutes les peines du monde à s'entendre et à se comprendre.

À ces facteurs, qui renvoient pour une large part au mode de

participation des chercheurs en Sciences humaines à la culture numérique, s'en ajoutent d'autres, liés à la structure du champ académique. Dans un contexte d'hyper-concurrence où les postes sont rares, les acteurs sont tentés de maximiser les profits symboliques de leur activité de recherche et dans le champ des Sciences humaines, et particulièrement de l'Histoire, demeurent valorisées les publications papiers et les œuvres singulières, ce qui rend incertaine la rentabilité d'un investissement dans le travail collectif ou la production de formes savantes (un site, une base de données, un logiciel), non encore validées comme telles, ou bien, pour les plus en lisière de la sphère académique, contraint à accepter les tâches assurant immédiatement espèces sonnantes et trébuchantes. Jouait dans le même sens, en ce cas particulier, les réticences des équipes et/ou des partenaires éditoriaux à permettre la diffusion sous forme numérique de rapports ou de matériaux dont il était craint qu'elle puisse nuire à la viabilité ou à la rentabilité des ouvrages élaborés à partir de ceux-ci.

À ces logiques, qui ne sont pas spécifiques au cas envisagé, s'ajoutent quelques effets de contexte, liés aux transformations de l'agence à l'origine de l'enquête. Profondément remaniée dans le cadre de la Réforme Générale des Politiques Publiques, ce que nous avons évoqué déjà plus haut, elle a perdu une partie de ses effectifs, ses missions ont été redéfinies et son organisation modifiée. Alors que le cœur de son activité était, au moment du lancement de l'enquête, l'immigration et l'intégration des populations étrangères, elle tend aujourd'hui à devenir une agence de la cohésion sociale, pour laquelle les problématiques de l'immigration ne sont plus centrales. Elle n'a de plus plus vocation à être un opérateur de recherche. Sur le terrain, ces changements se traduisent par la disparition des personnels qui avaient assuré le suivi du travail et la difficulté à trouver de nouveaux interlocuteurs au sein de la structure. Le directeur de l'enquête pour la région C note ainsi que : « Pour les supports électroniques, je ne sais, mais je suis pessimiste... d'autant que les rapports sont longs. L'ACSE (...) n'arrête pas de se restructurer,

je n'ai plus de nouvelles, M. étant parti. ». Le plan de diffusion des résultats de l'enquête n'ayant pas prévu, faute de possibilités de le faire, de solution de remplacement en cas de retrait de l'un des partenaires, la situation nouvelle a posé parfois de délicats problèmes d'accès aux données et aux rapports d'enquête. Les transformations de l'agence et le départ d'une partie des personnels associés à cette entreprise a eu ici pour effet la perte d'un certain nombre d'informations ou de parties des matériaux réunis, dont aucune collection complète n'existe plus de ce fait au niveau national. Il a pu en résulter également une certaine incertitude quant au cadre juridique d'une diffusion électronique des résultats d'une enquête demeurant propriété d'un établissement qui n'entendait plus y participer lui-même et s'en désintéressait quelque peu.

En somme, le projet a souffert des difficultés habituellement rencontrées par toute entreprise de ce type, en particulier dans le cas français ; de la faiblesse de la culture numérique des chercheurs en sciences humaines, dont les effets sont multiples ; de la faible validation accordée par les institutions universitaires à l'élaboration de ressources numériques ; de la difficulté à trouver des porteurs de projet participant tant d'une culture disciplinaire que d'une culture informatique, les effets de tout cela étant ici aggravés par l'instabilité d'un contexte institutionnel soumis à des transformations brutales du fait d'évolutions macro-politiques sur lesquelles les acteurs de terrain avaient par définition peu de prise. Il ne suffit pas en somme, pour faire société, d'un serveur, d'un ingénieur et d'une communauté d'expertise, tant il est vrai que le dispositif numérique exprime, autant qu'il facilite, des arrangements sociaux complexes et dynamiques qui lient des individus et des institutions hétérogènes tant par leurs logiques d'action que par les ressources et compétences dont elles disposent. Une autre façon de le dire, ou une conséquence de cela, est que la complexité même de ces arrangements, autant que la diversité des compétences requises, supposent à la fois une conduite de projet, que rien d'ailleurs n'empêche d'être démo-

cratique, et une forte division du travail, à rebours de ce que laissent penser nombre de discours associés à Internet, qui exaltent la spontanéité et l'absolue égalité fonctionnelle des acteurs.

Il en découle, je crois, pour les acteurs de ce qui est appelé en ce moment les humanités numériques¹⁹, quelques impératifs stratégiques. Le premier concerne la formation des futurs chercheurs, dont il est plus que souhaitable qu'ils possèdent les rudiments d'une culture informatique, non pas sans doute pour concevoir eux mêmes leurs outils, mais afin d'être capables de négocier leur élaboration en concertation avec des techniciens et des ingénieurs compétents. La remarque n'est pas nouvelle, elle demeure néanmoins d'actualité au regard de la modestie des dispositifs d'enseignement adaptés à ces fins dans les universités françaises. Nous aurons besoin aussi de médiateurs, indispensables à la conduite de projets de ce type et disposant aussi bien d'une réelle culture disciplinaire que de solides compétences informatiques. Des formations susceptibles de fournir de tels profils appariassent depuis quelques années et il faut souhaiter que d'autres émergent²⁰ ; il faudra cependant un peu de temps pour que leurs produits soient opérationnels.

Surtout, l'expérience des dernières décennies le montre, la validation des compétences de ces spécialistes de l'ingénierie en Sciences humaines et de leur contribution pose encore problème. Les personnels qui ont assumé ce type de fonctions dans les institutions scientifiques l'ont souvent fait en sus de leurs obligations et occupé les marges du monde savant, recrutés pour des contrats de courte durée dans le cadre de programmes de recherches, ou bien incapables de devenir ni enseignant chercheur, ni ingénieur de recherche, parce que ne pouvant être considérés comme des informaticiens et ne pro-

19. Pour une des premières tentatives de définition de l'expression, et ses enjeux, on verra Bros-saud Claire, Reber Bernard (dir.), *Humanités numériques 1. nouvelles technologies cognitives et épistémologie*, Paris, Hermès, 2007.

20. Un projet de master pro « Histoire et Informatique » a été récemment préparé au sein de l'université Paris I, dont nous saurons sans doute, à l'heure où seront lues ces lignes, s'il a été adopté.

duisant pas assez de dispositifs savants respectant les formes cano- niques pour obtenir une reconnaissance disciplinaire. Il en est résulté un certain nombre de départs ou, la fatigue aidant, de retraits, ce qui a parfois gêné transmission et capitalisation des expériences et des savoirs-faire. La réflexion sur ce point est ouverte et dépasse large- ment le cadre de ce texte ; reste qu'une réflexion sur les humanités numériques et les possibles qu'elles ouvrent ne peut ignorer la ques- tion de la formation et du statut de leurs agents.

4.3 Les Ateliers Athis et les historinformaticiens de Paris I

Cette question fut au centre d'une autre entreprise collective qui m'occupa durant les mêmes années. J'ai un peu vergogne à le men- tionner parce que je fus dans ce cadre souvent passager clandestin, profitant avec enthousiasme du travail d'autres, et apprenant beau- coup d'eux, tout en n'offrant qu'informations et conseils et quelques interventions. L'une des particularités, et de longue date, de l'Uni- versité Paris I, est de compter en son sein des historiens attentifs aux développements des techniques informatiques et statistiques, dont ils ne font pas seulement usage, mais qu'ils tentent d'adapter aux particularités de la discipline (c'est-à-dire aux besoins des histo- riens), à partir d'une réflexion prenant en compte les aspects mé- thodologiques mais aussi la dimension épistémologique des trans- formations en cours. L'existence d'une petite équipe de ce type est rare au sein des universités françaises. La chose prend un caractère tout à fait exceptionnel lorsque, comme c'est le cas ici, est en per- manence maintenu un lien fort entre les logiques de recherche et les impératifs de l'enseignement, et en particulier de l'enseignement au- près des plus jeunes de nos étudiants, astreints depuis fort longtemps à Paris I à suivre des cours d'informatique et de statistique dans les deux premières années de leur cursus.

Les logiques de l'institution firent que j'eus très vite affaire aux collègues s'occupant de statistique et d'informatique. Il existait, à

mon arrivée à Paris I, un enseignement obligatoire de statistiques pour historiens. Recruté sur un poste d'histoire économique au sein d'un centre dirigé par Jacques Marseille, qui n'avait guère de tâches d'enseignement à me proposer, je passais, durant mes premières années à Paris, une notable partie de mon temps à enseigner les statistiques aux historiens de première année. L'enseignement des statistiques était alors distribué entre deux pôles. Pierre Saly assurait la conception et la coordination des enseignements de premier cycle, assisté d'Hugues Tertrais et de moi même. Jean-Philippe Genet l'assurait à partir de la licence avec la collaboration d'une petite équipe de prag, qui de plus prenaient en charge la formation des étudiants aux techniques informatiques. Les liens entre les deux petites cellules étaient nécessairement fréquents.

Ils allaient le devenir plus encore quelques années plus tard. Je devins le coordonnateur des enseignements de Deug à la retraite de Pierre Saly et je proposai, à l'occasion de la refonte des maquettes imposée par une énième réforme, que les enseignements de statistique et d'informatique soient plus étroitement articulés, voire pour certains niveaux fusionnés. Il s'agissait à la fois de parvenir à constituer un vivier d'enseignants unique, ce qui offrait plus de souplesse, mais aussi de repenser une formation qui avait été conçue, pour sa partie statistique, une bonne décennie auparavant et montrait quelques signes d'usure. La première décision, qui rencontra quelques résistances, fut que les travaux dirigés de statistiques se tiendraient dorénavant en salle informatique. Nous pouvions ainsi conforter les compétences informatiques des étudiants et limiter quelque peu le temps pris par la réalisation des calculs et des figures. Les TD, plus courts d'une demi-heure, étaient désormais assortis d'un cours d'amphi, destiné à la mise en place des éléments mathématiques et théoriques nécessaires à cette formation. Le temps d'enseignement offert aux étudiants augmentait un peu (d'une demi-heure), à moyens constants pour l'institution, voire en lui permettant une légère économie, condition d'acceptabilité des changements projetés.

Enfin, surtout, nous pouvions proposer une formation qui, sans que ses objectifs soient profondément modifiés, offrait, parce qu'ils supposaient un peu moins de tâches mécaniques, plus de temps pour l'enseignement de l'interprétation des données statistiques, d'autant que l'usage de l'informatique nous permettait également de mettre les étudiants directement en contact avec les sources et les fichiers des historiens recourant à la quantification. Il devenait alors possible de produire calculs et commentaires à partir de données de même type que celles mobilisées par les enquêtes historiques et parfois depuis des métasources produites par des historiens. Il est bien sûr toujours difficile de vérifier l'efficacité d'un dispositif de cet ordre, mais il nous a semblé que si la compréhension des fondements mathématiques des techniques statistiques était toujours difficile à acquérir, l'intérêt des étudiants pour la matière en était plus vif et leur regard sur les données statistiques quelque peu changé, ainsi que leur familiarisation aux outils informatiques facilitée, alors que celle-ci n'est guère plus aisée à obtenir, contrairement à ce que le sens commun laisse supposer, que dans le cas de leurs devanciers, mais pourtant plus nécessaire encore, particulièrement à ceux qui ne feront qu'un court passage par les départements d'Histoire des universités, ce qui est le cas de la grande majorité de nos étudiants.

La conception et l'animation de cet enseignement d'Histoire supposait des échanges fréquents, dont la conséquence logique était que je me tenais au courant des travaux et des projets de la petite cellule d'informatique historique de Paris I, regroupée à l'intérieur du PI-REH. Je fus invité à intervenir lors de quelques unes de leurs rencontres, apportant le point de vue, un peu décalé, d'un contemporain dans des débats qui souvent se tenaient entre médiévistes. L'écart ne provenait d'ailleurs pas essentiellement de l'éloignement dans le temps des phénomènes étudiés, mais des pratiques de recherche des uns et des autres, et en particulier du rapport à la source et à l'archive qui prend, et pour cause, bien plus de place chez les spécialistes du Moyen-Âge, et est d'ailleurs bien plus réfléchi. L'in-

térêt de ce que j'ai pu écrire au cours de ces quelques dernières années sur les rapports entre informatique et histoire tient pour une bonne part à ma fréquentation de ce cercle, et plus particulièrement à ma participation aux ateliers ATHIS (Atelier International Histoire et Informatique ²¹), organisés par Jean-Philippe Genet dans le cadre d'un projet ANR.

Il me faut, afin de préciser le sens de l'entreprise, mais aussi d'indiquer la façon dont la participation à celle-ci a pu infléchir mon parcours ou certaines de mes conceptions, introduire ici quelques éléments de contexte. L'avènement d'Internet ne constitue pas, nous l'avons vu, pour la profession historique, une nouveauté radicale, mais le prolongement d'un processus d'informatisation des activités savantes vieux déjà de plusieurs décennies et loin d'être achevé. Ces transformations ont depuis longtemps suscité une réflexion collective au sein de la profession historique. De plus, ce que nous tenons pour les propriétés essentielles et intangibles d'Internet est le produit d'un équilibre politique autant que technique sans cesse renégocié entre de multiples acteurs aux intérêts souvent divergents [Mounier, 2002]. Un processus de ce type, transformation profonde, inscrite dans la moyenne durée, mais inachevée et indéterminée en ses formes, appelle une réflexion collective sur nos pratiques, intégrant nécessairement une dimension rétrospective, qui est cependant difficile à mener.

En effet, les historiens sont peu portés à nourrir de leur expérience personnelle une méditation, fut-elle heideggerienne, sur le nombre de degrés supplémentaires introduits entre eux et l'Être historique par l'écriture à la machine. Une question d'histoire se traite par l'examen de la bibliographie existante et la délimitation d'un corpus à examiner. Or, la bibliographie est ici quasi-inexistante, particulièrement quand on s'intéresse aux pratiques des historiens du domaine francophone. Cela exprime sans doute le fait que la généralisation

21. Pour une présentation du projet, voir <http://www.menestrel.fr/spip.php?rubrique619>.

de l'usage d'Internet est récente, mais aussi une certaine absence de curiosité touchant aux systèmes de pratiques mis en œuvre par les historiens, au profit souvent de la recherche d'une cohérence idéologique des œuvres [De Certeau, 1975]. Les universités françaises offrent certes aujourd'hui à leurs étudiants en Histoire des cours d'historiographie. Les manuels fleurissent, parfois fort bien faits. Cependant, s'ils proposent souvent une analyse des grandes œuvres, un panorama des grands auteurs, parfois une histoire de l'institution historique, il est rare qu'ils accordent beaucoup d'attention aux pratiques concrètes des historiens, à leurs conditions de travail, à leurs outils ou aux transformations de leur équipement et de leur environnement. Les consultant, le lecteur peut avoir l'impression que l'historien, quoique parfois doté de vives passions, généralement idéologiques, n'a pas plus de corps que d'outils et qu'aucun quotidien n'entrave ce travailleur résolument solitaire et sans technique.

Qui veut faire un état de la question qui nous occupe ici doit donc faire un détour et examiner les quelques travaux disponibles, élaborés dans le cadre américain. Deborah Lines Andersen, une documentaliste de formation, a mené plusieurs enquêtes, à quelques années d'intervalle, sur les usages de l'informatique des historiens présents dans les universités new-yorkaises [Lines, 2004]. Elle nous fournit quelques indications, à partir d'enquêtes par questionnaires et de campagnes d'entretiens, sur l'évolution des usages entre 1992 et 2003. À la lire, nous constatons que l'ordinateur fut d'abord pour les historiens une machine à écrire, avant de devenir le moyen d'envoyer des emails, puis de consulter le web. En 1996 cependant, ces pratiques sont encore minoritaires, et aucun des historiens consultés n'a encore produit de contenu destiné au réseau. Il existe cependant un petit groupe d'historiens qui ont une fonction de passeur, qui utilisent très fréquemment les ressources du réseau, et pour certains un tableur, voire un logiciel de base de données (3 % des historiens interrogés ont utilisé un tableur au cours du mois précédent et 13 % une base de données, sans que nous sachions s'ils ne font que

les consulter ou les créent [Lines, 1998]). Une seconde enquête, menée celle-ci uniquement par questionnaire, à la fin de 2003, dans les mêmes lieux, montre que l'usage du courriel est désormais systématique. Beaucoup, parmi ceux qui ont répondu au questionnaire distribué, maintiennent un site web destiné à leurs étudiants et consultent les catalogues en ligne des bibliothèques ou utilisent le web afin de rassembler l'information bibliographique dont ils ont besoin, voire consultent en ligne des articles savants au moyen des agrégateurs de contenus permettant l'accès aux publications universitaires (*J-Stor* par exemple). La publication électronique demeure par contre extrêmement rare, un seul des quarante-deux répondants indique avoir donné des notes de lecture à une revue électronique : aucun ne mentionne une participation à la production d'un CD-ROM, les plus jeunes exprimant la crainte qu'une production savante sous forme électronique ne soit pas prise en compte par les instances d'évaluation et de recrutement [Lines, 2003].

Il faut, afin d'apprécier ces résultats, savoir que la réalisation des premières enquêtes était liée à la mise en place d'un programme-pilote de diffusion des outils numériques au sein des institutions étudiées. De ce fait, l'accès à ceux-ci fut sans doute ici particulièrement précoce et large. Nous pouvons conclure que la diffusion des outils et des compétences numériques apparaît rapide, mais tardive et limitée dans son extension. L'historien new-yorkais, membre d'une institution d'avant-garde en matière d'informatisation des pratiques historiennes est, en 2003 au moins, un producteur de tapuscrits et un consommateur d'information numérique armé d'un navigateur, d'un logiciel de mail et d'un traitement de textes. L'ordinateur, même connecté au réseau, est pour beaucoup, au milieu des années 2000, un substitut performant au minitel et à la machine à écrire, plus qu'un dispositif ouvrant des possibilités nouvelles. La multiplication des écrans et la croissance des réseaux rend de plus l'historien fréquemment méfiant. L'idéologie qui sous-tend le discours de beaucoup de ses promoteurs y est sans doute pour quelque chose, qui

promet la disparition des médiations de tout ordre et l'abolition de l'auteur et des hiérarchies cognitives [Breton, 2000].

Mais ce n'est pas là la seule raison. Pour beaucoup l'informatisation du travail universitaire est d'abord le moyen permettant à leur institution d'obtenir d'eux un travail supplémentaire et non payé, la tenue d'un cours s'accompagnant de la diffusion de contenus par le biais d'une page web et de fréquents et chronophages échanges de courriels avec leurs étudiants.

Les réactions de la population étudiée semblent parfois très familières à un historien des mondes ouvriers. Pour certains de ces travailleurs très qualifiés que sont les historiens, l'innovation technique apparaît comme une menace ; elle porte en elle un risque de déqualification, de dépossession et mine les conditions de leur autonomie. Ces transformations sont vécues et dites parfois comme l'annonce d'un déclassement qui ferait de professionnels qualifiés, proches par certains traits des professions libérales, des salariés comme les autres de grandes organisations de plus en plus soumises à une logique de profit [Brabazon, 2002]. Ces craintes ne sont d'ailleurs pas sans fondement. L'introduction des outils réseaux au sein d'organisations spécialisées dans le traitement de l'information a de fait parfois conduit à « (...) un retour du travail à la chaîne, sans sens, sans compréhension globale du processus » [Frey, 2007]. Et le développement, actuellement lent et difficile, de programmes d'enseignement en ligne, peut mener l'historien à devenir un simple fournisseur de contenus intégrés au sein de dispositifs dont, faute de compétences techniques, il ne maîtrise pas l'architecture. De plus, rien n'empêche une université de maintenir en ligne un site offrant le contenu d'un cours et ses documents d'accompagnement, même après que l'enseignant ait quitté l'institution. De même, une dépendance accrue aux bases de données payantes (et fort chères) d'informations bibliographiques et d'articles scientifiques est susceptible de défavoriser les chercheurs qui ne seraient pas rattachés à une grande institution capable d'en supporter les coûts. Il n'est pas cer-

tain que ces réticences, soulignées par plusieurs auteurs [Saulnier, 1981]. soient propres à la communauté historique.

Couplées à une formation essentiellement littéraire - malgré la mise en place, non sans difficultés ni hésitations, d'enseignements dédiés à l'outil informatique [Dallo, 2002], et à la stabilité des usages au sein d'une communauté académique très anciennement formée, dont les membres se pensent souvent plus volontiers hommes de lettres que scientifiques, elles peuvent cependant rendre compte de l'introduction tardive et partielle des usages de l'informatique au sein de la profession. De même pouvons-nous comprendre que le débat sur l'informatisation de la discipline ait, particulièrement en France, surtout porté sur les modalités de la mise en ligne d'une information scientifique aux formes à peu près inchangées [Dacos, 1999], le fichier pdf remplaçant, ou redoublant, l'article papier. Le constat rend aussi un peu vaines les entreprises visant, à partir de l'examen des productions scientifiques actuellement disponibles, à déterminer les transformations de celles-ci qu'il serait possible d'imputer à la diffusion des usages du réseau, à la fois parce que cette dernière est tardive et limitée, mais aussi parce que les délais de production d'une recherche sont très longs. Entre le début d'une enquête, d'une thèse par exemple, et la publication sous forme d'ouvrage ou d'article de ses résultats, il s'écoule fréquemment de cinq à dix ans. Ajoutons qu'il semble que les historiens utilisant les ressources électroniques disponibles aient eu, au moins jusqu'au début des années 2000, tendance à en gommer les références de leurs textes, ce qui rend le repérage de leurs pratiques et de l'incidence de celle-ci plus difficile encore [Graham, 2001].

Plusieurs voies s'ouvrent quand nous voulons dépasser ce premier constat. L'une consiste à examiner les pratiques, ou plutôt les récits de pratiques produits par les petits milieux d'innovateurs et d'expérimentateurs dont Deborah L. Andersen constate l'existence. En effet, ceux-ci, tant en France que dans le monde anglo-saxon, disposent depuis longtemps de leurs revues ou leurs bulletins et y

évoquent souvent tant leurs expériences que leurs difficultés. Nous pouvons, examinant ce corpus, repérer quelques traits des curiosités et des désirs numériques historiens.

La revue de référence, pour qui s'intéresse aux croisements entre pratiques historiennes et pratiques informatiques est, dans le monde de langue anglaise, le *Journal of the Association for History and Computing*. Cette revue électronique, dotée d'un comité de lecture, est née en juin 1998. Chaque livraison propose des articles rendant compte de réalisations ou annonçant des projets, un éditorial, des comptes-rendus de lecture, des descriptions de ressources Internet. Dans le domaine français, la revue la plus durable fut *Le Médiéviste et l'ordinateur*, créée en 1979, sous l'égide de l'IHRT, qui publie deux volumes papier jusqu'en 2004, puis devient uniquement électronique, en prenant la forme d'une archive ouverte, alimentée pour la dernière fois en novembre 2006. Une numérisation rétrospective permet d'accéder aux volumes parus depuis 1989. Les deux entreprises ne sont pas tout à fait de même nature. *Le Médiéviste et l'ordinateur* est un bulletin destiné à des professionnels de l'histoire médiévale et son comité de rédaction se préoccupe d'abord des usages de l'informatique dans le cadre de la recherche. Le JAHC, qui n'est pas accolé à un laboratoire, s'adresse aux professionnels de l'histoire, quel que soit leur objet, ou la période qu'ils étudient, mais fait aussi une large place aux applications pédagogiques de l'informatique, qu'elles prennent place dans l'enseignement supérieur ou dans l'enseignement secondaire.

En dépit de ces différences, la lecture de ces deux revues fait apparaître des éléments communs. L'informatique y est conçue comme un ensemble de techniques qui doivent être prises en compte, sinon par l'individu historien, du moins par la profession historique, parce qu'elle est de fait entrée dans les mœurs et parce que les apports heuristiques de son usage sont indéniables. Mais son articulation aux pratiques érudites suppose, outre une acculturation des individus, des transformations des institutions de la recherche et la mise

en place d'un système de formation adapté. Le volume de 1995 titré « Les médiévistes et la politique de l'informatique », qui s'ouvre par le compte-rendu de rencontres avec les responsables français des politiques scientifiques est révélateur de cet état d'esprit. Il se clôt par une postface qui ressemble à la feuille de route d'une organisation syndicale et demande la mise en place de formations adaptées, une meilleure reconnaissance scientifique des pratiques informatiques des chercheurs et la mise en place d'un environnement permettant, dans le cadre des institutions de recherche, « une vraie communication entre chercheurs en Sciences humaines et sociales et informaticiens »²². L'évolution des sommaires²³ des deux revues présente également des traits similaires. Les pionniers de ce que les Américains nomment la *digital history* avaient incorporé l'usage de l'informatique à leurs habitudes de recherche avant même le développement d'Internet, souvent pour explorer, par l'analyse statistique, des corpus assez volumineux structurés par des bases de données. Les titres de nombre des premiers volumes du *Médiéviste et de l'ordinateur* en portent la trace. Le numéro 3 et le numéro 4 (1980) sont consacrés aux sources sérielles médiévales, le numéro 5 à l'analyse factorielle (1981), le numéro 7 aux procédures de classification automatique (1982). Malgré la stabilité de l'équipe en charge de la publication, l'évocation de ces usages se fait de plus en plus rare, avant, après un dernier numéro consacré en 1991 aux bases de données structurées, qu'ils ne disparaissent des sommaires. Le JAHC connaît une évolution similaire, quoique décalée dans le temps. Les premières livraisons comportent quelques articles évoquant des recherches historiques faisant un usage systématique de l'outil statistique et des bases de données, souvent dans le cadre d'une histoire sociale dont

22. « Postface », *Le Médiéviste et l'ordinateur*, n°31-32, 1995, <http://lemo.irht.cnrs.fr/31-32/mo3120.htm>.

23. Les remarques qui suivent s'appuient sur le dépouillement des sommaires de ces deux revues. Chaque article, hors éditoriaux et compte-rendus, a été décrit par une fiche qui identifie sa thématique principale et son type (réflexion théorique, présentation d'un projet, exposé des résultats d'une recherche), son titre, son ou ses auteurs, et sa date de publication, et quand cela est pertinent, les outils informatiques évoqués.

sont issus plusieurs des piliers de l'entreprise, mais le thème disparaît quasiment après 2001.

Cela traduit un déplacement, sinon des pratiques, difficiles à saisir, du moins des interrogations, que confirme l'examen des sommaires des deux revues. La découverte du réseau conduit leurs rédacteurs à se pencher sur les transformations de l'archive et de la bibliothèque. La numérisation des ouvrages anciens et des collections archivistiques, les conditions de leur indexation et de leur mise à disposition, les transformations de l'édition scientifique et de la diffusion des résultats des travaux érudits retiennent désormais l'attention, quoique de manière non exclusive.

La période la plus récente est marquée par l'intérêt pour des systèmes de gestion d'informations complexes, lointains descendants des bases de données des premiers temps de l'informatique historique, qui ont pour caractéristique à la fois de ne pas être nécessairement pensés en lien à un traitement statistique des données et de pouvoir incorporer des éléments non textuels. Les systèmes d'information géographique suscitent ainsi beaucoup de curiosité et sont de fait déjà utilisés par un certain nombre d'historiens. Le *Médiéviste et l'ordinateur* leur consacre son numéro 44 (2006) et plusieurs auteurs évoquent, non pas les virtualités de leur usage, mais les résultats permis par leur utilisation lors d'études s'appuyant sur les cadastres et les terriers anciens. Le JAHIC offre de même à ses lecteurs six articles, tous publiés entre 2006 et 2008, traitant des usages possibles par l'historien de systèmes d'informations géographiques, avec cette particularité que plusieurs auteurs évoquent leur utilisation dans le cadre d'un enseignement. Ces systèmes ne sont pas les seuls modes de structuration informatique des données qui retiennent l'attention des rédacteurs de la revue. Ceux-ci s'intéressent aussi aux simulations tri-dimensionnelles (deux articles en 2003). De façon générale, les systèmes de gestion de l'information historique destinés aux chercheurs et aux équipes semblent aujourd'hui les dispositifs suscitant le plus d'intérêt, quoiqu'il n'existe pas pour le mo-

ment de système d'information historique opérationnel malgré le lancement de projets, tel histcros, qui s'appuie sur les possibilités de structuration des données offertes par l'usage des réseaux sémantiques [Kalus, 2007].

Nous dirons donc que les enjeux identifiés par les pionniers des humanités historiques historiennes furent d'abord les possibilités de manipulation des données historiques, par le biais particulièrement du calcul, puis ceux liés aux possibilités de numérisation et de distribution des données et de l'information historique et qu'ils s'interrogent aujourd'hui sur les voies ouvertes à l'historien désireux de structurer efficacement l'abondante matière première numérique offerte par les archives et les bibliothèques de l'ère numérique. Le constat est bien sûr à la fois simplificateur et en partie biaisé du fait d'effets de sources. Simplificateur parce que, si les accents se déplacent d'une période à l'autre, les urgences ressenties ne sont pas nécessairement les mêmes, les questions des périodes antérieures ne disparaissent pas et celles à l'ordre du jour ne sont pas toujours radicalement nouvelles.

La réflexion sur l'exploration et la description statistique des données historiques, si elle retient moins l'attention des rédacteurs des deux revues utilisées, s'est poursuivie tout au long de la période, quoique les historiens soient sans doute moins nombreux à la mener au cours des années 90 qu'au cours des années 80 ou qu'aujourd'hui. Sa disparition des pages des deux supports de notre réflexion ne renvoie pas seulement à la dynamique des recherches, mais aussi, dans le domaine francophone du moins, à l'apparition en 1986 de la revue *Histoire et Mesure*, qui s'est imposée comme le lieu où s'expose et se réfléchit la nouveauté statistique. Si nous empruntons le vocabulaire des *literacy studies*, ou pensons aux catégories mises en œuvre par les anthropologues suivant les travaux de Jack Goody, nous dirons que les historiens électroniques - les petits groupes pionniers lancés dans l'aventure numérique - se sont, depuis l'avènement d'Internet, intéressés aux transformations des systèmes

d'écriture dont ils se servent, à ceux qui structurent la bibliothèque et l'archive, aux conditions de la diffusion de leurs textes et plus récemment aux dispositifs permettant d'organiser leurs écritures invisibles et quotidiennes, les traces qu'ils multiplient lorsqu'ils préparent une recherche, mais ne livrent pas au public et rarement à la communauté historique. Ils ont rarement exploré les modes de manipulations et de réarrangement des traces historiques permis par les développements de l'informatique-réseau ou cherché à inventer des dispositifs graphiques nouveaux permettant la diffusion des produits de leur activité. De même, les transformations de l'économie des échanges au sein de la profession et à ses marges, induites par l'usage systématique du mail et des sites numériques, est peu interrogée.

Tout se passe comme si les historiens, au cours de la dernière décennie, avaient réagi aux transformations rapides du contexte et aux mutations, tout aussi rapides, des outils disponibles, en tentant de les comprendre et de s'y ajuster, plutôt qu'élaboré des dispositifs spécifiques permettant d'explorer les implications heuristiques des changements en cours ou expérimenté la possibilité de nouveaux modes d'exposition au public des produits de leur activité. Le constat bien sûr mérite nuance ; Le *Médiéviste et l'Ordinateur* a ainsi consacré sa livraison de 2002 à « L'apport cognitif », témoignant de ce que l'interrogation sur les implications épistémologiques de l'usage de l'informatique par les historiens n'a jamais été abandonnée par ceux-ci. L'impression demeure cependant qu'elle est paradoxalement moins vive qu'au temps où l'historien confiait à l'informaticien ses fiches à traiter.

La nécessité de s'approprier d'incessantes nouveautés – il faut maintenant, nous disent certains collègues, comprendre ce que le web 2.0 implique de nouveau – l'explique en partie, d'autant que l'historien confronté à l'informatique s'est, au cours des dernières décennies, souvent trouvé livré à lui-même, contraint de se former sans cesse à de nouveaux outils, de nouveaux logiciels, acquérant

à grand peine des compétences vite obsolètes. L'avènement de la micro-informatique, puis celui, peu après, des réseaux, s'est en effet, en France du moins, produit dans un contexte de rareté des compétences informatiques dans les centres de recherche historique. Ainsi, ce dont se plaignent en 1995 les rédacteurs de l'éditorial du *Médiéviste et l'ordinateur*, ce n'est pas de manquer de machines, ou d'infrastructures, mais de ne pouvoir faire entendre aux administrateurs de la recherche que leurs premiers besoins sont « l'organisation de la formation, de la mise en place de structures et de procédures d'assistance, de concertation entre utilisateurs²⁴ », procédures d'autant plus nécessaires que la formation des historiens fait peu de place à l'acquisition de compétences informatiques et moins encore à la culture mathématique et statistique.

En France, les deux dernières décennies ont de plus vu un raccourcissement de la durée de réalisation des thèses et un engorgement du marché universitaire, phénomènes propres à décourager nombre de thésards d'acquérir péniblement des compétences que nul ne leur demande, voire dont la maîtrise dénote le tâcheron, englué dans la technique et donc la matière. Il faudrait assurément, pour pouvoir avancer avec quelque certitude des propositions qui soient autre chose que des impressions, des enquêtes de terrain dont ne disposons pas, mais la fréquentation du milieu des historiens universitaires laisse supposer que les vieilles oppositions entre le travail de la main et celui de l'esprit, la science et la technique, y sont bien vivaces, et que l'on y rejoue volontiers la querelle de Vadius et de Trissotin. Je ne sais guère d'autres disciplines qui permettraient à un brillant thésard, exposant ses travaux dans le cadre d'un séminaire prestigieux, de répondre, sans crainte, qu'il n'a pas eu recours à la lexicologie pour explorer son corpus de textes, parce qu'il n'aime pas cela, qu'il n'y comprend rien et que de toute façon il n'y croit pas. Imagine-t-on un antiquisant expliquer qu'il n'a utilisé que les sources grecques parce qu'il n'entend rien au latin, qu'il n'aime pas

24. « Éditorial », *Le Médiéviste et l'ordinateur*, n°31-32, printemps-automne 1995.

les sonorités de cette langue et que les historiens romains mentent toujours ? Que l'ignorance puisse ainsi se porter en sautoir indique assez que la curiosité pour le renouvellement de l'outillage à la disposition de l'historien est assez mal partagé et a peu de chances d'être valorisé.

Ces quelques éléments ne suffisent bien sûr pas à expliquer les formes de la réception de l'informatique-réseau par le milieu des historiens. Nous n'avons guère les moyens de le faire et là n'est pas tout à fait notre propos. La lecture des deux revues dont nous avons fait nos points de repères nous permet à la fois de rendre compte de ce que les textes des historiens portent peu la marque de l'usage de ces outils récents et nous permet de reformuler la question tenant aux transformations de l'écriture historique. En effet, ni la manipulation des données historiques, ni l'invention de formes nouvelles d'exposition du savoir historique n'ont été des priorités au cours de la période récente pour les historiens les plus engagés - qui sont de plus peu nombreux - dans l'étude des possibilités offertes par les mutations de leur outillage. Si nous ajoutons à cela le temps de réalisation des travaux, qui se compte en années, nous pouvons comprendre que l'on chercherait vainement dans les textes produits au cours de ces dernières années par les historiens, la trace d'importantes mutations liées à l'avènement de l'informatique-réseau. En ce sens, tout discours sur ce sujet est aujourd'hui un discours prospectif, exercice peu prisé des historiens, ou une construction s'appuyant sur d'autres indices et d'autres indicateurs que ceux habituellement jugés pertinents et légitimes.

C'est sur cet arrière-plan, connu de ses initiateurs, engagés de longue date dans ces processus, que se dessinaient les contours du projet ATHIS. Ayant pour fonction d'inventorier, et parfois d'anticiper les transformations induites par les transformations de l'ordre numérique, celui-ci plaçait en son cœur la notion de métier, façon de faire apparaître des mutations que l'examen de la production historique courante ne permettait pas de mettre en lumière, mais aussi

d'inscrire le travail historique au sein d'une organisation sociale et technique, tout en mettant l'accent sur les besoins de formation. Le chantier s'inscrivait donc tout à fait dans la continuité des travaux dont nous venons rapidement de retracer l'historique.

L'honnêteté m'oblige à concéder que, quoique mon nom figure sur certains documents officiels, je n'y étais pas pour grand chose. Dans sa conception, comme dans sa réalisation, le chantier doit à peu près tout à Jean-Philippe Genet et à sa petite équipe. Je partageais cependant nombre de leurs convictions et la participation à cette entreprise me conduisit à reprendre le fil d'une réflexion sur ces questions dont on trouve l'écho dans quelques textes récents. Celle-ci prenait pour point de départ non pas des textes produits par les historiens mais des données [Rygiel, 2011a] utilisées par eux ou des procédures mises en œuvre par l'historien lorsqu'il est confronté à son matériau, c'est à dire à un corpus de sources et une bibliographie. Je pus exposer ces réflexions pour la première fois au cours de l'école thématique du CNRS organisée à Roscoff en 2009 par Jean-Philippe Genet puis à nouveau lors d'interventions que j'eus l'occasion de faire au cours des séminaires et conférences consacrés aux *Digital Humanities* qui semblent aujourd'hui se multiplier. Ces interventions nourrissent quelques textes, dont le principal est paru à la fin de 2010 dans les pages d'une revue italienne, avant qu'une version remaniée et abrégée n'en soit donnée à la *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine* [Rygiel, 2011b] et la préparation, en cours, d'un volume consacré aux ateliers électroniques de l'historien confié aux presses de l'Enssib.

Celui-ci proposait de considérer comme central, afin de comprendre les transformations en cours, non pas ce que les historiens écrivaient de leur métier, ou les textes achevés qu'ils livraient au public, mais leurs pratiques quotidiennes, assimilées, de manière un peu provocatrice sans doute, au traitement de signes, par eux constitués et rassemblés à l'aide de procédures en partie automatisables. De cela découle, en bonne logique bourbakiste, la possibilité

de l'apparition d'objets et de modes opératoires nouveaux, du fait de la mise au point de formes de notation offrant la possibilité du calcul, mais aussi, et l'idée emprunte là à la tradition leibnizienne, du fait du changement d'ordre de grandeur du nombre des opérations simples qu'il est possible d'effectuer rapidement et à moindre coût. Ces transformations sont étudiées dans le cadre d'une interrogation, qui n'est pas seconde, sur l'organisation de la production scientifique dont est brutalement mise en lumière la nature, qui n'est pas nouvelle, d'activité sociale et technique impliquant une multitude d'acteurs et d'équipements complexes, particulièrement, pour les historiens, les archives, les musées et les bibliothèques. L'analogie avec certaines pratiques physiennes, et par analogie toutes celles qui ont en leur cœur une chaîne de production et de traitement du signal, nourrie par un commerce régulier avec des chercheurs de ce domaine dans le cadre de l'atelier Internet de l'École Normale Supérieure et en d'autres lieux, est évidente, et à mon sens stratégiquement éclairante dans le contexte d'une mécanisation de la recherche ouvrant la possibilité de l'automatisation d'un certain nombre de procédures. Elle ne prétend cependant pas exprimer la vérité de l'acte historien ou en épuiser le sens.

5 Aujourd'hui

Nous quittons là le rétrospectif pour entrer dans l'évocation de chantiers en voie d'achèvement ou bien toujours en cours et dont rendent compte les autres éléments du dossier fourni en vue de l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches. J'en dirai donc peu de choses. Il suffira de noter que, sous des formes différentes, ceux-ci se rattachent assez directement aux travaux de ces deux dernières décennies. L'étude de la préhistoire des régulations internationales des migrations hérite de certaines des préoccupations centrales des travaux que j'ai consacrés à ce thème. Il s'agit là encore, tout en re-

connaissant à l’État-nation la place centrale qui est la sienne dans ce processus, de montrer en quoi celui-ci le déborde, et parfois le dépasse. Après avoir insisté sur le fait que le monde social saisit l’État, autant que celui-ci le modèle, il s’agit de mettre en évidence le fait qu’aucun État durant la période contemporaine ne peut être analysé comme un sujet autonome, mais doit composer, et tôt, avec de multiples acteurs sur lesquels ne pèsent pas directement sa souveraineté dont, *a minima*, les autres acteurs étatiques, mais aussi des institutions transnationales. De même, ces agents sont pris dans des transformations économiques et politiques dont les déterminants ne peuvent toujours se repérer par la seule prise en compte du contexte national. Tel n’est bien sûr par le seul enjeu de ce travail mais il peut, comme les précédents, s’analyser à partir de la notion d’échelle, ou de point de vue. Il s’agit, après avoir regardé l’État d’en-dessous, de l’examiner de très haut, sans pour autant renoncer à la pertinence de regards autrement portés.

5.1 Entreprises numériques

Les chantiers numériques en cours se situent eux aussi dans le prolongement direct d’une activité antérieure. Ainsi le projet *Analyse*, porté par Stéphane Lamassé, auquel j’apporte une participation modeste, trouve son origine dans les pratiques pédagogiques des enseignants d’histoire et d’informatique de l’Université Paris 1, ainsi que dans les besoins de nombreux chercheurs dont les rencontres ATHIS ont permis la recension²⁵. La rencontre entre Éric Guichard, qui consacre depuis longtemps ses travaux aux liens entre écritures scientifiques et technologies de l’intellect, et l’équipe du PIREH (Pôle Informatique pour la Recherche et l’Enseignement en Histoire) a permis de construire un projet à partir de ces constats. En 2008, Stéphane Lamassé et Julien Alerini ont proposé deux in-

25. La présentation de ce projet est consultable à l’url suivante : <http://www.menestrel.fr/spip.php?rubrique619>.

terventions sur la gestion en ligne des bases de données pour historiens. Ils sont parvenus à la conclusion qu'un travail collaboratif en ligne ne pouvait se passer d'un outil permettant fouille et visualisation des données. Ils ont alors proposé un modèle et une interface logicielle permettant de recoder des données par le biais d'une interface accessible en ligne, et de réaliser de la même manière des analyses factorielles sur les bases²⁶. De son côté, Eric Guichard avait réalisé un logiciel de cartographie en ligne, à la suite de quoi il a proposé de réfléchir aux transformations induites par ces dispositifs logiciels, dans une perspective plus sociologique et fondée sur une compréhension de la dialectique entre l'outil et la production de la science. La convergence de ces interrogations conduisit à créer une interface web susceptible de nourrir ces réflexions et de tester l'impact sur les pratiques des spécialistes des sciences sociales de tels dispositifs. La première version du projet fut réalisé en articulant Perl/Php/Mysql/R²⁷.

Ce dispositif est destiné à faciliter le recours des historiens, voire des spécialistes d'autres sciences sociales, aux outils d'analyse statistique en offrant un environnement d'analyse ergonomique dispensant de la prise en main d'une multitude de logiciels spécifiques et incorporant des éléments favorisant une auto-formation statistique des acteurs.

Le projet, mené de concert avec des informaticiens et des mathématiciens de métier, entend aussi explorer les possibilité de collaborations avec les praticiens de ces disciplines ouvertes par cette nouvelle conjoncture, marquée, selon nous, par la possibilité d'échanges nouveaux entre participants aux différents champs du savoir du fait de leur commune confrontation aux transformations de l'outillage permettant la formation et la manipulation des signes graphiques dont leur activité dépend. C'est, là aussi, prendre acte de l'impossibilité pour les historiens, ou d'autres spécialistes de sciences so-

26. Alerini Julien et Lamassé Stéphane.

27. Voir <http://analyse.univ-paris1.fr>

ciales, de prétendre, du fait de la complexité croissante des procédures, construire seuls leur instrumentation. L'outil doit aussi, parce que les opérations de traitement de l'information par le biais d'un serveur laissent des traces au cœur des machines, permettre d'observer et de décrire les opérations effectuées par les praticiens des diverses disciplines lorsqu'ils procèdent à l'analyse d'une documentation décrite, pour partie au moins, par une table de données. Cela ouvre la voie à une épistémologie qui prenne en compte les pratiques des acteurs et non plus simplement ceux des résultats de leur activité qu'ils livrent au public.

La tâche est cependant rude, marquée parfois de déconvenues ou d'échecs, plus encore peut-être qu'autrefois, car convaincre les acteurs du monde de la recherche qu'ils ont tout intérêt à conserver la maîtrise des technologies auxquelles ils ont recours, et non à s'en remettre aux bons soins d'acteurs, souvent privés, offrant des dispositifs clé en main et dont l'ergonomie a de fait beaucoup progressé, n'est pas chose aisée, non plus que démontrer l'intérêt pour les individus d'acquérir les compétences nécessaires. La tenue du premier *That Camp Paris*, qui a réuni en 2010 les principaux acteurs français de ce que l'on appelait autrefois l'informatique littéraire, et aujourd'hui les humanités numériques, est le signe de préoccupations convergentes chez beaucoup de ceux-ci et pourrait marquer le début d'une réflexion collective qui prendrait en compte, tant l'organisation et les infrastructures de ces activités, que le statut des personnels qui y sont engagés et les modes de reconnaissance possibles des apports de leurs travaux aux développements de la recherche. L'organisation, à laquelle j'ai participé avec l'équipe du Pireh, du premier *That Camp* européen, tenu à Florence en mars 2011, témoigne de l'existence de préoccupations convergentes à l'échelon européen.

Ce sont là des mobilisations nécessaires, quoique peut-être déjà un peu tardives, à l'heure où des universités américaines, le *Center for New Media and History* de la *George Mason University*, par exemple, ont déjà mis en place des dispositifs offrant aux historiens

et aux autres spécialistes de sciences sociales des services utiles et simples d'utilisation, tels *Zotero*, efficace outil de gestion bibliographique, qui leur permettent en retour d'agrèger et d'exploiter les données fournies volontairement par plusieurs centaines de milliers d'utilisateurs. Ceux-ci ne parviendront pas tous facilement à transférer vers d'autres outils les données structurées par ce complexe système d'information, dont l'usage à terme, la structure, construite à l'aide de considérables investissements publics, tendant à devenir pour partie privée, pourrait devenir onéreux.

L'Europe de la recherche, très occupée actuellement à mettre sur pied de gigantesques et coûteux entrepôts de données, pourrait demain se découvrir productrice de matières premières, mais dépendante, pour leur transformation, d'opérateurs privés imposant leurs tarifs et leurs normes. L'enjeu n'est pas ici seulement économique, l'ordre imposé par un système d'information, les géographes engagés dans la construction de SIG le constatent depuis déjà longtemps, porte en lui une structure interprétative propre.

5.2 Le GIS Histoire et Mémoire des migrations

Mon activité institutionnelle prend aujourd'hui la forme de la participation à la construction d'un GIS (Groupement d'intérêt scientifique) « Histoire et mémoire des migrations » et de la participation à la direction du Centre d'Histoire Sociale, avec Michel Pigenet. Ni l'une ni l'autre de ces entreprises, rançons de l'âge et de la position institutionnelle, n'étaient prévues, du moins par moi, ce qui prouve assez la capacité de l'acteur social à l'autoaveuglement. Dans un cas comme dans l'autre cependant les enjeux en scientifiques certes, mais aussi civiques, étaient trop importants pour qu'il soit impossible de se dérober. Le Gis histoire et immigration, dont je préside le conseil scientifique depuis mars 2011, a vocation à stimuler et valoriser l'activité historique française en ce domaine. J'ai, à titre personnel, longtemps refusé l'idée d'une structuration trop forte de

ce domaine de recherche, pensant qu'une autonomisation, qui en ferait une sorte de sous-discipline dotée de quelques chaires et de revues spécialisées, était la meilleure façon pour que les travaux produits dans ce cadre aient peu d'impact en dehors de celui-ci, au lieu qu'ils contribuent, ce qui de fait fût le cas en France depuis plusieurs décennies, au renouvellement d'autres problématiques tenant tant à l'histoire de l'État qu'à celle des milieux populaires ou des formes de l'industrialisation. Je préférerais longtemps les structures souples et les réseaux informels. La logique cependant d'une question scientifique, qui était aussi une question politique portée par des institutions spécifiques, vidait peu à peu cette position de son sens.

L'histoire de l'immigration avait son musée, ses bailleurs de fonds attirés. Elle devenait sujet de cours magistraux dans différentes universités et les étudiants pouvaient se référer à des manuels universitaires de plus en plus nombreux et souvent de qualité, car rédigés par certains des inventeurs de ce champ d'études. Le profil de quelques postes universitaires même était défini en référence à ce domaine, et en dehors de France existaient des réseaux universitaires, que je connaissais pour être l'un des secrétaires du plus important d'entre eux. L'existence, en tant que champ semi-autonome, d'une *Migration History* y était tenue pour une évidence, même si ses contours étaient définis d'une façon qui ne se conformait pas forcément aux usages français : le migrant y étant plus volontiers défini comme le membre socialement dominé d'un groupe minoritaire, défini en référence à une origine géographique, que comme un résident étranger, au risque parfois d'ailleurs d'une sous-estimation du poids des catégories juridiques. D'autre part, le nombre de chercheurs, qui tous n'étaient pas des universitaires ou les membres d'institutions de recherches, qui abordaient les questions migratoires, l'histoire aussi de la construction de catégories ethniques dans la France contemporaine, augmentait dans de notables proportions, cependant que se diversifiaient leurs centres d'intérêts. Le temps n'était plus où tous se lisaient, se connaissaient et collaboraient ponctuellement à la réus-

site d'un colloque, ou à la préparation d'un ouvrage collectif.

Les outils d'hier ne suffisaient plus à assurer la circulation de l'information au sein de ce milieu et l'interconnaissance ne permettait plus la réunion des compétences existantes autour de projets d'un peu d'ampleur. Je tentai d'abord, avec quelques autres, de faciliter, dans la foulée de l'enquête Acse, une autoorganisation du milieu de la recherche, sous la forme d'une association. Il me semblait qu'il était important qu'existe, sur ce type de sujet, une instance indépendante des institutions publiques. Il manqua au projet quelques chevilles ouvrières, que ne pouvait fournir la génération qui était la mienne, guère nombreuse et happée, sous l'effet de l'âge et des transformations du milieu universitaire, par les tâches administratives ou la poursuite d'une habilitation. La mise en place d'un forum et d'une instance capable de porter des projets d'intérêt général - les chercheurs pris dans une redoutable course à la publication dont dépend carrière et ressources, et probablement sous peu la possibilité matérielle de se livrer à des activités de recherches, n'ayant plus guère intérêt à élaborer des outils ou des guides à l'usage de tous - ne pouvait dès lors plus se faire qu'appuyée sur les institutions présentes dans le champ. Je pris part donc à la genèse d'un Groupement d'intérêt scientifique, qui réunit la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, l'université de Provence et l'Université Paris I. Nous espérons qu'il permettra, outre ces fonctions, de favoriser l'insertion de ces questions dans la formation des étudiants en histoire, leur prise en compte par les collègues de l'enseignement secondaire, mais aussi les échanges entre l'historiographie française et les réseaux internationaux spécialisés dans ces thématiques, alors que les liens avec ceux-ci demeurent aujourd'hui de fait modestes. L'entreprise offre, par la qualité des chercheurs destinés à rejoindre son conseil scientifique, la perspective de collaboration et d'échanges riches. Il est trop tôt cependant pour savoir si l'entreprise sera couronnée de succès : l'institution nouvelle organisera sa première manifestation pu-

blique en octobre 2010. Réunissant les représentants de plusieurs historiographies nationales (anglaise, allemande, belge, grecque et polonaise et bien sûr française), elle doit être l'occasion d'un bilan, qui à la fois permette de mieux cerner la façon dont, au sein de différentes traditions, a été prise en compte la dimension migratoire du passé européen - et les éventuelles spécificités de chacune des approches - et de définir des questions, des problématiques, qui apparaissent pertinentes aujourd'hui, et partagées.

5.3 Le centre d'histoire du XX^e siècle

Ma participation à la direction du Centre d'histoire sociale du vingtième siècle présente quelques aspects similaires à l'entrée dans cette entreprise. Cette vénérable institution se trouva, dans une conjoncture très incertaine, sans direction à la fin de l'année 2008. Laboratoire riche de la qualité des travaux entrepris en son sein, mais aussi précieux centre de documentation et d'archives, assidûment fréquenté par tous ceux qui, dans le cadre de leur recherche, croisent l'histoire du mouvement ouvrier français, lieu d'échanges intellectuels enfin, qui furent toujours, pour ce que j'eus à en connaître, caractérisés par la qualité d'écoute des uns et des autres, le CHS est un lieu auquel je suis attaché et qui me semble avoir une fonction singulière et une place nécessaire dans le paysage universitaire français.

Pour diverses raisons, dont la lourdeur de la charge, la transformation aussi du fonctionnement des UMR, menacées de n'être plus que des plate-formes administratives et techniques n'offrant guère la possibilité de développer une politique scientifique, les candidats à la fonction n'étaient pas bien nombreux ni toujours très enthousiastes. De fait, un simple calcul à partir du budget d'une UMR de cette taille montre qu'est décidée au sein du conseil scientifique de l'unité l'affectation de 5 % environ des dotations annuelles. Le solde sert à couvrir les dépenses fixes, doter *a minima* les équipes, faire

face à quelques dépenses contraintes et assurer le renouvellement du matériel, sans même souvent offrir la possibilité de soutenir des projets émergents soumis ensuite à demande de financement. Nous avons cependant décidé, avec Michel Pigenet de nous présenter aux suffrages de nos collègues, parce que nous ne pouvions accepter que l'existence même de la structure soit menacée en ces temps de re-composition rapide et brutale du paysage de la recherche. Il fallait à tout le moins que le patrimoine archivistique et documentaire accumulé par plusieurs générations de chercheurs soit préservé, qu'une histoire sociale aussi, qui ne soit pas simplement celle de la façon dont les élites définissaient, et saisissaient les milieux populaires garde droit de cité au sein de l'université.

Nous y travaillons, et parfois beaucoup, accompagnant de près, par exemple, le processus de construction d'un grand équipement documentaire sur le futur campus Condorcet, dont l'un des enjeux est qu'il fasse une place véritable aux fonds d'archives détenus par les laboratoires appelés à le rejoindre, qui doivent être préalablement inventoriés et pour certains numérisés.

6 Conclusion

Il serait assez peu conforme à l'inspiration de ce texte de tirer des éléments du parcours rassemblés ici un plan d'activité tout à fait réglé pour les dix ou vingt prochaines années. Elles comporteront la part normale de hasard, de rencontres, et les transformations des institutions de la recherche et de la fonction même d'historien universitaire détermineront ce qu'il sera possible d'accomplir, sans même parler des aléas qui affectent toute existence humaine. Il n'est donc guère possible de terminer, dans une perspective de moyen terme, que par l'énoncé de quelques vœux, le repérage de quelques pistes. Je dirai peu de choses des futurs chantiers électroniques. D'une part, le projet *Analyse* s'inscrit dans une perspective de longue durée et

définit par lui-même les principes la structurent ; d'autre part, les mutations sont en ce domaine si rapides qu'une projection à dix ans n'aurait guère de sens.

Il demeure par contre des pistes à explorer dans le domaine de l'histoire des migrations, par le moyen tant de travaux personnels que d'entreprises collectives, que nous pouvons définir. J'en citerai trois, qui me semblent liées les unes aux autres. Construites d'abord en empruntant le point de vue des États d'immigration et en posant la question du rapport de la nation aux populations migrantes, ce champ, en Europe, tendait à consister en la juxtaposition d'histoires nationales, qui étaient d'abord histoires des migrations prolétaires ayant affecté les États du continent depuis la fin du XIX^e siècle. Nous tendons aujourd'hui à une histoire mondiale des circulations, qui se déploie sur un temps plus long. En témoigne, outre l'intérêt déjà souligné pour les populations non-prolétaires (étudiants, élites universitaires, artistes, voyageurs avant qu'ils ne deviennent touristes), empruntant les routes européennes, la parution, au cours de la dernière décennie, de plusieurs synthèses embrassant de vastes espaces et de longues périodes. Ces perspectives ouvrent de nombreux chantiers, puisque nous connaissons assez mal encore les formes spécifiques de régulation et d'administration de ces déplacements, non plus que souvent leurs implications pour les sociétés ainsi reliées, alors que nous sentons pourtant que l'existence d'un espace de circulation européen doté, sous l'effet des interactions de multiples acteurs, d'un régime spécifique préexiste, et de longtemps, aux institutions européennes et à l'émergence d'une citoyenneté européenne.

Cette histoire à grande échelle, qui rejoint l'histoire des relations internationales et des transferts culturels, fort active actuellement, me semble appeler également à reprendre une histoire sociale des acteurs des migrations, au plus proche de ceux-ci, qui intègre les multiples intervenants et intermédiaires qui en vivent ou contribuent à en façonner l'ordre et dont l'existence et la permanence est mise en lumière par l'histoire des circulations qui émerge. Nous connais-

sons fort mal, dans la durée, les experts, les passeurs, les bureaucrates, auxquels ont affaire les migrants, non plus que les membres des réseaux, souvent transnationaux, qui se font un devoir d'intervenir auprès d'eux, non plus que les stratégies et les pratiques des migrants face à ces multiples instances. Les gisements de sources existent pourtant, en particulier en France, ne serait-ce que dans les archives des institutions chargées, spécifiquement parfois, de l'encadrement ou de la reproduction de la force de travail migrante. Les archives hospitalières, celles de nombreux services sociaux, d'institutions religieuses ou bien encore d'associations, ont ainsi été très peu exploitées.

Cette histoire devra, pour être tout à fait rigoureuse, emprunter les chemins du comparatisme. Nous savons maintenant que bien des évolutions et des transformations pensées comme expression d'une histoire nationale originale ont leurs pendants dans d'autres pays européens, voire sur le continent américain. La tâche est certes difficile et toujours coûteuse, mais si nous voulons éviter d'expliquer des transformations historiques répétées sous des formes quelque peu différentes à l'échelle de l'Europe par les particularités d'une configuration nationale, il n'est pas d'autre voie.

Références

- [Arlettaz et Silvia, 2004] ARLETTAZ, G. et SILVIA (2004). *La Suisse et les étrangers : immigrations et formation nationale*. Antipodes, Lausanne.
- [Bahsford et Howard, 2004] BAHSFORD, A. et HOWARD, S. (2004). Immigration and Health : Law and Regulation in Australia. *Health and History*, 6(1):97–112.
- [Blanc-Chaléard, 2000] BLANC-CHALÉARD, M.-C. (2000). *Les Italiens dans l'est parisien. Une histoire d'intégration (1880-1960)*. Ecole Française de Rome, Rome.

- [Blanc-Chaléard, 2001] BLANC-CHALÉARD, M.-C. (2001). *Histoire de l'immigration en France*. La Découverte, Paris.
- [Bonnet, 1976] BONNET, J.-C. (1976). *Les pouvoirs publics français et l'immigration dans l'entre-deux-guerres*. Presses de l'université de Lyon, Lyon.
- [Brabazon, 2002] BRABAZON, T. (2002). *Digital hemlock. Internet education and the poisoning of teaching*. University of New South Wales Press, Sydney.
- [Breton, 2000] BRETON, P. (2000). *Le culte de l'Internet. Une menace pour le lien social ?* La Découverte, Paris.
- [Brunet, 2002] BRUNET, G. (2002). Compte rendu. *Annales de démographie historique*, 2:15–16.
- [Bruno, 2006] BRUNO, A.-S. (2006). *César, Azzedine, Zouiza et les autres. Marchés du travail et trajectoires sociales des migrants de Tunisie en région parisienne (de 1956 à nos jours)*. Thèse de doctorat, Saint-Quentin.
- [Caestecker, 2000] CAESTECKER, F. (2000). *Alien Policy in Belgium. The Creation of Guest Workers, Refugees and Illegal Aliens*. Berghahn books, New York.
- [Chin, 2007] CHIN, R. (2007). *The Guest Worker Question in Post-war Germany*. Cambridge Uni. Press, Cambridge.
- [Dacos, 1999] DACOS, M. (1999). Le numérique au secours du papier. L'avenir de l'information scientifique des historiens à l'heure des réseaux. *Cahiers d'histoire*, (1).
- [Dallo, 2002] DALLO, A. (2002). Quelle informatique enseigner aux historiens. L'exemple de l'Université Paris I. *Le médiéviste et l'ordinateur*, (41).
- [De Certeau, 1975] DE CERTEAU, M. (1975). *L'écriture de l'histoire*. Gallimard, Paris.
- [Frey, 2007] FREY, S. (2007). Les tic dans l'administration. *Le réseau pensant. Pour comprendre la société numérique*.

- [Frey, 2009] FREY, Y. (2009). *Ces Alsaciens venus d'ailleurs. Cent cinquante ans d'immigration en Alsace*. Editions place Stanislas, Nancy.
- [Gabaccia, 1984] GABACCIA, D. R. (1984). *From Sicily to Elizabeth Street. Housing and Social change among Italian Immigrants, 1880-1930*. Suny Press, Albany.
- [Gabaccia, 1994] GABACCIA, D. R. (1994). *From the Other Side. Women Gender and Immigrant Life in the US*. Indiana University Press, Bloomington.
- [Genet, 1986] GENET, J.-P. (1986). Histoire, informatique, mesure. *Histoire & Mesure*, 1(1):7–18.
- [Graham, 2001] GRAHAM, S. (2001). Historians and Electronic Resources : A Second Citation Analysis. *Journal of Association for History and Computing*, 4(2).
- [Green, 2002] GREEN, N. (2002). *Repenser les migrations*. PUF, Paris.
- [Guichard, 1997] GUICHARD, Eric et Noiriél, G. (1997). *Construction des nationalités et immigration dans la France contemporaine*. PE.N.S, Paris.
- [Kalus, 2007] KALUS, M. (2007). Semantic Networks and Historical Knowledge Management : Introducing New Methods of Computer-based Research. *JAHIC*, 10(3).
- [König, 2003] KÖNIG, M. (2003). Bonnes à tout faire : Deutsche Dienstmädchen in Paris im 19. Jh. *Deutsche Handwerker, Arbeiter und Dienstmädchen in Paris. Eine vergessene Migration im 19. Jahrhundert*, Oldenbourg-Verlag.
- [Lequin, 1977] LEQUIN, Y. (1977). *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)*. PUL, Lyon.
- [Lewis, 2007] LEWIS, M. D. (2007). *The Boundaries of the Republic : Migrant Rights and the Limits of Universalism in France, 1918-1940*. Stanford University Press, Stanford.

- [Lines, 1998] LINES, A. D. (1998). Academic Historians, Electronic Information Access Technologies, and the World Wide Web ; a longitudinal Study of Factors Affecting Use and Barriers to that Use. *Journal of the Association for History and Computing*, 1(1).
- [Lines, 2003] LINES, A. D. (2003). Academic Historians revisited. *Journal of the Association for History and Computing*, 6(2).
- [Lines, 2004] LINES, A. D. (2004). *Digital Scholarship in the Tenure, Promotion, and Review Process*. Armonk, New-York.
- [Maillard, 2009] MAILLARD, A. (2009). *Les immigrations en Picardie*. L'Harmattan, Paris.
- [Milza, 1981] MILZA, P. (1981). *Français et Italiens à la fin du XIX^e siècle. Aux origines du rapprochement franco-italien de 1900-1902*. Ecole française de Rome, Rome.
- [Moch, 2009] MOCH, L. (2009). Provinciaux et provinciales à Paris sous la III^e République. Vers une analyse du genre. *Genre et travail migrant*, pages 39–52.
- [Mounier, 2002] MOUNIER, P. (2002). *Les maîtres du réseau. Les enjeux politiques d'Internet*. La Découverte, Paris.
- [Noiriel, 1984] NOIRIEL, G. (1984). *Longwy, immigrés et prolétaires, 1880-1980*. Puf, Paris.
- [Noiriel, 2005] NOIRIEL, G. (2005). Histoire de l'immigration en France. État des lieux, perspectives d'avenir. *Hommes et Migrations*, pages 38–48.
- [Perrot, 1960] PERROT, M. (1960). Les rapports des ouvriers français et des ouvriers étrangers, 1871-1893. *Bulletin de la Société d'Histoire Moderne*.
- [Pigenet, 1990] PIGENET, M. (1990). *Les ouvriers du Cher : fin XVIII^e siècle - 1914 : travail, espace et conscience sociale*. Institut CGT d'histoire sociale, s.l.

- [Pinol, 1991] PINOL, J.-L. (1991). *Les mobilités de la grande ville. Lyon, fin XIX^e - début XX^e*. Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris.
- [Prost, 1966] PROST, A. (1966). L'immigration en France depuis cent ans. *Esprit*, 4.
- [Rainhorn, 2005] RAINHORN, J. (2005). *Paris, New York : des migrants italiens, années 1880- années 1930*. CNRS éditions, Paris.
- [Roche, 2003] ROCHE, D. (2003). *Les circulations dans l'Europe moderne*. Fayard, Paris.
- [Rygiel, 1995a] RYGIEL, P. (1995a). L'arrivée des Polonais à Rosières. *Cahiers d'histoire et d'archéologie du Berry*, (129).
- [Rygiel, 1995b] RYGIEL, P. (1995b). L'économie familiale d'une population immigrée. *Siècles*, (1):41–58.
- [Rygiel, 1997] RYGIEL, P. (1997). Une immigration passée au crible, les chances de maintien en France des familles immigrées présentes dans le Cher durant l'entre-deux-guerres. *In Construction des nationalités et immigration dans la France contemporaine*, Paris. P.E.N.S.
- [Rygiel, 1998] RYGIEL, P. (1998). L'offre faite aux historiens. Essai de description des services web offerts aux professionnels de l'histoire contemporaine. *In Internet et les chercheurs, rapport final au ministère de l'enseignement et de la recherche*, pages 56 – 61.
- [Rygiel, 2000a] RYGIEL, P. (2000a). Dissolution d'un groupe ethnique. Origine des témoins et des conjoints des enfants des familles polonaises implantées dans le Cher. *Mouvement Social*, (191):69–87.
- [Rygiel, 2000b] RYGIEL, P. (2000b). Les seuils de tolérance ne sont plus ce qu'ils étaient. *Actes de l'histoire de l'immigration*, (191): 69–87.

- [Rygiel, 2000c] RYGIEL, P. (2000c). Écrire et penser un site. *In Comprendre les usages d'Internet*, pages 82 – 88, Paris. Presses de l'Ecole Normale Supérieure.
- [Rygiel, 2002] RYGIEL, P. (2002). Le mouvement social sur la toile. *Mouvement Social*, 0(200):123.
- [Rygiel, 2003] RYGIEL, P. (2003). Les temps des migrations. Introduire temporalités et phénomènes migratoires dans la classe. *Le cartable de Clio*, (3):113–124.
- [Rygiel, 2004a] RYGIEL, P. (2004a). *Le bon grain et l'ivraie, La sélection des migrants en Occident 1880-1939*. Presses de l'Ecole Normale Supérieure, Paris.
- [Rygiel, 2004b] RYGIEL, P. (2004b). La mobilité sociale d'enfants d'immigrés européens installés dans le centre de la France. *In Les minorités-Minorities. Une démographie culturelle et politique, XVIII^e-XX^e siècle*, volume 2. Population, famille et société.
- [Rygiel, 2005a] RYGIEL, P. (2005a). Les historiens dans l'espace électronique. *In Les historiens, leurs revues et Internet*, Paris. Publibook Universités.
- [Rygiel, 2005b] RYGIEL, P. (2005b). *Les historiens, leurs revues et Internet*. Publibook Université, Paris.
- [Rygiel, 2005c] RYGIEL, P. (2005c). What became of the second generation. The children of European immigrants in France between the world wars. *The History of Family*, pages 87–98.
- [Rygiel, 2006a] RYGIEL, P. (2006a). Jugés sur pièces, la gestion administrative des populations étrangères en France au xx^e siècle. *Population*, pages 90–117.
- [Rygiel, 2006b] RYGIEL, P. (2006b). L'ordinateur, le réseau et l'écriture de l'histoire. *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, (82):75–79.
- [Rygiel, 2007a] RYGIEL, P. (2007a). Construction des sexualités et migration. *Migrance*, (27):5–6.

- [Rygiel, 2007b] RYGIEL, P. (2007b). Le genre de l'émigrant/e et ses transformations. *Rapports sociaux de sexe et migration*, pages 17–28.
- [Rygiel, 2007c] RYGIEL, P. (2007c). Images et représentations du genre en migration. *Actes de l'histoire de l'immigration*, 7(27): 12–18. Introduction.
- [Rygiel, 2008] RYGIEL, P. (2008). Réfugié(e)s. *Le Mouvement social*, (225).
- [Rygiel, 2009a] RYGIEL, P. (2009a). Archives et historiographie de l'immigration. *Migrance*, (33):50–59.
- [Rygiel, 2009b] RYGIEL, P. (2009b). *Le temps des migrations blanches. Migrer en Occident, du milieu du dix-neuvième au milieu du vingtième siècle*. Publibook Université, Paris.
- [Rygiel, 2010a] RYGIEL, P. (2010a). Genre, filières migratoires et marché du travail. *Migrations/Sociétés*, (127).
- [Rygiel, 2010b] RYGIEL, P. (2010b). *Politique et administration du genre en migration*. Publibook/AHI, Paris.
- [Rygiel, 2011a] RYGIEL, P. (2011a). De quoi le web est-il l'archive ? *In Les historiens et l'informatique un métier à réinventer*, Paris. Collections de l'école française de Rome.
- [Rygiel, 2011b] RYGIEL, P. (2011b). L'enquête numérique à l'âge numérique. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*.
- [Rygiel et Martini, 2009] RYGIEL, P. et MARTINI, M. (2009). *Genre et travail migrant*, volume 9. Publibook/AHI, Paris.
- [Saulnier, 1981] SAULNIER, P. (1981). Des listes électroniques : pourquoi, pour qui ? Notes sur les historiens français et les communautés en ligne. *Les historiens, leurs revues*.
- [Schor, 1985] SCHOR, R. (1985). *L'opinion française et les étrangers, 1919-1939*. Publications de la Sorbonne, Paris.

- [Spire, 2005] SPIRE, A. (2005). *Etrangers à la carte, l'administration de l'immigration en France, 1945-1975*. Grasset, Paris.
- [Tikhonov et Rüdiger, 2003] TIKHONOV, N. et RÜDIGER, P. H. (2003). *Universitäten als Brücken in Europa. Studien zur Geschichte der studentische Migration / Les universités : des ponts à travers l'Europe. Etudes sur l'histoire des migrations étudiantes*. Peter Lang, Frankfurt am Main.
- [Trempe, 1972] TREMPÉ, R. (1972). La main d'œuvre étrangère aux mines de Carmaux entre les deux guerres. *Castres, pays tarnais*, pages 435–442.
- [Zalc, 2002] ZALC, C. (2002). *Immigrants et indépendants. Parcours et contraintes. Les petits entrepreneurs étrangers dans le département de la Seine (1919-1939)*. Thèse de doctorat, Nanterre.

Index

- Baudelot, 17, 26
Blanc-Chaléard, 13, 31
Boudon, 17
Bourdieu, 10
Boyadjoglou, 55
Bruno, 39, 41, 46, 64
- Chanet, 23
Cher, 7, 12, 13
Chevandier, 55
Cibois, 17
Clermont, 22, 23
Condorcet, 100
- Deraine, 30
Dewerpe, 5, 6
Durkheim, 10
- Esch, 37
- Fouché, 56
- Garden, 23
Genet, 77, 79, 91
Giddens, 58
Goody, 42, 87
Green, 40, 46, 55
Guerry, 47
Guichard, 22, 25, 26, 41, 44, 93, 94
- Herrero, 62
Kondratieff, 30
- Le Guillou, 26
Lequin, 29
Lillo, 47, 55
Lunery, 8
Lyons, 47
- Manitakis, 45
Martini, 55
Massard-Guilbaud, 22, 26
Mayeur, 62
Morris, 23
Mussolini, 34
- Noiret, 43
Noiriel, 6, 25, 26, 29, 31, 35, 63, 64
- oeuvre, 10, 18, 38
- Perrot, 29
Pigenet, 96, 100
Pinol, 15, 21
Pitti, 64
Ponty, 7, 11, 12, 33, 46
Prost, 29
- Rainhorn, 40
Roscoff, 91
Rosenthal, 50
- Saly, 77
Schiffrin, 52
Scioldo-Zürcher, 64

Souza Ramos (da), 37

Spire, 39, 44, 64

Ténédos, 54

Tertrais, 77

Thompson, 5

Tikhonov, 45

Trempé, 29

Waniez, 15

Weber, 56

Zalc, 26, 39, 44, 46, 64

Zink, 22

Table des matières

1	Apprentissages	5
2	Thèse	12
3	Ateliers	24
3.1	Refoulements et expulsions. L’État vu d’en bas . . .	24
3.2	Écritures historiennes électroniques	41
3.3	Des institutions au genre	44
4	L’historien, le collectif, les institutions	50
4.1	Historiens et entreprises éditoriales	52
4.2	Historien et commande publique : L’enquête <i>Histoire et Mémoire des migrations</i> en région	61
4.3	Les Ateliers Athis et les historinformaticiens de Paris I	76
5	Aujourd’hui	92
5.1	Entreprises numériques	93
5.2	Le GIS Histoire et Mémoire des migrations	96
5.3	Le centre d’histoire du XX ^e siècle	99
6	Conclusion	100